



HAL
open science

L'émergence des écoles privées confessionnelles musulmanes en France

Sandy Daspét

► **To cite this version:**

Sandy Daspét. L'émergence des écoles privées confessionnelles musulmanes en France. Education. 2014. dumas-01082305

HAL Id: dumas-01082305

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01082305>

Submitted on 13 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Bordeaux
Collège des Sciences de l'Homme
Faculté des Sciences de l'Education

L'EMERGENCE DES ECOLES PRIVEES CONFESIONNELLES MUSULMANES EN FRANCE

TER Master 2
Mention Sciences de l'Education

Présenté par Sandy DASPET

Sous la direction de
M. le Pr. Jean-François BRUNEAUD

2014

**L'EMERGENCE DES ECOLES
PRIVEES CONFESIONNELLES
MUSULMANES EN FRANCE**

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier :

Mon directeur de mémoire, le professeur Jean-François BRUNEAUD pour son aide théorique et méthodologique, ainsi que pour sa disponibilité et son soutien.

Le chef d'établissement de m'avoir reçu et accepté au sein de la structure, me laissant l'opportunité de rencontrer les différents acteurs en présence.

Toutes les personnes qui se sont rendues disponibles et ont participé à l'élaboration de mon étude par le biais d'entretiens, en me faisant don de leur expérience, et leur vécu au sein de l'établissement.

Ainsi que les personnes qui ont contribué de près ou de loin à mon travail de par leur conseil et leur soutien.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	4
SOMMAIRE.....	5
INTRODUCTION.....	6
Partie 1 : conceptualisation et épistémologie dans le domaine de l'enseignement.....	10
1) Un éclaircissement sémantique autour de l'enseignement à la lumière d'auteurs en sciences de l'éducation :.....	10
2) L'Islam au cœur d'une instruction laïque.....	26
3) L'enseignement privé confessionnel musulman : un secteur émergent ...	40
Partie 2 : Méthodologie de la recherche.....	44
1) Démarche méthodologique :.....	44
2) Modèle d'analyse.....	60
Partie 3) RESULTATS DE RECHERCHE ET DISCUSSION.....	64
Etablissement Averroès.....	64
Spécificités et caractère propre.....	70
Différences et similitudes.....	74
Environnement Averroès.....	86
Organisation et aménagements.....	99
Projets pédagogiques et éducatifs.....	102
Lien entre dimension éducative et religieuse.....	105
Motivations.....	108
CONCLUSION.....	119
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE.....	122
Annexes.....	124

INTRODUCTION

En France, la religion a autrefois occupé une place prégnante au sein de la société, ce qui est bien différent à l'heure actuelle. Les relations qu'entretenaient l'Eglise et l'enseignement étaient très proches. Aujourd'hui, le contexte de séparation entre le religieux et l'Etat a eu pour effet « d'autonomiser le savoir de l'influence cléricale »¹.

De ce fait, l'enseignement a connu une profonde évolution quant à son contenu et ses valeurs vis-à-vis du fait religieux. D'autres formes d'enseignement vont alors émerger de ces « bouleversements institutionnels », il s'agira des établissements privés qui vont se distinguer des établissements publics.

Cette étude abordera la question des Ecoles privées confessionnelles musulmanes en France. Il apparaît que l'enseignement privé confessionnel musulman est un sujet récent où à l'heure actuelle aucun travail n'a encore été fait sur la question. Notre objet d'étude se portera donc sur l'émergence des Ecoles privées confessionnelles musulmanes dans la société française.

Dans ce contexte, « Ecole » sera comprise au sens large : de « machine à instruire ». Il ne sera donc pas question ici du niveau d'instruction scolaire, mais de l'institution en tant que telle.

Nous nous attacherons dans un premier temps à faire un état des lieux historiques sur la question de l'enseignement privé de manière générale en France jusqu'à aujourd'hui, afin d'en situer la position du privé confessionnel sur le territoire français.

¹ ESTIVALEZES, M., *Les religions dans l'enseignement laïque*, Presses universitaires de France, 2005, p. 2

Dans un second temps, nous reviendrons sur la question des signes religieux à l'école et de cette nouvelle visibilité de l'islam qui fera son apparition médiatique dès les années 1980, 1990. L'islam qui incarne le retour du religieux en France provoque bon nombre de débats passionnés et de divisions au sein des français.

Peut-être ce travail servira à établir un lien de cause à effet entre les différents événements vécus à l'école et la situation de l'Islam au sein d'une instruction laïque.

Cette étude n'aura donc pas pour prétention de traiter l'enseignement privé confessionnel musulman en France dans sa totalité, car nous sommes soumis à des contraintes spatio-temporelles qui ne peuvent s'y prêter, et qui ne nous permettent pas d'aborder tous les aspects et phénomènes accessibles que nous pourrions rencontrer. Nous nous concentrerons donc davantage sur les acteurs éducatifs eux-mêmes et tenterons de connaître les choix et motivations qui les ont amenés à se diriger vers l'enseignement privé confessionnel musulman.

Un ensemble de questions se sont posées quant aux raisons qui les ont conduits à intégrer ce type d'établissement.

Pourquoi se diriger vers un enseignement privé confessionnel musulman qui dispense les mêmes programmes que l'enseignement public ? Que sont-ils venus chercher dans cet établissement qu'ils n'auraient pas trouvé ailleurs ? Qu'y-a-t-il de plus ou de particulier ? Quels éléments font la différence ?

Nous situerons notre étude dans le champ des sciences de l'éducation, tout en adoptant une perspective sociologique au cours de nos recherches, et ceci par l'approche des différents acteurs présents au sein d'un établissement privé confessionnel musulman, nous permettant à la fois d'en saisir les faits, et d'en recueillir les témoignages.

Aussi ce travail se situe dans la continuité de notre étude de l'an passé qui a soulevé des questionnements quant à la déscolarisation de jeunes filles du fait qu'elles aient refusé d'enlever leur voile à l'école. Peut-être cette étude permettra d'en dégager un lien de cause à effet quant à ces questions restées en suspend sur lesquelles il n'y a

pas eu de réponses « officielles » de la part des politiques et des médias quant à la déscolarisation de ces jeunes filles. Que sont-elles devenues ?

Notre première hypothèse sera de dire que l'émergence des établissements privés confessionnels musulmans est venue répondre à une demande vis-à-vis de ces jeunes filles exclues des établissements publics et donc déscolarisées.

Ce qui de surcroît permettrait d'émettre l'hypothèse suivante selon laquelle ce type d'établissement accueillerait une population que l'école publique laïque n'accepte plus dans ses classes du fait de cette nouvelle visibilité religieuse. Par conséquent, une remise en question de cette école censée garantir une instruction pour tous, ouverte à tous.

Il ne s'agira pas d'y répondre directement mais bien de soulever des points de réflexion en lien avec ce positionnement hypothétique.

C'est dans un modèle interactionniste que nous tenterons de mesurer s'il y a adéquation entre les attentes des acteurs éducatifs en présence tels que les professeurs et les élèves, et ce qui est proposé par l'établissement.

De ce fait, il sera question de s'intéresser aux choix des professeurs exerçant au sein de ce type d'établissement et des élèves qui y sont scolarisés. Nous travaillerons donc autour des motivations, et tenterons d'y dégager une typologie, ce qui permettra de mesurer s'il y a adéquation entre les projets éducatifs, les attentes des différents acteurs, et ce qui est proposé par l'établissement. Et ceci par le biais de l'observation directe et de l'entretien.

Notre question de départ sera formulée en ces termes :

Quelles sont les raisons qui ont motivé les différents acteurs éducatifs à se diriger et intégrer un établissement privé confessionnel musulman ?

L'esprit qui cherche doit lutter contre ses tendances à des faux savoirs d'autant plus captivants et séduisants qu'ils conviennent aux besoins de l'être humain, dans une épaisse couche entre le corps et l'inconscient. C'est ainsi contre lui-même que l'esprit scientifique doit lutter pour atteindre un objet d'étude qui ne lui est jamais donné mais qu'il doit toujours en quelque sorte construire par une remise en question permanente, au-delà de l'expérience première, au-delà de ses affects et de ses motivations simplement humaines, au-delà de la propension à imaginer le monde tel que nous voulons le vivre au lieu de le découvrir tel qu'il est malgré nous et indépendamment de nous, au-delà finalement d'un savoir qui existe toujours avant le nouveau savoir scientifique.¹

¹G. BACHELARD, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Librairie philosophique Vrin, 1999 (1ère édition : 1938)

PARTIE 1 : CONCEPTUALISATION ET EPISTEMOLOGIE DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT

1) Un éclaircissement sémantique autour de l'enseignement à la lumière d'auteurs en sciences de l'éducation :

« C'est donc en termes de rupture épistémologique qu'il conviendrait d'envisager les rapports entre pratique théorique, pratique de recherche et pratique d'enseignement »¹

Tout travail de recherche suppose une rupture épistémologique préalable, afin de définir ce sur quoi nous allons travailler, permettant de se détacher de notre opinion qui pourrait mettre à mal toute perspective d'analyse objective, car notre esprit est vieux de ses propres préjugés².

Ce qui nous permettra également d'identifier tout glissement sémantique, car un même concept peut se voir évoluer en fonction du contexte dans lequel il est employé, comme le disait Wittgenstein « le sens c'est l'usage ». Autrement dit, son sens peut être nuancé par différents contextes et usages. Un même concept peut être employé pour des choses précises, mais aussi dans un autre sens, il peut s'avérer polysémique.

Cette étude portant sur la question de l'enseignement privé confessionnel ne peut faire l'économie d'un temps porté sur la distinction sémantique entre enseignement et éducation.

¹ <http://daest.pagesperso-orange.fr/Pages%20perso/Sarrazy.htm#ligne>

²G. BACHELARD, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Librairie philosophique Vrin, 1999 (1ère édition : 1938)

Distinction fondamentale entre enseignement, éducation et instruction :

« L'éducation et l'enseignement sont tous deux intimement liés. L'enseignement n'est qu'une modalité possible de l'éducation. Cependant, il ne se réduit pas à l'éducation, mais l'enseignement participe à l'éducation c'est en ce sens qu'il y a une relation d'inclusion. L'éducation est toute « action exercée sur les enfants par les parents, les maîtres... »¹

Il est une pratique sociale qui ne se limite pas seulement au champ scolaire.
Apprendre participe à ce projet éducatif.

« L'éducation relève du domaine des valeurs morales, politiques et religieuses ; elle appartient essentiellement à la sphère privée de la liberté de conscience, alors que l'instruction relève du domaine public, c'est-à-dire, finalement, de l'Etat. Contrairement à la mission de l'instruction universalisante, l'éducation est particulariste et communautariste »²

Il peut être également intéressant de retenir les deux aspects suivants, dont nous parle Kant que l'on retrouve dans l'éducation d'après son analyse étymologique du terme, il s'agit de la discipline et de l'instruction. « Le discipline [...] elle habitue l'enfant à supporter la contrainte des lois. [...] L'instruction [...] elle est l'action de former et d'enrichir l'esprit par la transmission du savoir et par l'étude »³.

L'éducation qui a pour vocation première « la formation et le développement » d'un individu, dans le but général de développer les capacités de chacun, elle a aussi pour ambition de faire progresser et perfectionner toute une société, voire l'humanité dans son ensemble. En ce sens, on peut interroger la perspective individuelle de l'éducation mais aussi prendre en compte la dimension politique de l'éducation à savoir « éduquer, c'est conduire un enfant vers la liberté et l'autonomie, lesquelles ne sauraient se concevoir en dehors du cadre de la citoyenneté. Dans cette dimension, la question de l'éducation recouvre étroitement celle des principes, des enjeux et du devenir de nos institutions républicaines »⁴.

¹ Cours de L3, Sarrazy, en pratique éducative, pratique enseignement

² Pratique de la philosophie de A à Z, Hatier, 1994, p.70

³ *id.*, 1994, p. 224

⁴ *Ibid*, 1994, p.130

« L'enseignement comme une action intentionnelle d'un individu (désigné ou pouvant être désigné comme un « enseignant ») doté d'une autorité pédagogique (au sens de Bourdieu, Passeron, 1970) légitimée par une ou des institutions et reconnue comme telle(s) par ceux qui en sont les destinataires. Cette activité consiste à organiser, consciemment ou non, intentionnellement ou non, dans un espace et un temps limité, des conditions spécifiques à un savoir particulier, susceptibles (censées ou supposées) de produire des apprentissages c'est-à-dire une modification (idone ou non) des rapports d'un sujet à un milieu. La pédagogie recouvre un ensemble de théories éducatives se référant, plus ou moins explicitement, à une axiologie, à une idée de l'Homme et de la société ; La didactique enfin, désigne la science qui se propose d'étudier, et de modéliser sous la forme de situations, les conditions spécifiques de la diffusion des connaissances et du maintien de leurs sens lors de leur passage d'une institution à une autre »¹.

Il y a enseignement lorsqu'il y a volonté de transmettre une connaissance. Autrement dit, toutes actions intentionnelles d'un sujet qui vise à transmettre ou modifier ou faire naître des connaissances chez un sujet ou un groupe de sujet par le biais de l'instruction.

L'instruction vise par l'acquisition d'un apport de connaissances générales, « à former le jugement et à cultiver l'esprit, c'est-à-dire à constituer une éducation pour la raison »².

Le système éducatif se veut transmettre de l'enseignement à l'intérieur de ses murs ainsi qu'à l'extérieur. Autrement dit, pas seulement en milieu scolaire. L'enseignement fait partie de l'éducation. Il s'agit de transmettre de manière intentionnelle selon deux manières possibles : en fonction de l'école, comme moyen de reproduction de la pensée, mais aussi un projet social de reconduction de la société. Elle s'attache à l'éducation du peuple pour la république, afin que la société survive au vieillissement de la population.

L'enseignement utilitaire et concret (se présente comme deuxième possibilité), il se trouve orienté dans la vie domestique, dans son application au quotidien.

¹ <http://daest.pagesperso-orange.fr/Pages%20perso/Sarrazy.htm#ligne>

² Pratique de la philosophie de A à Z, Hatier, 1994, p. 224

Guy BRUSSEAU dans sa théorisation de l'enseignement, apparaît sous le terme de didactique comme une science qui étudie les conditions spécifiques à une diffusion de savoirs et de connaissances données.

Jusqu'aux années 70, deux grands modèles d'enseignement seront les plus récurrents, donnant lieu à deux perspectives de concevoir l'enseignement.

Il s'agit du modèle magistral, dont le schéma place le maître au-dessus de l'élève, ou plus exactement le maître enseigne, et l'élève apprend. Il s'agit pour le maître-enseignant d'amener l'élève à apprendre, c'est-à-dire qu'il soit capable de réutiliser ses connaissances pour traiter, maîtriser, résoudre des aspects que le maître ne lui a pas enseignés. Autrement dit, l'élève aura appris lorsqu'il sera capable de réutiliser ce que le maître veut lui transmettre, car ce qu'il attend de l'élève c'est l'usage. Apprendre ce n'est pas seulement mémoriser, mais s'approprier ce que le maître s'évertue à transmettre et à diffuser auprès d'un individu ou d'un groupe.

La définition de l'enseignant comme représentant d'une institution, qu'on appellera également professeur ou maître, qui va faire naître ou transformer les rapports de l'objet d'enseignement ou connaissance à l'objet, de telle façon que ces rapports correspondent aux rapports institutionnels à l'objet.

Le travail du professeur va faire en sorte de proposer le savoir en le recontextualisant, pour pouvoir le transmettre. Prendre ce savoir-là déjà tout fait et le contextualiser. Il s'agit pour le professeur de mettre à l'épreuve les connaissances de l'élève, afin de lui faire comprendre que ce type de milieu est lié à tel type de connaissance. On parlera d'une sorte de contrat appelé par les didacticiens contrat didactique, engageant les différents acteurs dans une double dissymétrie entre enseignant et élève.

D'un point de vue sociologique, nous remarquerons ici que le rôle des acteurs éducatifs plus particulièrement celui du professeur ne se limite pas seulement dans la transmission de connaissance, il joue un rôle fondamental dans l'éducation de toute une société, dans la formation de futurs citoyens.

L'école une histoire sans fin...

Aujourd'hui l'école est l'instance institutionnelle de référence où la majorité de nos enfants reçoivent une instruction. Cependant, elle n'a pas toujours existé.

Au temps des romains, les enfants de riches avaient le temps et l'opportunité d'étudier. L'école était donc à l'époque réservée aux « élites » de la société. Quant aux autres enfants de condition plus modeste, ainsi que les plus pauvres et les esclaves, apprenaient à travailler aux côtés des adultes.

Au moyen âge durant une période de mille ans, les connaissances étaient transmises par les moines dans les monastères, dont une minorité de filles pouvaient étudier. A l'époque de Louis XIV, les enfants vont à l'école quand les parents n'ont pas besoin d'eux pour travailler. L'école se fait dans la maison du maître qui enseigne des connaissances basiques telles que la lecture, le calcul ainsi que l'enseignement du catéchisme. A cette époque, les écoles sont davantage dans les villes et plus rarement à la campagne, rendant l'accès d'une instruction difficile pour la population rurale de la société.

Après la révolution française, les écoles se multiplient. En effet, chaque ville et village seront contraints d'ouvrir au minimum une école. Mais le fait d'aller à l'école ne sera pas encore obligatoire, et l'école ne sera pas encore gratuite. Aussi, les enfants des populations pauvres ne pourront y avoir accès car contraints de rester dans leur famille pour aider leurs parents.

Au milieu du 19^{ème} siècle, l'accent sera davantage mis sur la question de la discipline. L'enseignement est le plus souvent dispensé par des religieux. Les filles et les garçons là encore ne suivront pas le même enseignement, et seront séparés chaque fois que cela s'avèrera possible.

Dans les années 1881, 1882, grâce aux lois de Jules Ferry (qui à l'époque était ministre de l'instruction publique de l'école et président du conseil), l'école primaire devient gratuite et l'instruction scolaire obligatoire, ouverte à tous les enfants âgés de 6 à 12 ans et ceci quels que soient leur origine, leur richesse ou leur religion. Plus aucun signe religieux n'apparaît dans les classes, l'école devient également laïque. Autrement dit, qui ne reconnaît aucune appartenance religieuse et politique. L'éducation religieuse est donc remplacée par des leçons de morale, de civisme et de patriotisme. Les filles seront toujours séparées des garçons, dont une minorité seulement rentrera au lycée. C'est en 1886, que la loi Goblet se situera dans le prolongement de la loi de 1882 confiant l'enseignement des écoles publiques à un personnel exclusivement laïc. Cependant, l'enseignement primaire conservera « une forte connotation religieuse du fait de la loi Faloux votée le 15 mars 1850 par une assemblée à majorité conservatrice. Elle établit la liberté de l'enseignement secondaire. Cette loi distingue aussi les écoles publiques fondées et entretenues par les communes, les départements et l'Etat, et les écoles libres créées et gérées par des particuliers, laïcs ou congrégations religieuses »¹.

Le but de l'école à partir des années 1970, sera de former des esprits plutôt que des professionnels. Ce qui se passe dans l'école est en partie le reflet de ce qui se passe dans la société. La figure du professeur (instituteur) est de porter l'idée de l'institution et ce qui va fonder sa légitimité.

L'institution² existe par ces effets car possède des hauts degrés de formation, ce qui fonde sa légitimité, et va normer les notions de juste et de l'injuste, le vrai du faux, mais aussi un certain nombre de pratiques, de savoir... Les institutions éducatives justifient une situation de l'enseignement par le savoir. Le professeur est dans la position de transférer le savoir à quelqu'un qui ignore. La légitimité de la personne qui enseigne ne peut être fondée que sur la confiance « l'enfant apprend en croyant l'adulte, le doute vient après la croyance » pour Wittgenstein.

¹ JAVID, M. J., *Etre croyant dans une société laïque : l'école laïque française contemporaine et les populations de confession musulmane*, Thèse de doctorat, Université Paris Sorbonne, 2005, 71 p.

² Pratique de la philosophie de A à Z, Hatier, 1994, p. 224 : « au sens strict : forme particulière d'organisation des grandes fonctions publiques dans une société donnée (justice, administration, sécurité sociale, église, école... »

Au 20^{ème} siècle, d'autres lois feront évoluer l'école. On assiste en 1936, l'instruction déjà obligatoire, sera prolongée jusqu'à l'âge de 14 ans. Il faudra attendre 1959 avec la loi Berthoin, pour qu'elle soit prolongée jusqu'à 16 ans. Après 1968, l'enseignement des filles et des garçons ne sera plus séparé. La relation avec l'enseignant et les élèves deviendra plus souple et moins rigide. Par cela, l'école se montrera « plus ouverte sur le monde et fait plus confiance à l'intelligence des enfants »¹.

¹<http://www.cndp.fr/tdc/tous-les-numeros/lecole-en-france/videos/article/si-lecole-metait-contee.html>

Dans la volonté d'une instruction forgée dans les valeurs laïques...

Le système éducatif français a traversé au cours de l'histoire, de nombreux événements historiques qui ont eu un impact considérable sur l'évolution de celui-ci. De nombreux changements, ont permis d'ouvrir au plus grand nombre les portes de l'école afin que l'enseignement devienne un droit pour tous. L'enseignement se voit soumis à de nombreux enjeux tant politiques qu'idéologiques manifestes à travers de nombreuses lois qui ainsi ont vu le jour. L'école se généralise de par les lois de Jules Ferry censées garantir une école gratuite, laïque, pour tous. On parlera de massification, autrement dit l'instruction ne sera plus réservée aux élites, mais se verra accueillir le plus grand nombre afin de garantir un enseignement à la population au sens large et ainsi généralisé l'enseignement.

Jules Ferry fait voter une loi qui établit la gratuité de l'école. Depuis 1879, l'homme politique promulgue une série de textes afin de promouvoir l'école publique et d'affaiblir le poids de l'Église dans l'éducation des jeunes français. Dans ce contexte, une nouvelle loi paraîtra le 28 mars 1882, rendant l'enseignement obligatoire pour les enfants de 3 à 6 ans, et définitivement laïc. L'instruction civique remplacera dorénavant l'instruction religieuse et même les instituteurs devront être laïcisés au sein des écoles spécialisées. C'est ainsi que seront posées les bases de l'enseignement public en France¹.

La laïcité valeur fondatrice du système éducatif français sera présente et sans cesse rappelée comme fondamentale dans les discours officiels. Les enseignements livrés dans l'école publique se voudront par conséquent basés sur des valeurs laïques.

¹ <http://www.linternaute.com/histoire/enseignement/4586/a/1/1/3/>

« La République Laïque organise la séparation des religions et de l'Etat. L'Etat est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'Etat »¹

De ce fait, le principe de neutralité serait induit dans celui de laïcité, principe qui se verra renforcer ces dernières années par notamment la loi du 15 mars 2004 contre le port de signes religieux dits ostentatoires à l'école et par la suite dans le secteur public, car en effet la France se voit confrontée à une société qui devient « plurireligieuse et pluriculturelle ».

Il s'agira pour l'Etat français, d'assurer une gestion équitable de cette différence et ceci en garantissant l'intégration de toutes les confessions dans la société.

Pour cela, il sera jugé nécessaire de réduire jusqu'à rendre presque inexistante toute distinction visible quant à l'appartenance d'un groupe confessionnel quelconque.

Dans le domaine du droit, il apparaît un ensemble de textes juridiques visant les signes religieux et ceci soit pour en « restreindre l'usage soit pour en protéger l'utilisation ».

« Le signe religieux comme manifestation d'une conviction religieuse a connu depuis quelques années une évolution curieuse. D'une manière traditionnelle, le signe religieux était protégé de manière plus favorable que d'autres signes au titre de la liberté de religion. Depuis quelque temps, les mesures tendant à limiter spécifiquement les signes religieux ont tendance à se développer dans un objectif de renforcement de la « neutralité » religieuse de certains espaces »².

Assistons-nous à une sorte de laïcité « inversée » censée garantir la liberté de conscience de chacun, mais qui en restreint pourtant peu à peu la pratique ?

¹ <http://www.education.gouv.fr/cid162/les-grands-principes.html#la-laicite>

² Dossier L'étude des signes religieux dans l'espace public, Société Droit et Religion, CNRS éditions, 2011, Paris, p.10.

Un enseignement privé à la faveur de valeurs religieuses...

Une partie de la population encore très attachée à ses valeurs religieuses, inquiète et craignant « de ne plus pouvoir témoigner leur foi », défend alors un « enseignement libre », là où la liberté d'enseignement est admise et la formation religieuse est donc possible.

Cette partie de la population à majorité catholique, qui dans la volonté de maintenir une culture et des valeurs religieuses fera jaillir les prémices de l'enseignement privé confessionnel en France.

L'enseignement privé confessionnel est majoritairement catholique, car il est une forme de résistance à la loi de séparation de l'église et de l'état de 1905. Ces premiers établissements se veulent missionnaires, car soucieux de maintenir et défendre un enseignement religieux. Les premiers enseignants seront des prêtres donnant naissance à la figure du vicaire-instituteur qui était généralement un jeune prêtre qui avait consenti à s'engager au service de l'enseignement et de l'éducation. Il était lui-même sous la responsabilité du curé de la paroisse. La journée était rythmée par les cours d'instruction le matin, et animer de cercles de réflexion à la fin de la journée. L'importance de cet apport religieux résidait dans l'intention de « rechristianiser la France »¹.

Les premiers établissements étaient payants, ils se situaient dans de petites communes et quelques villages. Ils seront cependant plus discrets et mieux admis en milieu urbain. La direction était confiée à des membres de l'église, mais aussi des laïcs qui ne possédaient aucun titre religieux dans la fonction de professeurs, ils se verront remplacer progressivement les prêtres.

¹ B. POUCKET, *La liberté sous contrat : une histoire de l'enseignement privé*, Fabert, 2009, p. 21

Enseignement privé à la faveur d'un enseignement libre :

La création de deux catégories d'écoles publiques et privées dans le primaire verront le jour avec la loi Guizot du 28 juin 1833 à la défense d'une liberté d'enseignement primaire. Cette loi légalise les écoles privées en plus de « préciser la notion d'école publique : celles qu'entretiennent en tout ou partie, les communes, les départements ou l'Etat »¹.

Le statut juridique des établissements privés sera fixé par quatre lois. La loi Goblet du 30 octobre 1886 reconnaît la liberté d'enseignement dans l'enseignement primaire, « les établissements d'enseignement primaire de tout ordre peuvent être publics, c'est-à-dire fondés et entretenus par l'État, les départements ou les communes, ou privés... »². Il en sera de même pour le secondaire avec la loi Falloux du 15 mars 1850, suivi de la loi Astier du 25 juillet 1919 pour l'enseignement technique.

La loi Debré de 1959 redonnera son souffle à l'école libre. Ici, le terme école libre sera associé à la « liberté d'expression pédagogique »³.

En effet, cette loi du 31 décembre 1959 définit les rapports entre l'état et les établissements d'enseignement privé. Cet enseignement est donné sans distinction d'origine, de croyance, d'opinion dans le respect de la liberté de conscience de chacun⁴.

« L'Etat assure aux enfants et adolescents dans les établissements publics d'enseignement la possibilité de recevoir un enseignement conforme à leurs aptitudes dans un égal respect de toutes les croyances. L'Etat proclame et respecte la liberté de l'enseignement et en garantit l'exercice aux établissements privés régulièrement ouverts. Il prend toutes dispositions utiles pour assurer aux élèves de l'enseignement public la liberté des cultes et de l'instruction religieuse »⁵.

¹ JAVID, M. J., *Etre croyant dans une société laïque : l'école laïque française contemporaine et les populations de confession musulmane*, Thèse de doctorat, Université Paris Sorbonne, 2005, 71 p.

² http://dcalin.fr/textoff/loi_1886.html

³ TAPERNOUX, P., *Les enseignants du "privé" : tribu catholique ?*, Anthropos, 2001, p.4

⁴ <http://www.education.gouv.fr/cid194/les-textes-fondateurs.html#les-lois-plus-anciennes>

⁵ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000693420>

Le 25 novembre 1977, la loi Guerneur relative à la liberté d'enseignement, garantit aux établissements privés le respect de leur caractère propre. Durant ces années, les partisans de l'école laïque se sont sans cesse soulevés contre l'attribution de fonds publics aux écoles privées.

En mai 1981, la victoire présidentielle de François Mitterrand fait aussi la victoire de la laïcité car parmi les 110 propositions socialistes figurent en bonne position du programme de l'époque, la création d'un grand service public et laïque de l'éducation dont l'intention est de réunifier le système éducatif. Ce projet de loi appelé loi Savary est adopté par le parlement.

Cette loi prévoyait « l'intégration de l'enseignement privé dans l'enseignement public, [...] propose donc un enseignement sur les religions à l'Ecole, mais bien distinct de la catéchèse »¹.

Cependant, la manifestation massive du 24 juin à Paris pour la défense de l'école privée devient avec le soutien de l'opposition un rassemblement pour la défense des libertés. Le président de l'époque François Mitterrand sera donc confronté à une profonde division entre les français qu'il prendra en compte en retirant la loi le 12 juillet 1984.

Depuis les lois Debré de 1959 et Guerneur de 1977, les établissements privés ont pu conclure avec l'état deux types de contrat, après cinq ans d'exercice.

« Ce contrat oblige l'établissement à accueillir les enfants sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyance. En contrepartie, l'État rémunère les enseignants, qui ont réussi des concours analogues à ceux de l'enseignement public, et les collectivités publiques financent le fonctionnement de l'établissement dans les mêmes proportions qu'ils financent les écoles et les établissements publics »².

¹ ESTIVALEZES, M., *Les religions dans l'enseignement laïque*. Paris: Presses universitaires de France, 2005, p.18

² <http://www.education.gouv.fr/cid251/les-etablissements-d-enseignement-prive.html>

La première possibilité étant le contrat simple où les enseignants sont agréés par l'état qui assure leur rémunération, en fonction de leur qualification et leur accorde les mêmes avantages sociaux qu'aux titulaires de l'enseignement public. Les frais de fonctionnement seront à la charge de l'école, en sachant que les communes peuvent y participer.

Pour les contrats dits d'association qui auront pour fonction de lier plus étroitement l'école à l'état. En plus de la prise en charge de la totalité des frais de personnel, un forfait destiné à l'aide au fonctionnement est versé par l'état aux établissements secondaires et techniques, et par les communes aux écoles primaires.

L'enseignement dispensé doit suivre les programmes de l'enseignement public. Pour sauvegarder leur indépendance, la nomination des enseignants se fait par le chef d'établissement et non pas du rectorat et ceci pour empêcher que des enseignants nommés de l'extérieur ne partagent pas les mêmes convictions que l'école et menacent ou détruisent le caractère notamment religieux d'un établissement.¹

D'autres établissements privés mais plus rares, quant à eux seront hors contrat. Ils seront libres de leur enseignement et seront entièrement autonomes quant aux frais de fonctionnement de l'établissement.

¹ <http://www.ina.fr/video/CAA7701257001>

Des établissements privés confessionnels divers...

En France, l'enseignement privé se départage en établissements privés confessionnels mais aussi en établissements privés laïques. A l'intérieur des établissements privés confessionnels, on y trouve des établissements privés catholiques, majoritaires en France, mais également protestants, juifs et musulmans.

Pour l'enseignement privé confessionnel catholique, au niveau national la majeure partie des établissements sont sous contrat d'association avec l'Etat. En France, « le privé est à 95% catholique, les 5 restants se partagent entre les écoles juives, protestantes, coraniques et non-confessionnelles à but lucratif »¹.

En ce qui concerne l'enseignement privé confessionnel juif, il constitue la deuxième plus importante forme d'enseignement en France. Selon Bruno Poucet, l'enseignement que l'on retrouve dans ce type d'établissement s'organise de plusieurs manières possibles. Deux réseaux majeurs s'en dégagent. Il s'agit du pôle « ultra-orthodoxe », qui se veut au plus proche de ses préceptes religieux, où l'on y retrouve par exemple le refus de la mixité dans les classes, un certain nombre d'heure est réservé à l'enseignement religieux (jusqu'à 15 heures par semaine), et ne fête pas l'indépendance d'Israël. Ce pôle s'identifie dans les réseaux Harédi, Ozar Hatorah, et Loubavitch.²

Un autre pôle dominant d' « orthodoxe moderne », moins centré sur les préceptes religieux, où l'enseignement religieux est moins présent avec des heures réduites par rapport aux « ultra-orthodoxes » (environ six heures par semaine). La

¹ TAPERNOUX, P., *Les enseignants du "privé" : tribu catholique ?*, Anthropos, 2001, p. 5

² POUCKET, B., *L'enseignement privé en France*. P.U.F, 2012, p.88

mixité y est admise. Ce pôle affiche quant à lui un fort lien à Israël. Il s'agit de la Fédération nationale des écoles juives autonomes et l'Alliance israélite universelle.

Enfin, un pôle davantage culturel mais très minoritaire, sans enseignement religieux, offrant un apport culturel et linguistique de l'hébreu moderne. Il arrive que des enfants non juifs fréquentent ce type d'établissement.

« Selon Martine Cohen, sur 90 000 élèves juifs scolarisés, un tiers l'est dans une école juive, un autre tiers dans les établissements catholiques, et le tiers restant dans les établissements publics »¹.

L'enseignement privé confessionnel protestant quant à lui compte quatre établissements sous contrat ainsi qu'une vingtaine hors contrat.

Les protestants disposent de la Fédération protestante de l'enseignement née en 1948 du regroupement de plusieurs enseignants qui défendaient à l'époque « l'idée d'une laïcité ouverte : elle refuse l'école cléricale, mais également le sectarisme antireligieux »².

Ils sont proches du mouvement catholique de l'époque dans la défense du maintien de la culture religieuse au sein de l'école publique.

En 1992, est créé le Conseil scolaire de la Fédération protestante qui regroupe les quatre établissements sous contrat. Il sera à la fois un « lieu de réflexion, de rassemblement et de formation, mais aussi l'instance de représentation auprès des pouvoirs publics »³.

Enfin, l'enseignement privé confessionnel musulman, reste encore très « embryonnaire » car peu contractualisé avec l'état. Il compte actuellement deux établissements sous contrat avec l'état, dont une école primaire à l'île de la Réunion à Saint Denis et un lycée à Lille.

¹ POU CET, B., *L'enseignement privé en France*. P.U.F, 2012, p.88

² POU CET, B., *id.*, 2012, p. 90

³ POU CET, B., *ibid*, 2012, p. 90

En 2012, il sera comptabilisé neuf établissements hors contrat. Mais d'autres projets d'établissements fleurissent encore dans le paysage français.

2) L'Islam au cœur d'une instruction laïque

Une laïcité en « mutation » ... de la liberté de conscience à la restriction des pratiques

Selon Jean Baubérot historien et sociologue de la laïcité à l'Ecole pratique des Hautes études, la loi de 1905 est censée apporter une solution à une France qui témoigne déjà à l'époque d'une diversité culturelle, de par la présence de catholiques, protestants, juifs, et des libres penseurs. Cette diversité s'est ensuite accentuée par les différents flux migratoires de l'époque et la mondialisation. Ainsi, on découvre d'autres populations telles que les bouddhistes, les musulmans, les orthodoxes... c'est à ce moment-là que se dessine une plus grande diversité culturelle ainsi que religieuse dans le paysage français.¹

Pour Jean Baubérot la loi de 1905, nous donne une méthode à suivre dans la conception d'un vivre ensemble multi culturel et religieux. L'Etat de par sa séparation avec l'église, ne doit pas prendre parti pour quelle que religion que ce soit. Il se doit d'adopter un positionnement neutre, afin d'éviter de favoriser une partie de ses citoyens sur une autre, et ceci dans le souci d'offrir un juste traitement équitable pour tous ses citoyens quelle que soit leur religion.

« Les religions doivent être libres et bénéficier des libertés démocratiques comme toutes familles de pensées qui peuvent s'exprimer et concourir au débat démocratique et républicain »².

¹ https://www.youtube.watch?v=9N_ehXlyYYk

² https://www.youtube.watch?v=9N_ehXlyYYk

La Laïcité se présente de par sa définition comme garante de la liberté de conscience ainsi que respectueuse du principe de non-discrimination. Pour Jean Baubérot « c'est la laïcité qui doit être compatible avec l'exercice tranquille de toutes les religions ».

« Le respect de l'égalité morale des individus et la protection de la liberté de conscience et de religion constituent les deux grandes finalités de la laïcité aujourd'hui »¹.

Mais qu'entend-on par liberté de conscience ?

« L'Etat reconnaît l'autorité ultime de l'agent quant à l'ensemble de ses croyances qui lui permettent d'interpréter le monde et sa place dans ce dernier et d'exercer sa faculté de juger lorsqu'il fait face à des dilemmes moraux ou identitaires. Plutôt que d'imposer aux individus une représentation (religieuse ou séculière) du monde et du bien, l'Etat cherche à favoriser le développement de leur autonomie et à protéger leur liberté de conscience »².

L'Etat se pose donc l'exigence de la neutralité par rapport aux multiples croyances et pensées qui composent notre société actuelle. Ce principe de neutralité d'Etat est donc censé préserver la liberté de choix et de conscience de chacun. « La neutralité est un instrument de garantie de la liberté des citoyens dans l'exercice de leur religion ou de leur non-religion ». Autrement dit, l'Etat se met en retrait, il ne doit s'opposer ou interférer les choix de chacun de ses citoyens et ceci en respectant « les diverses options des citoyens en matière de conviction »³.

De ce fait, tout individu ne devrait être inquiété de ses choix de conviction, et pourrait à cet effet exercer en toute liberté de conscience ses choix dont la laïcité se ferait garante.

¹ MACLURE, J., & TAYLOR, C., *Laïcité et liberté de conscience*, La découverte, 2010, p. 12

² MACLURE, J., & TAYLOR, C., *Laïcité et liberté de conscience*, La découverte, 2010, p. 19

³ DASPET, S., Contribution à l'étude de la stigmatisation de l'Islam en France : et le ressenti des musulmans, Université de Bordeaux, 2013, p. 37

C'est à ce titre que l'article 9 de la Convention européenne des Droits de l'Homme garantit la liberté de pensée, de conscience et de religion :

« Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion, ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui »¹.

Mais un risque peut résider dans la tentation de voir se dessiner à l'horizon une laïcité qui devienne l'équivalent « séculier² de la religion »³.

« Cette forme de laïcité se félicite de sa neutralité envers les différentes religions, mais elle n'adopte pas une véritable position de neutralité sur le plan des conceptions du monde et du bien. Au contraire, elle fait appel, dans sa forme la plus radicale, à une « morale indépendante » fondée sur les principes de la raison et sur une conception particulière de la nature humaine. Ce genre de régime remplace la religion établie par une philosophie morale laïciste. Une telle philosophie morale et politique est, pour reprendre l'expression de Jean-Jacques Rousseau, une « religion civile »⁴.

Autrement dit, cette « morale indépendante » de toute religion pourrait devenir à elle-même sa propre religion ne pouvant être partagée par tous les citoyens, lesquels pourraient par conséquent se retrouver mis à l'écart. C'est en ce sens qu'il ne faut pas confondre « laïcisation d'un régime politique et la sécularisation d'une société »⁵.

¹ http://www.echr.coe.int/Documents/Convention_FRA.pdf

² <http://www.universalis.fr/> : Séculier : qui appartient au monde laïque et non à l'église. Qui n'est pas soumis à un ordre religieux.

³ Pratique de la philosophie de A à Z, Hatier, 1994, p. 407 « La sécularisation ne signifie pas nécessairement l'athéisme ou un positionnement qui refuse l'existence d'un Dieu (ou des dieux) ; elle désigne le fait que les religions n'organisent plus la vie sociale. Dans une société sécularisée, les hommes peuvent être en majorité croyants, mais ils se sentent moins tenus de se référer à leurs croyances religieuses, quand ils en ont, pour orienter leurs choix d'existence. Ou plus exactement lorsqu'ils s'y réfèrent encore, c'est du fait d'une décision personnelle, et non d'une contrainte sociale ou institutionnelle. La sécularisation est un phénomène important des sociétés démocratiques contemporaines qui repose sur le principe de l'autonomie individuelle. Comme phénomène social, elle doit en toute rigueur être distinguée de la laïcisation qui concerne l'organisation juridique de la société ».

⁴ MACLURE, J., & TAYLOR, C., *Laïcité et liberté de conscience*, La découverte, 2010, p. 23

⁵ MACLURE, J., & TAYLOR, C., *id.*, 2010, p. 24 « La laïcisation est le processus à la faveur duquel l'Etat affirme son indépendance par rapport à la religion, alors que l'une des composantes de la sécularisation est l'érosion de l'influence de la religion dans les pratiques sociales et dans la conduite de la vie individuelle. Si la laïcisation est un processus politique qui s'inscrit dans le droit positif, la

Jean Baubérot évoque la coexistence de trois laïcités au sein de la société française. Il s'agit pour la première d'une laïcité qui essaye, pour reprendre ses termes, d'être dans « la filiation de la loi de 1905 ». Il prend pour illustrer cela, l'exemple de la ligue de l'enseignement qui accompagnait l'école laïque durant la fin du 19^{ème} siècle, encore d'actualité de nos jours mais peu interrogée sur la question de la laïcité par les médias. Mais aussi ce qu'il intitule la « libre pensée », composée de grands militants de la laïcité, porteurs de convictions athées et qui pourtant se sont positionnés contre la loi interdisant le voile intégrale, défendant l'idée que la rue avant d'être une obligation de laïcité est d'abord une obligation de liberté de conscience.

Jean Baubérot parle ensuite d'une seconde laïcité, comme distance prise avec la laïcité historique, il s'agit d'une « nouvelle laïcité » terme qui a notamment été repris par des représentants politiques, il s'agit d'une laïcité culturelle. Cette nouvelle laïcité dite culturelle qui selon ses termes, au lieu d'être une règle politique permettant la séparation et la neutralité de la « puissance publique », en assurant la liberté de conscience et le libre exercice des cultes, elle s'incarnerait dans la revendication d'une culture française qui serait « catholico-laïque », rendant ce qui était religieux, culturel au sens d'un patrimoine de connaissances reconnu comme appartenant à la société¹ (comme par exemple avec Noël ou Pâques qui ne sont plus de l'ordre du religieux mais culturel). Cette laïcité serait « à géométrie variable » entre certains catholiques plus ou moins pratiquants et les minorités notamment juives et musulmanes. En d'autres termes, il s'agit d'une laïcité qui tenterait de resserrer les liens entre l'église et l'Etat, mais « dirigée plutôt contre des minorités ». Cette conception n'est cependant pas partagée par tous les fidèles catholiques, optant pour une laïcité davantage séparatiste entre l'église et l'Etat, qui possède une « conception beaucoup plus extensive de la neutralité ».

sécularisation est plutôt un phénomène sociologique qui s'incarne dans les conceptions du monde et les modes de vie des personnes. [...] l'Etat doit chercher à se laïciser sans pour autant promouvoir la sécularisation ».

¹ <http://atilf.atilf.fr/>

La troisième laïcité dont parle Jean Baubérot, reconnue par certaines autorités religieuses qui la réduisent à la liberté de religion, prônant un retour à une séparation entre les normes religieuses qui existeraient de manière volontaire et libre pour les adeptes religieux, et la loi civile de la société.

Il se pourrait qu'une laïcité à trois branches se dessine dans la société française. De ce fait, il serait pertinent de s'interroger sur la coexistence de « ces laïcités », dont le risque serait qu'une d'entre elles deviennent laïcité dominante. Vers quelle laïcité glisserait donc notre société ?

On pouvait voir au début de la 4^{ème} République, qui était déjà constitutionnellement laïque, des députés tels que Chanoine Kir, député maire de Dijon, que l'on pouvait voir à l'Assemblée Nationale en soutane (habit religieux que porte généralement les prêtres). Il en fut de même pour l'Abbé Pierre également à une époque de sa vie député du mouvement populaire républicain parti chrétien démocrate, portait également la soutane à l'Assemblée Nationale. Faits qui n'ont jamais été soulevés comme une atteinte à la laïcité, et qui ne semblaient pas poser de problème.

Cependant, il y a quelques années, une candidate au NPA portant le foulard fait scandale. Mettant en scène des cas de figure révélateur, où d'un côté le port de vêtement religieux indiffère, et de l'autre pose un problème d'envergure nationale.

« Le signe religieux comme manifestation d'une conviction religieuse a connu depuis quelques années une évolution curieuse. D'une manière traditionnelle, le signe religieux était protégé de manière plus favorable que d'autres signes au titre de la liberté de religion. Depuis quelque temps, les mesures tendant à limiter spécifiquement les signes religieux ont tendance à se développer dans un objectif de renforcement de la « neutralité » religieuse de certains espaces »¹.

¹ Dossier L'étude des signes religieux dans l'espace public, Société Droit et Religion, CNRS éditions, 2011, citation p. 39

Selon Jean Baubérot « On est dans une conception hypertrophiée de la neutralité qui fait que cette laïcité est d'abord dirigée contre l'islam, [...] mais au bout du compte, il y a un choc en retour à l'égard des autres religions »¹.

Réflexion qui permet de soulever comme point de tension les lois de restrictions religieuses telles que la loi de 2004 (sur l'interdiction de port de signes religieux dits ostentatoires) et 2010 (contre l'interdiction du port du voile intégral) comme pouvant incarner une forme de sécularisation de la société qui imposerait ainsi une laïcisation totale de l'Etat, étendue aux individus par la restriction des pratiques, et par conséquent au détriment des autres croyances religieuses qui ne partagent pas la même vision du monde.

Cette « religion civile », pourrait s'installer en tant que religion séculière d'état, venant ainsi cultiver de par ces lois restrictives un climat de mépris à l'égard de toute autre religion, et ceci en effaçant progressivement toute distinction ou manifestation visible religieuse de la carte française.

¹ <https://www.youtube.com/watch?v=FG47Lh4WLJg>

Les religions dans l'enseignement laïque

« Le terme « religions » et l'expression « enseignement laïque » peuvent sembler antinomiques à certains égards car depuis la loi scolaire de 1882, l'instruction religieuse n'a plus sa place à l'Ecole publique. Cela voudrait-il dire que les religions ont disparu de l'enseignement ? Pourtant, tout enseignement de type confessionnel sera mis de côté, qui n'a plus lieu d'être en un tel espace. Mais l'étude du passé comme celle du présent nous interdisent de passer sous silence des phénomènes religieux qui s'inscrivent parmi les expressions majeures de l'humanité : les ignorer reviendrait à se priver d'instruments de compréhension indispensables ».¹

La religion de par son origine épistémologique, dégage un double aspect : « à la fois de piété qui relie les hommes à la divinité [...] et pratique religieuse rituelle institutionnalisée ». Elle est également définie de manière courante comme « un ensemble de croyances et de rites comprenant un aspect subjectif (le sentiment religieux ou la foi) et un aspect objectif (des cérémonies, des institutions...) »².

Pendant longtemps, il y eut une relation étroite entre la religion, notamment catholique (religion dominante de l'époque) et l'enseignement. Mais le processus de séparation a eu pour effet « d'autonomiser le savoir de l'influence cléricale »³.

Aujourd'hui, « la religion demeure associée aux époques lointaines, principalement antique et médiévale comme si la modernité des sociétés sécularisées renvoyaient le religieux à un passé révolu [...]. On constate également une réticence à

¹ ESTIVALEZES, M., *Les religions dans l'enseignement laïque*, Presses universitaires de France, 2005, p.1

² Pratique de la philosophie de A à Z, Hatier, 1994, p. 383

³ ESTIVALEZES, M., *Les religions dans l'enseignement laïque*, Presses universitaires de France, 2005, p. 2

entrer dans le cœur des religions, l'accent étant mis sur la visibilité institutionnelle, les ritualités, au détriment des croyances et des dimensions spirituelles et symboliques»¹.

En 1986, des acteurs du système éducatif font le constat d'une inculture religieuse des élèves, rendant ainsi difficile l'appréhension de thèmes d'ordre littéraire et historique mais aussi philosophique et artistique et y réduisant ainsi l'accès à une culture générale nécessaire. Cette inculture qualifiée par certains d' « analphabétisme religieux » sera constatée à différents niveaux d'étude rendant ainsi tumultueux l'appréhension de certaines notions et termes historiques fondamentaux.

« C'est l'article de Pierre Garrigue, doyen de l'Inspection générale d'histoire-géographie, qui ouvre le débat dans « Le christianisme fait-il parti de notre histoire ? », Le monde de l'Education, novembre 1986 ; il y souligne la disparition chez de nombreux élèves de toute référence à une culture religieuse qui leur rend inaccessible et inintelligible une part essentielle de leur propre héritage »².

C'est en 1988, que Lionel Jospin ministre de l'éducation nationale de l'époque, délèguera à l'historien Philippe Joutard de faire une sorte d'état des lieux en ce qui concerne l'enseignement des sciences sociales. Il en ressortira le rapport Joutard de septembre 1989, où il sera confirmé une inculture dont il faudrait remédier en consacrant davantage d'importance à l'histoire des religions mais aussi l'histoire des arts, sciences et techniques. La partie histoire des religions de ce rapport sera la plus médiatisée bien qu'il aborde d'autres disciplines telles que l'art et les sciences.

« La France est marquée par une tradition historique tendant à considérer avec suspicion et méfiance le fait religieux »³.

Mais il serait intéressant de s'interroger sur ce qu'est un fait religieux. Il est dans la perspective durkheimienne un fait social, « une réalité humaine, insérée dans un contexte historique et géographique particulier [...] le fait religieux est donc un sujet de connaissance, un moyen de compréhension de civilisations et de sociétés. [...] Ainsi

¹ WILLAIME, J.-P., *Des maîtres et des dieux : écoles et religions en Europe*, Belin, 2005, p. 233

² ESTIVALEZES, M., *Les religions dans l'enseignement laïque*, Presses universitaires de France, 2005, p. 19

³ WILLAIME, J.-P., *Des maîtres et des dieux : écoles et religions en Europe*, Belin, 2005, p. 210

Durkheim considère que le contenu de la vie religieuse ne peut être observé que par l'étude de la forme extérieure des phénomènes religieux – le culte, les rites, les pratiques – et que la religion est surtout un phénomène social »¹.

L'approche historique des religions ou du fait religieux se fait essentiellement en histoire dans l'objectif d'offrir une vision pluraliste et comparatiste. Mais les questions et les inquiétudes se portent sur ses objectifs et ses significations.

Certains prônent une ouverture d'esprit des jeunes générations par ce panel de connaissances dans la volonté de développer un esprit de tolérance, car confrontés à une France plurielle tant au point de vue culturel que religieux. Cet apport de connaissance permettrait d'en avoir une meilleure compréhension, tout en développant l'esprit critique de chacun.

Il semble nécessaire de « faire accéder les enfants à une culture humaine suffisamment complète, pour qu'au terme de cette éducation, la liberté existe chez chacun pour poser des choix personnels devant les options ultimes, foi religieuse ou autre »².

D'autres restent dans l'inquiétude de voir se « rechristianiser » la France, se sentant menacés par le spectre prosélyte que l'approche de faits religieux viendraient incarner, et s'inquiètent de la place faite aux religions à l'Ecole.

Il s'agit d'établir une distinction sémantique essentielle entre « ce qui relève de la transmission de la foi ou catéchèse, qui s'inscrit dans une démarche personnelle croyante, et ce qui touche à un enseignement culturel offrant des informations sur les religions, dans le respect de la conscience de chacun »³.

¹ WILLAIME, J.-P., *id.*, 2005, p. 232

² ESTIVALEZES, M., *Les religions dans l'enseignement laïque*, Presses universitaires de France, 2005, p. 43

³ ESTIVALEZES, M., *id.*, 2005, p. 4

L'islam une autre visibilité

« Les phénomènes religieux jouent aujourd'hui un rôle très important, en particulier dans la géographie contemporaine. Mais la télévision, principal moyen d'information sur l'actualité, aborde souvent les religions lors d'évènements spectaculaires, voire violents, qui déclenchent chez les jeunes des réactions de type émotionnel »¹.

La médiatisation de certains faits religieux associés à des événements marquants a provoqué un questionnement considérable sur les religions. Au niveau scolaire, les enseignants se sont retrouvés « assaillis de questions sur les religions et sur les intégristes, sur l'islam, l'islamisme, la guerre sainte, la mort, les élèves ayant subi, comme tout le monde, le choc des images diffusées en boucle... »².

Le France a connu l'islam à travers un mode vestimentaire, qui constitue aujourd'hui sa première visibilité, la question du foulard, apparut dans un lieu des plus sensibles qu'est l'Ecole.

Des événements tels que l'affaire du foulard de 1989 et le 11 septembre 2001 vont avoir pour effet de soulever bon nombre de questions autour de cette nouvelle religion médiatiquement prisée dès les années 80, 90, l'islam, qui à la fois, interroge, inquiète mais également fascine.

« C'est à la rentrée 1989 qu'éclate la première « affaire des foulards », qui déclenche une véritable polémique et oppose deux visions de l'Ecole, l'une se référant à un espace « sanctuarisé », protégé des influences de la société civile, dévolu au seul apprentissage du savoir et où tout particularisme doit être abandonné ; l'autre soucieuse de prendre en compte le pluralisme religieux tel qu'il s'exprime dans la société et de laisser la possibilité de l'expression d'une certaine liberté religieuse aux élèves »³.

¹ ESTIVALEZES, M., *Les religions dans l'enseignement laïque*, Presses universitaires de France, 2005, p. 39

² ESTIVALEZES, M., *id.*, 2005, p. 26

³ ESTIVALEZES, M., *ibid.*, 2005, p. 23

L'affaire sera alors très fortement médiatisée et fera réagir bon nombre de politiques et d'intellectuels sur la question. Elle devient alors une affaire nationale qui interroge les tenants de la laïcité ainsi que l'intégration de l'islam en France. Les débats deviennent vifs et passionnés face à cette nouvelle visibilité religieuse.

« La réaction au voile marque, de la part d'une grande partie de la société, un refus de l'islam, qui n'est pas uniquement ancré dans la fidélité à la laïcité. Il s'agit d'un refus réactif, lié à la promptitude de l'apparition d'une population musulmane dont le séjour était censé être provisoire sur le territoire national et qui, en moins de trois décennies, s'est installée durablement et a constitué la deuxième tradition religieuse de la France »¹.

Le voile incarne alors le signe d'une nouvelle identité, qui pour certains constituerait une menace pour la leur, sans même poser la possibilité d'une identité plurielle dans une société qui pourtant en possède les moyens. D'autres convaincus que la laïcité peut accueillir toutes les religions dans le respect de la liberté de conscience de chacun. Et donc qu'une cohabitation pluri-religieuse serait possible et envisageable. Les autres se faisant les porte-paroles de ces jeunes filles voilées, sans même que la parole ne leur soit directement donnée.

Tout ce débat devient objet médiatique, faisant naître une forme de méfiance et d'hostilité à l'égard du port du foulard et de la symbolique qu'on souhaite lui rattacher. Souvent fantasmer, peu de place sera accordé à la parole de ces jeunes filles. Le foulard sera entaché d'amalgames (voir extrait gros titres de presse en annexe) plus enflammés les uns que les autres, dans « ce climat morbide de peur qui domine les esprits ».

« Le débat sur le voile a donné lieu à un immense mélange où sont venus s'agglomérer de multiples questions d'ordre social, voire international, qu'une loi sur le voile ne risquait pas de régler. Comme si le racisme et le sexisme, problèmes rarement abordés par les médias dans une perspective globale, allaient soudainement trouver leur « solution » dans la seule interdiction du voile. Comme si l'éradication, dans le lieu particulier qu'est l'enceinte de l'école, de ce qui n'est qu'un symptôme hypothétique suffisait à guérir les maux multiples dont souffre la société française »².

¹ GASPARD, F., & KHOSROKHAVAR, F., *Le foulard et la République*, La Découverte, 1995, p. 205

² DELTOMBE, T., *L'islam imaginaire : La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, La Découverte, 2007, p. 351

Une forme de refus se manifestera par l'exclusion de plusieurs jeunes filles qui se verront déscolariser de leurs établissements du fait qu'elles aient refusé d'enlever leur voile à l'école.

A aucun moment sera posée la question de savoir ce que sont devenues ces jeunes filles déscolarisées. Les conséquences de ces exclusions ne seront pas non plus interrogées. Toute l'attention sera portée sur le port d'un signe, d'un vêtement, un questionnement identitaire démesuré. Ce principe de laïcité hypothétiquement menacé, au détriment de cette liberté d'expression religieuse qui leur est pourtant accordée. L'affaire du foulard aurait pu tout aussi bien être intitulée « l'affaire des jeunes filles déscolarisées », comme si le port de signes religieux dépassait en ordre d'importance le souci de la scolarisation de jeunes filles. Autrement dit, l'enjeu n'étant pas la question d'exclure ou non ces élèves, mais d'être pour ou contre le voile à l'école.

Il serait nécessaire de se rappeler cette lettre de Jules Ferry datant de 1883, comme posant les bases de la laïcité à l'Ecole, rappelant l'obligation de neutralité à l'école qui était adressée aux enseignants et non aux élèves. Cette lettre fut reprise lors du Conseil d'Etat du 2 novembre 1992 :

« Le principe de la laïcité de l'enseignement public impose que l'enseignement soit dispensé dans le respect, d'une part, de la neutralité par les programmes et par les enseignants et, d'autre part, de la liberté de conscience des élèves ; [...] La liberté ainsi reconnue aux élèves comporte, pour eux, le droit d'exprimer et de manifester leurs croyances religieuses à l'intérieur des établissements scolaires, dans le respect du pluralisme et de la liberté d'autrui ; dans les établissements, le port, par les élèves, de signes par lesquels ils entendent manifester leur appartenance à une religion n'est pas incompatible avec le principe de laïcité »¹.

On assiste donc avec la loi de 2004 contre le port de signes religieux dit ostentatoires, à un renforcement de cette neutralité dont il est question en assurant une « neutralité scolaire », par la restriction des pratiques, notamment en obligeant les élèves à ne plus manifester leur appartenance religieuse à l'Ecole, où « tout particularisme se trouve désormais interprété comme une menace à l'intégrité de la République »².

¹ GASPARD, F., & KHOSROKHAVAR, F., *Le foulard et la République*, La Découverte, 1995, p. 189

² GASPARD, F., & KHOSROKHAVAR, F., *id.*, 1995, p. 207

De plus, cette loi possède un « caractère foncièrement discriminatoire » visant exclusivement la population musulmane, qui y sera directement affectée.¹

Compte tenu du fait que cela met un certain nombre de ces jeunes filles musulmanes dans une situation d'exclusion scolaire, ce qui équivaut à leur fermer les portes de l'école.

Autrement dit, nous assistons à une "loi sanction" en instaurant « un délit vestimentaire »², car « interdire c'est nécessairement devoir envisager et assumer l'éventualité de l'infraction et de la sanction – et, en l'occurrence, assumer l'exclusion définitive et la déscolarisation des élèves qui refusent d'enlever leur foulard »³.

Cette « nouvelle laïcité » renforcée par la loi de 2004, enlève de fait la contrainte que rencontraient certains chefs d'établissement, qui étaient de justifier l'exclusion de ces élèves. Cependant, comme l'indique la lettre de Jules Ferry, cette liberté religieuse donnant le droit de manifester ses croyances religieuses, possède des limites.

L'expression de cette liberté fondamentale ne saurait « permettre aux élèves d'aborder des signes d'appartenance religieuse, qui par leur nature, par les conditions dans lesquelles ils seraient portés individuellement ou collectivement, ou par leur caractère ostentatoire et revendicatif, constitueraient un acte de provocation, de prosélytisme ou de propagande, porteraient atteinte à la dignité de l'élève ou d'autres membres de la communauté éducative, compromettraient leur santé ou leur sécurité, perturberaient le déroulement des activités d'enseignement et le rôle éducatif des enseignants, enfin, troubleraient l'ordre dans l'établissement ou le fonctionnement normal du service public »⁴.

¹ DELTOMBE, T., *L'islam imaginaire : La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, La Découverte, 2007, p. 356

² GASPARD, F., & KHOSROKHAVAR, F., *Le foulard et la République*, La Découverte, 1995, p. 210

³ DASPET, S. (2013). *La stigmatisation de l'Islam en France : et le ressenti des musulmans*, 2013, p. 40

⁴ GASPARD, F., & KHOSROKHAVAR, F., *Le foulard et la République*, La Découverte, 1995, p. 189

Il convenait donc de prouver et démontrer que le port de certains signes pouvait constituer « un trouble, une menace ou un désordre ». Il est apparu à plusieurs reprises que le conseil d'Etat ait jugé l'exclusion de ces jeunes filles comme constituant « une sanction disproportionnée »¹ en plus de n'avoir pas fourni d'éléments qui auraient pu démontrer qu'il y avait un comportement ou des actes prosélytes ou de provocation qui auraient pu troubler l'ordre scolaire.

De ce fait, le port de signes religieux n'a pourtant pas été reconnu de fait comme incarnant une menace pouvant nuire à une certaine stabilité sociale, car ici l'accent est mis sur le comportement de l'individu. Autrement dit, cette loi peut-elle intervenir contre un individu qui ne manifesterait pas de signes religieux apparents et qui pourtant pourrait témoigner d'un comportement propagandiste et prosélyte.

Les voix pour la mise en acte d'une loi interdisant le port de signes religieux dits ostentatoires seront plus fortes que celles défendant l'expression d'une pratique religieuse.

Bon nombre de ces jeunes filles se retrouveront confronter à des conseils de discipline du fait qu'elles refusent de retirer leur voile.

Le voile suspecté et diabolisé comme incarnant l'ennemi des valeurs républicaines et pourtant porté par des jeunes filles prêtent à en démordre, affrontant au quotidien bon nombre de préjugés souvent réducteurs. Loin de s'opposer à cette France dont elles appartiennent, elles composent cet héritage qui fait pourtant la richesse de cette France si diverse.

« Le voile des post-adolescentes qui se réclament d'une « identité voilée » ne peut être interprété comme un rejet de la citoyenneté française, mais comme une volonté d'intégration sans assimilation, une aspiration à être française et musulmane »².

¹ GASPARD, F., & KHOSROKHAVAR, F., id., 1995, p. 190

² GASPARD, F., & KHOSROKHAVAR, F., *Le foulard et la République*, La Découverte, 1995, p. 204

3) L'enseignement privé confessionnel musulman : un secteur émergent

« L'emprise de l'école sur la société est aujourd'hui telle que les objectifs éducatifs passent au second plan [...] L'école doit-elle former des individus autonomes, rationnels, doit-elle anticiper les besoins de l'économie, doit-elle assurer l'intégration morale de la société ? L'école doit-elle se replier sur elle-même, doit-elle s'ouvrir à d'autres cultures, à la culture de masse et à celle des minorités ? »¹.

En France, l'enseignement se divise en enseignement public et privé. Malgré que le public reste majoritaire dans le paysage éducatif français, le privé ne s'efface pas pour autant. Nous avons pu voir que l'enseignement privé notamment confessionnel se maintient depuis de nombreuses années, au départ à la faveur de la conservation et de la transmission de valeurs religieuses. Aujourd'hui, davantage dans le souci d'assurer une qualité d'enseignement, alors que la société se voit confronter à la massification scolaire.

Cet enseignement qui se veut libre et si arduement défendu depuis plusieurs générations, a conduit à s'y installer de nombreux établissements privés dans la société française. Nous avons vu qu'à l'heure actuelle les établissements privés confessionnels sont à majorité catholiques.

¹ DUBET, F., & MARTUCCELLI, D., *A l'école : Sociologie de l'expérience scolaire*, Ed. du Seuil, 1996, p. 12

Depuis peu, de nouveaux établissements privés confessionnels émergent et fleurissent sur le territoire français. Il s'agit des établissements privés confessionnels musulmans. A l'heure actuelle, deux établissements sont sous contrat avec l'Etat, il s'agit :

- de l'école primaire musulmane Medersa à Saint Denis de l'île de la Réunion. Cette école fut fondée en 1947, elle est le premier établissement privé confessionnel musulman sous contrat avec l'Etat. Cette école dispense à la fois un enseignement religieux et un enseignement général qui suit le programme de l'éducation nationale.¹
- Le lycée d'enseignement privé musulman Averroès à Lille, en France métropolitaine. Actuellement le seul lycée contractualisé avec l'éducation nationale depuis 2008, et classé meilleur lycée de France en 2013.²

Un autre établissement reconnu par l'Etat n'a obtenu ce statut que pour certaines de ses classes, il s'agit du groupe scolaire Al Kindi à Lyon. Cet établissement propose des classes de primaire, collège et lycée, en suivant les programmes de l'éducation nationale.

D'autres établissements privés confessionnels musulmans existent mais sont quant à eux hors contrat avec l'Etat. Certains d'entre eux aspirent à une contractualisation avec l'éducation nationale qui allégerait ainsi les frais des associations par notamment la prise en charge des salaires des enseignants par l'Etat.

1 <http://reunion.orange.fr/news/reunion/au-coeur-de-la-medersa,601888.html>

2 <https://www.youtube.com/watch?v=ddZjedqIg5E>

Certains, émergent directement de projets éducatifs réfléchis et mis en place par la communauté musulmane proche d'une mosquée, comme pour le cas du lycée Averroès qui au départ était au sein de l'enceinte même de la mosquée, et ont fini par déménager par la suite, car conscient que cela ne pouvait faciliter la scolarisation d'un public plus large. Ils étaient soumis à une connotation trop religieuse qui pouvait être un frein pour les non musulmans.

Beaucoup de ces établissements sont soutenus par l'UOIF, il s'agit de l'Union des Organisations Islamiques de France. Elle est une fédération créée en 1983, qui regroupe plus de 250 associations musulmanes présentes au sein de la société française.

« Les valeurs et les actions de l'UOIF sont basées sur une lecture authentique et ouverte de l'islam, lecture dite du « juste milieu » qui prône la prise en compte du contexte socio-culturel dans la pratique et les discours religieux. Cette lecture adoptée par l'UOIF a permis de développer une pensée et des positions conformes à l'islam tout en intégrant le cadre républicain français. [...] Son action s'étend sur toute la France et sa finalité première est d'aider les musulmans de France à vivre et pratiquer leur religion dans la sérénité, la dignité et en harmonie avec leur environnement ».¹

L'UOIF tente de fédérer l'ensemble des initiatives afin d'en organiser et contrôler les différentes créations d'établissement.

C'est dans le souci de ce développement que s'est créé en mars dernier (2014), la Fédération Nationale de l'Enseignement Privé Musulman ou la FNEPM dont l'UOIF est partenaire. Fédération qui sera présidée par Monsieur Makhoul Mamèche, également directeur-adjoint du collège-lycée musulman Averroès à Lille.

¹ <http://www.uoif-online.com/presentation/>

Il expliquera dans une de ses interviews : « Il s'agit d'accompagner les écoles existantes en mutualisant les expériences, de présenter un interlocuteur à l'Education nationale pour défendre nos intérêts, mais aussi d'accompagner les projets de nouvel établissement ».¹

« Il faut dire que le besoin de coordination se fait de plus en plus ressentir car leur nombre ne cesse d'augmenter. « Chaque année, poursuit Makhlof Mamèche, on assiste à la création d'au minimum deux, trois nouvelles écoles privées musulmanes. Donc il y a aujourd'hui une demande. Il faut juste canaliser un peu ce mouvement »2.

En effet, depuis la loi de 2004 sur l'interdiction du port des signes religieux à l'école, dont les jeunes filles musulmanes ont été directement affectées du fait de la visibilité du port du voile à l'école défini comme ostentatoire, l'enseignement privé confessionnel musulman a connu une croissance considérable.

Actuellement, sont recensés une vingtaine d'établissements musulmans qui ont fait leur rentrée en septembre, dont une dizaine d'autres sont encore à l'état de projet.

Toutefois l'enseignement privé confessionnel musulman reste encore à l'état d'embryon comparé à l'enseignement catholique qui possède près de 9000 établissements, et près d'une centaine pour les établissements privés juifs sur le territoire français.³

1 <http://www.uoif-online.com/actualites/lenseignement-prive-musulman-sorganise-en-lancant-federatio/>

2 <http://www.uoif-online.com/actualites/lenseignement-prive-musulman-sorganise-en-lancant-federatio/>

3 http://www.cairn.info/docelec.ubordeaux.fr/feuilleter.php?ID_ARTICLE=PUF_POUCE_2012_01_0076

PARTIE 2 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

1) Démarche méthodologique :

Ce chapitre sera consacré à la méthodologie de la recherche, il s'agira de faire le lien entre les stratégies méthodologiques adoptées et ce que le terrain a pu nous offrir. Il sera également question d'identifier les contraintes et les difficultés rencontrées au cours de cette étude.

Nous avons tenté d'utiliser des outils de recherche et des approches différentes dans le souci d'obtenir des résultats plus pertinents. Il s'agira dans cette partie d'explicitier les étapes de la recherche, en y détaillant l'organisation.

L'entrée en terrain de recherche ... de la concrétisation d'un projet

L'observation au cœur du terrain

Au cours de ce travail de terrain, la méthode d'enquête employée a été dans un premier lieu l'observation ethnographique.

« L'expression d' « enquête » vise à cibler la dimension du travail de terrain [...] désigne ainsi l'enquête de terrain rigoureuse centrée sur l'expérience humaine dans ses dimensions culturelles, sociales et psychiques ainsi que le savoir produit par ces enquêtes et par la réflexion empirique fondée sur l'expérience humaine en générale »¹.

1 PAILLE, P., & MUCCHIELLI, A., L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. A. Colin, 2012, p.86

L'accessibilité du terrain nous a donné de premières informations visuelles qui s'offrent à nous en ce qui concerne l'environnement global de l'établissement Averroès. Nous partirons donc de ces informations afin d'avoir une première approche des lieux par le biais du perceptif, on peut également parler de faits-vision empiristes, où il s'agira des moments de présence au sein de l'établissement, des situations rencontrées, ainsi que la découverte des lieux, et des personnes.

Le fait d'observer implique une posture où l'on pose son regard qui est orienté en fonction de ce qui se présente, des diverses situations rencontrées. Ce n'est donc pas un acte passif. Lorsque l'on regarde on sélectionne ce qui va servir à construire ce travail descriptif. C'est une manière de lire le monde, ce qui demande une conversation mentale presque permanente, et suppose d'accepter qu'il y aurait aussi une autre façon de voir ce monde.

Il s'agit pour le chercheur de ne pas tomber dans l'illusion ou la croyance que tout est ainsi, car il faut garder à l'esprit que même la simple perception est faillible. Si l'on s'en tient à la simple perception visuelle, nous pouvons être dans l'erreur, car l'observation ne se limite pas à celle-ci. Il s'agit de reconstruire les données, en tentant d'y mettre un sens, et donc toujours être dans la nécessité de s'interroger sur ce que l'on voit.

Le choix du terrain permet de faire un travail de pré-enquête nécessaire, ici il s'agira de l'établissement Averroès, car aucun travail de recherche n'a encore été fait à ce sujet jusqu'à présent. Nous pouvons cependant, nous appuyer sur quelques articles de presse, ainsi que des documents officiels que nous nous sommes procurés au sein de l'établissement.

Ce bain ethnographique permettra également de créer une proximité culturelle et religieuse.

Le temps est gage de compréhension sur le terrain, à condition que la durée s'y prête, dans notre cas il ne s'agira que d'une semaine au sein de l'établissement.

Toute la difficulté sera de mettre en texte le visible, de transformer le regard en écriture. Il s'agit de la retranscription de l'expérience du chercheur, d'une mise en mot.

« Ce qui caractérise l'Homme ce n'est pas tant de faire des plans, de recourir à la pensée symbolique, que d'extérioriser, de communiquer ces plans, d'opérer des transactions portant sur ces produits de la pensée symbolique. Et c'est précisément ce type d'activité qu'encourage, que transforme et même transfigure l'écriture »¹.

Présentation du terrain de recherche

Le choix de terrain s'est porté sur l'établissement privé confessionnel musulman Averroès, car il est à l'heure actuelle le premier et unique lycée privé confessionnel musulman sous contrat avec l'Etat, en plus d'avoir été classé premier lycée de France en 2013.

Avant l'entrée en terrain de recherche, il nous a paru nécessaire de faire quelques recherches documentaires préalables des lieux. Nous nous sommes donc intéressés à l'histoire du lycée Averroès.

Le nom d'Averroès est chargé de symbolique, il fait référence au philosophe Averroès Ibn Ruchd (né en 1126 à Cordoue) qui fut également juge, médecin, et juriste. Il fut un philosophe de renommer de par son travail sur l'œuvre d'Aristote, et considéré comme figure importante de la philosophie à la fois en terre d'Islam et en Occident.

¹ Citation extraite de cours magistral licence Sciences de l'éducation (matière recherche qualitative et ethnographie) citation de Goody dans la raison graphique, la domestication de la pensée sauvage.

Il est « considéré comme la référence de toute personne se réclamant de cette double appartenance, Averroès inspirera, huit siècles plus tard, le lycée-collège qui portera son nom. Ce dernier ne pouvait pas trouver meilleur symbole pour illustrer la rencontre fructueuse entre l'Islam et l'Europe »¹.

C'est en 1994, suite à l'exclusion de 19 jeunes filles d'un établissement public voisin, que le projet d'établissement privé confessionnel musulman a été réfléchi. Le but premier a été de répondre à un besoin pressant d'aider ces jeunes filles à pouvoir continuer leur scolarité ne serait-ce au moins jusqu'au baccalauréat.

Il a fallu attendre 10 ans avant que le projet se concrétise. En 2003, l'association dépose une demande d'ouverture d'un lycée privé musulman d'enseignement général. Le 10 juillet 2003, l'autorisation sera délivrée.

L'objectif étant, qu'au bout de 5 ans, l'établissement puisse passer sous contrat avec l'Etat. C'est en 2008, qu'il y aura signature du contrat avec l'Etat.

En 2010, l'établissement dispense également un enseignement technologique permettant de recevoir la taxe d'apprentissage annuelle, ce qui permettra d'alléger les dépenses de l'association.

Le programme scolaire suivi au sein de l'établissement est celui de l'éducation nationale. Deux matières seront également proposées et enseignées aux élèves, il s'agit de la langue arabe et de l'éducation religieuse à raison de deux heures par semaine pour chacune d'entre elles.

L'effectif de l'établissement passe de 15 à 463 élèves en 2013.²

¹ Annexe plaquette Lycée-collège Averroès

² <http://www.lycee-Averroès.com/>

Entretien semi directif

-

« La situation d'entretien constitue une rencontre paradoxale entre une offre implicite de parole de la part de l'enquêté et une demande explicite de parole de la part de l'enquêteur. Quand bien même ils s'accordent, pour l'un à produire un discours, et pour l'autre à le recueillir fidèlement, les deux protagonistes n'ont pas en effet les mêmes attentes ni les mêmes représentations de ce qu'est un entretien de recherche¹ »

- (Mauger, 1991)

-

C'est dans une approche qualitative, que notre choix de recueil d'information se portera. La méthode d'enquêtes qualitatives permettra d'interroger plusieurs individus par le biais d'entretiens semi-directifs pour ainsi travailler sur les discours des personnes afin d'identifier leurs choix d'orientation dans l'intégration d'un établissement privé confessionnel musulman, mais aussi, connaître leur vision des choses et de la réalité à travers leur témoignage.

Les entretiens s'adresseront directement aux acteurs éducatifs de l'établissement, à savoir principalement les professeurs et les élèves. Il s'agira de les amener à parler de l'établissement dans lequel ils vivent leur expérience éducative, en les laissant s'exprimer à la fois sur leur vécu et leur sentiment. Il s'agira de leur donner la parole, afin de recevoir leur point de vue et d'avoir une approche autour des questions touchant à la vie de l'établissement à travers le regard des différents acteurs eux-mêmes, et de connaître les raisons qui les ont amenés à intégrer l'établissement Averroès.

Il faudra toutefois garder à l'esprit que cette tentative d'élucidation du réel par cette approche qualitative, reste confrontée au fait que la réalité sociale reste inépuisable. Tout phénomène étudié n'aura jamais fini d'être interrogé.

¹ P. BRECHON, *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*, éd. Presses universitaires de Grenoble, 2011, p. 47

Le déroulement d'un entretien est la manifestation d'un don de soi, qui au-delà de la simple expression verbale et du dialogue, peut nous donner la sensation que les interviewés nous font part de leurs confidences en communiquant leurs « pensées privées ».

La fluidité du discours de la personne peut indiquer s'il y a plus ou moins de réserve. Un autre élément peut être révélateur quant à la spontanéité de l'interviewé, il s'agit du vouvoiement. On peut supposer que certains aient souhaité conserver cette forme d'échange dans le souci d'y préserver une distance « virtuelle ». D'autres majoritairement ceux où une proximité vis-à-vis de l'âge entre l'enquêteur et l'enquêté était proche, le tutoiement a été spontanément employé lors de l'échange.

Afin d'installer les conditions d'une expression la plus libre et spontanée possible, il s'agit d'établir une sorte de « relation de confiance » en un temps réduit, qui passe par une présentation de soi à l'enquêté ainsi qu'une énonciation de la démarche de recherche.

Aussi le chercheur doit faire preuve d'un comportement d'écoute, au sens d'être attentif à ce qui est dit, tout autant que ce qui n'est pas dit, et ceci en conservant une attitude neutre vis-à-vis de l'interviewé.

Toute la difficulté de l'entretien réside dans le fait que l'échange doit suivre un fil conducteur dont l'enquêteur se doit d'en conserver la maîtrise, tout en créant les conditions d'une expression libre de la parole de l'enquêté.

Composition de l'échantillonnage

Dans la réalisation de cette enquête, il n'a pas été possible de nous entretenir avec toutes les personnes appartenant à l'établissement. Des choix ont dû par conséquent s'opérer. Afin que l'échantillon soit le plus représentatif possible, nous nous sommes attachés à interroger principalement les professeurs et les lycéens du lycée collège Averroès.

Travaillant sur la question des motivations qui les ont amenés à intégrer cet établissement, il nous a paru plus pertinent de nous adresser à ces personnes qui incarnent les acteurs eux-mêmes, qui vivent au quotidien et font partie de l'environnement Averroès, et donc sont les mieux placées pour en parler, ce qui par conséquent aurait une représentativité plus pertinente.

Etant donné que l'enquête reste limitée à un certain nombre de personnes, on ne peut jamais être sûr de la représentativité des discours mais cela permet toutefois d'en avoir une approche. Par ce travail d'enquête, nous avons pu nous entretenir avec 24 personnes. Notre indice de choix sera de nous adresser à ceux qui « vivent » leur scolarité ou exercent au sein de l'établissement, qui ont en commun le fait d'être au cœur de l'environnement Averroès au quotidien, il sera donc question des acteurs éducatifs.

Toutefois, nous pourrions remarquer que cet échantillon n'est pas homogène. Il se compose de :

- 16 professeurs
- 5 élèves (dont 2 fraîchement diplômés qui ont fait leur rentrée à l'université)

Ainsi que :

- 1 parent
- 2 personnels éducatifs (dont un surveillant, et une documentaliste)

Echantillon peu exhaustif compte tenu du fait qu'une grande partie des entretiens ait été faite avec les professeurs. Entretiens que l'on peut qualifier d'« opportunistes » car il a été difficile d'anticiper le nombre de personnes disponibles avant notre arrivée sur les lieux. Tout s'est mis en place au fur et à mesure que nous avons pu rencontrer les personnes.

Il aurait été intéressant de croiser avec le discours des parents, ceux des élèves et des professeurs, mais la prise de contact par mail n'a pas été concluante, et les parents bénévoles rencontrés au sein de l'établissement très investis et engagés dans leurs tâches du midi, ont été très peu disponibles.

Les élèves pour la plupart étaient en période de préparation du baccalauréat. Les personnes sélectionnées ont été des personnes volontaires qui se sont rendues disponibles au cours de notre semaine de présence dans l'établissement.

Afin de garantir l'anonymat des personnes interrogées durant les entretiens, les noms et prénoms ont été volontairement supprimés, pour les professeurs seuls les matières enseignées ont été conservées.

« Ces enquêtes, qui visent la connaissance d'un système pratique (est entendu par les pratiques elles-mêmes et ce qui les relie : idéologies, symboles, etc.) nécessitent la production de discours modaux (qui tend à traduire l'état psychologique du locuteur) et référentiels (discours qui décrit l'état des choses), obtenus à partir d'entretiens centrés d'une part sur les conceptions des acteurs et d'autre part sur les descriptions des pratiques¹ »

¹ A. BLANCHET, A. GOTMAN, *Enquête et ses méthodes L'entretien*, éd. Armand Colin, 2007, p.30

La répartition de notre échantillon se compose du côté des enseignants de :

- Huit enseignants et
- Huit enseignantes.

L'ordre annoté des entretiens ici répertoriés respecte l'ordre de passage, nous commencerons par une brève présentation des professeurs :

1. Enseignant d'économie gestion, a déjà exercé dans le public, enseigne depuis environ une dizaine d'années, et plus récemment dans l'établissement Averroès.
2. Enseignante de physique chimie au lycée collège Averroès depuis 2010. Elle a également fait partie des premières jeunes filles exclues du système scolaire dès les années 1994, pour le port du foulard à l'école. Mère de famille de trois enfants, dont une de ses filles qui a été scolarisée au lycée Averroès.
3. Enseignante d'anglais au lycée collège Averroès depuis 2012. Elle exerce depuis une dizaine d'années, au sein de divers établissements privés et publics en Angleterre, également dans des centres de formation et des entreprises en France.
4. Enseignante de français au lycée collège Averroès depuis quatre ans. Elle n'a jamais enseigné dans des établissements publics car le problème du port du voile s'est posé.
5. Enseignante d'anglais au lycée collège Averroès depuis 5 ans. Elle a fait partie des jeunes filles exclues du système scolaire suite à la loi de 2004. Elle a commencé à enseigner tout en étant étudiante, par de l'accompagnement et soutien scolaire au sein de l'établissement Averroès.
6. Enseignante de culture et civilisation musulmane au lycée collège Averroès. Elle a fait partie des personnes qui ont pensé le projet Averroès. Mère de famille investie et engagée sur le plan associatif, elle a également scolarisé ses enfants au lycée Averroès durant les premières années de sa création.
7. Enseignant d'éthique islamique au lycée collège Averroès depuis environ deux ans. Il enseigne à la fois dans les classes de collège et de lycée de ce même établissement.
8. Enseignant de la langue arabe au lycée collège Averroès depuis un an. De double formation universitaire, il possède des qualifications à la fois dans le domaine des lettres et de la langue arabe.

9. Enseignant de philosophie au lycée Averroès, il débute sa première année scolaire au sein de l'établissement. Il a également enseigné à l'université ainsi que dans d'autres établissements publics.
10. Enseignant d'EPS au lycée collège Averroès depuis 2006. Il intervient également auprès d'autres établissements publics ainsi qu'au sein d'une université catholique.
11. Enseignant de la langue arabe depuis une vingtaine d'années, il fait partie des fondateurs de l'établissement Averroès.
12. Enseignante d'espagnole au lycée Averroès depuis 2007. Elle exerce également au sein de divers établissements publics. Elle s'est également investie dans la réussite du projet Averroès.
13. Enseignant d'histoire géographie au lycée Averroès depuis 2009. Il exerce depuis une vingtaine d'années essentiellement au sein d'établissements publics, il s'est ensuite détaché de l'enseignement public afin d'enseigner uniquement au lycée. Le lycée Averroès constitue sa première expérience dans le privé.
14. Enseignant de mathématiques au lycée collège Averroès depuis 5 ans. Il a exercé dans un établissement privé catholique. Il s'est également investi dans la concrétisation du projet d'établissement Averroès.
15. Enseignante de mathématiques au lycée collège Averroès depuis 2004. De formation mathématiques appliquées et ingénierie statistiques, « fraîchement » diplômée elle n'a pas pu suite à son parcours obtenir de poste d'ingénieur d'étude du fait du port du foulard. Elle s'est donc par la suite orientée dans l'enseignement.
16. Enseignante d'anglais au lycée collège Averroès, récemment diplômée en langue elle débute sa première année scolaire au sein de l'établissement.

Parmi les enseignants qui ont participé aux entretiens, il nous a semblé pertinent afin de souligner la diversité confessionnelle des différentes personnes appartenant à un établissement privé confessionnel musulman, de préciser que quatre d'entre eux ne sont pas de confession musulmane.

Chacun des enseignants avec qui nous avons pu nous entretenir, ont fait spontanément part de leur confession religieuse, sans même en avoir abordé explicitement la question.

Master 2 Sciences de l'éducation

Nous avons également rencontré cinq élèves dont deux anciens de moins d'un an scolarisés au lycée Averroès. Nous poursuivrons donc cette présentation d'entretiens avec les lycéens et anciens lycéens :

1. Une élève en classe de première S au lycée Averroès. Elle a intégré l'établissement depuis sa seconde.
2. Un élève en classe de terminale ES, termine sa deuxième année au sein du lycée Averroès. Après une réorientation professionnelle dans le domaine de la cuisine, il a fait le choix de revenir vers un enseignement général.
3. Une ancienne élève qui a obtenu son baccalauréat l'an passé, étudiante en première année de licence en langue arabe.
4. Un élève en classe de terminale ES, a également effectué sa classe de première ES au sein du lycée Averroès. Il nous a fait part de son regret de ne pas avoir également fait sa seconde au sein de ce même établissement.
5. Une ancienne élève qui a obtenu son baccalauréat l'an passé, étudiante en première année de licence à sciences-po. Elle a effectué ses trois années de lycée au sein de l'établissement Averroès.

Enfin, nous avons eu l'opportunité de nous entretenir avec :

1. Un parent bénévole faisant partie de l'association parents d'élèves de l'établissement, dont les enfants sont scolarisés, un d'entre eux est devenu professeur au sein de ce même établissement.
2. La documentaliste chargée de l'orientation des élèves, elle propose également de l'accompagnement à la recherche d'informations documentaires.
3. Un surveillant, anciennement professeur en SVT, il est responsable de vie scolaire depuis quatre ans au sein du lycée collègue Averroès.

Difficultés rencontrées et stratégies adoptées

Difficultés

Dans le souci d'anticiper et préparer au maximum notre arrivée au sein de l'établissement Averroès, il nous a fallu prendre contact avec les membres de l'établissement. Nous avons dans un premier lieu rencontré le directeur d'établissement ainsi que le personnel d'accueil qui a par la suite contribué à transmettre les mails aux professeurs de l'établissement.

C'est à ce moment-là que s'est fait ressentir la contrainte géographique (car à l'autre bout de la France) qui ne nous a pas permis de nous présenter physiquement sur les lieux pour une meilleure prise de contact.

Cette prise de contact à distance avec les différents acteurs éducatifs au premier abord a été difficile car nous entrions dans la période de préparation du baccalauréat. Malgré le peu de retour que nous avons eu au départ, une fois sur les lieux, les professeurs se sont rendus disponibles et intéressés par notre démarche.

Une certaine appréhension était présente à notre arrivée devant ce lieu inconnu, petite structure où tout le monde se connaît. Car nous pénétrions dans un lieu qui ne nous était pas familier au premier abord, nous nous vivions alors comme un élément étranger à cet environnement qui nous était encore inconnu.

Il a fallu adopter des stratégies d'adaptation et ceci par des prises d'initiative, en se présentant directement avant même que la question soit abordée, même s'il arrivait que spontanément certains le fasse avant.

Toujours se rendre disponible et flexible afin d'en faciliter les prises de rendez-vous, et ceci en restant sur les lieux.

Toutefois, nous étions soumis à une contrainte de temps, où beaucoup de choses se présentaient à nous en un temps très court. Nous avons tenté d'optimiser le temps au maximum, afin d'avoir une vue suffisamment riche d'ensemble, et de pouvoir en faire une sorte d'état des lieux général.

Nous avons donc fréquenté les lieux durant une semaine, au cours de laquelle nous avons pu rencontrer les professeurs et les élèves, ainsi qu'échanger avec le personnel d'accueil et de vie scolaire.

Cette intégration au sein de la communauté d'Averroès n'a pas été un frein pour notre part, car nous possédions déjà auparavant une certaine affinité avec de nombreuses personnes de confession musulmane. De ce fait, les rencontres ont été davantage riches en échange.

Position du chercheur

« Difficultés subjectives. Danger de l'observation superficielle. [...] Ne pas croire qu'on sait parce qu'on a vu ; ne porter aucun jugement moral. Ne pas s'étonner. Ne pas s'emporter. [...] Bien choisir les témoignages. [...] l'objectivité sera recherchée dans l'exposé comme dans l'observation. Dire ce que l'on sait, tout ce que l'on sait, rien que ce que l'on sait »¹

L'entreprise de la position du chercheur réside dans toute son attitude même.

Nous avons été sensible à cette citation tout comme l'ouvrage même, car nous avons en commun avec l'auteur d'avoir vécu et ressenti cette « affinité » avec notre terrain d'étude, au risque de se voir « séduit » par notre propre objet de recherche. Le fait même d'en prendre conscience permet ainsi d'en prendre rigueur, afin d'y trouver la distance de réflexion nécessaire permettant d'y poser un regard objectif. Nous ne sommes pas des êtres insensibles, c'est pourquoi il est nécessaire d'interroger et de réfléchir notre ressenti vis-à-vis de notre vécu ethnographique, afin d'adopter une démarche compréhensive et analytique vis-à-vis de ce qui nous a touché.

Nous avons été sensibles aux rapports humains qui s'en dégagent, à l'éthique prégnante qui faisait le caractère propre de l'établissement.

Dans ce travail de terrain, il s'agit pour le chercheur d'avoir le sentiment d'être rentré dans le rôle ethnographique en se détachant de ses préjugés.

¹ WACQUANT, L., Corps et âme : Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur, Agone, 2001, p. 5

Il a fallu rester dans son rôle de chercheur tout en s'intégrant dans la structure et y trouver sa place.

L'objectivité du travail de recherche se construit également par cette « honnêteté intellectuelle », dans la retranscription des faits tels qu'ils se sont présentés, « dire ce que l'on sait, rien que ce que l'on sait, tout ce que l'on sait ».

Il s'agit également pour le chercheur de prendre le risque de la réfutabilité. Objectiver sa propre subjectivité en la reconnaissant. C'est être conscient des a priori qu'on introduit dans ces recherches.

George Devereux dans « l'angoisse à la méthode » disait, « le véritable sujet de recherche c'est le chercheur lui-même », comment il se débat avec la recherche en s'interrogeant : pourquoi j'en suis là ? Quels sont les projets ? Quels intérêts ? Donc il s'agit d'expliquer les choix de méthode et de technique, l'explicitation de la recherche participe à l'objectivation de la recherche et la clarification des raisons qui l'ont amené à faire ce choix.

Dans la situation d'ethnographie comme nous l'avons vu précédemment, le chercheur se retrouve dans une position « d'agent double », comme s'il était entre deux mondes : à la fois intégré et imprégné de la culture de l'établissement, tout en gardant à l'esprit les contraintes et obligations auxquelles il doit répondre qui appartiennent à la culture savante de la recherche.

Très vite ce qui aurait pu nous paraître « étrange » car étranger et inconnu, nous est devenu familier.

Le chercheur doit être à l'affût de tout ce qui se passe, donc disposer d'une grande disponibilité. Toute la question est la sélectivité, donc réduire le champ d'observation car l'on se retrouve toujours face à une masse importante de données.

Aussi, se pose la question de la place du chercheur, et ceci en fonction d'une plus ou moins grande implication ou participation. Dans notre cas, nous sommes restés dans la salle des professeurs, mais également dans les réfectoires des élèves, ainsi que dans la cantine où nous avons pu échanger avec les mamans qui s'occupent des repas du midi.

Une autre dimension à prendre en compte est la question de la visibilité, d'où cette démarche de nous présenter spontanément aux personnes qui ne nous connaissent pas, car nous étions un élément extérieur s'introduisant dans un lieu « intime » qu'est l'école. Et n'appartenant pas à la structure cela à contribuer à trouver notre place dans l'établissement, il s'agit de signifier notre présence en ces lieux, afin d'être considéré comme un membre à part entière, ce qui nous a donné rapidement le sentiment d'être intégré au sein du groupe scolaire de l'établissement.

Une prise de distance vis-à-vis du terrain peut-être également nécessaire : se poser la question comment la trouver et à quel moment ?

La prise de distance se fait dans le temps d'analyse. Il s'agit pour le chercheur d'être dans la capacité de prendre de la distance par rapport au réel. Ces interprétations sont des fictions au sens où se sont quelque chose que l'on construit, créées de toutes pièces à partir de choses que l'on a observé et qui permet de faire une sorte de mise en regard vis-à-vis de ce qui est exprimé.

« La question clé en ethnographie, c'est de maintenir l'équilibre entre intégration et empathie sur le terrain, mais aussi la distanciation et la réflexion qui réclame de la créativité »

La position du chercheur se situera dans une situation qui se veut paradoxale mais complémentaire, à savoir à la fois créer des situations de proximité, et garder une certaine distance pour avoir un recul nécessaire de la situation afin d'éviter d'être prise dans une certaine subjectivité.

Pour se faire, il s'agira d'adopter une approche compréhensive comme « positionnement intellectuel qui postule d'abord la radicale hétérogénéité entre les faits humains ou sociaux [...] étant des faits porteurs de significations véhiculées par des acteurs (hommes, groupes, institutions...). L'approche compréhensive postule également la possibilité qu'à tout homme de pénétrer le vécu et le ressenti d'un autre homme (principe de l'intercompréhension humaine). Elle comporte toujours un ou plusieurs moments de saisie intuitive, à partir d'un effort d'empathie, des significations dont tous les faits sociaux et humains sont porteurs¹ ».

¹ P. PAILLE, A. MUCCHIELLI, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 3^{ème} édition Armand colin, 2012, p.40

2) Modèle d'analyse

Choix d'analyse

Cette partie sera consacrée à l'analyse des différents entretiens réalisés au cours des recherches. Cette analyse se fera sur le mode thématique. Pour se faire, nous constituerons une grille d'analyse thématique recensant les différents thèmes et sous-thèmes dégagés lors de l'analyse de contenu des entretiens (conf. grille thématique).

Une grille d'analyse a été constituée (conf. Annexe) au sein de laquelle nous avons regroupé par thème et sous thème les parties de chaque entretien qui y correspondent.

Cette approche qualitative fera intervenir au cœur de son analyse la compréhension, qui permettra la construction de l'interprétation et ceci par un travail suivant une tentative herméneutique.

« L'herméneutique n'est pas une méthode, elle est sous la forme de la transaction entre l'interprète du monde et le mode de l'interprète, et elle est la réflexion sur les formes et la modalité de cette transaction. Elle est « une réflexion philosophique sur le phénomène de la compréhension et le caractère interprétatif de notre expérience du monde ». En ce sens, elle est véritablement de l'ordre des processus de la pensée qualitative¹ »

Il s'agira de saisir le sens de cette réalité, en faisant intervenir la « logique naturelle » du chercheur, et ceci en faisant un travail de compréhension.

¹ P. PAILLE, A. MUCCHIELLI, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 3^{ème} édition Armand colin, 2012, p. 104

Définition des catégories

Dans ce travail d'analyse nous avons retenu trois grands thèmes afin d'opérer le découpage de chaque entretien. De ces grands thèmes découlent certains sous thèmes qui ont émergé de la lecture des entretiens et par conséquent qui n'ont pas fait l'objet explicite de questions, d'autres ont été évoqués dans la formulation de certaines questions.

Pour réaliser ce travail, nous serons dans une analyse de contenu, grâce à laquelle nous pourrions segmenter le texte de chaque entretien afin de l'interpréter sociologiquement à l'aide des sous thèmes qui ont été dégagés au préalable. Ce procédé nous permettra d'en faire ressortir « leur récurrence, leur association, leur imbrication dans les différents contextes d'énonciation »¹.

Thèmes et sous-thèmes

Le guide d'entretien abordera successivement les trois grands thèmes retenus à savoir :

- La spécificité de l'établissement : il s'agira de s'intéresser à ce qui fait l'identité d'Averroès à travers sa spécificité et son caractère. Mais également identifier ce qui pourrait le différencier des autres établissements ainsi que ce qu'il aurait en commun, à travers le vécu et l'expérience des acteurs.

¹ BRECHON, P., *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*, Presses universitaires de Grenoble, 2011, p. 65

Master 2 Sciences de l'éducation

- Le choix d'établissement : il s'agit d'identifier les différents choix où ce qui ont amené les individus à s'orienter et intégrer l'établissement Averroès.
- La vie d'établissement : cette partie s'intéressera davantage à mesurer l'ambiance qui règne au sein de l'établissement, mais aussi l'organisation de celui-ci, ainsi que les diverses attentes et ressenti des acteurs à travers leur témoignage.

De ces grands thèmes, découlent les sous thèmes suivants :

- Pour la spécificité de l'établissement :
 - Spécificité et caractère propre
 - Différences et similitudes avec les autres établissements
 - Lien entre dimension éducative et religieuse
- Pour le choix d'établissement :
 - Motivations (qui se déclinent)
 - Opportunités personnelles et/ou professionnelles
 - Curiosité
 - Objectifs
- La vie d'établissement :
 - Etablissement Averroès
 - Environnement et climat de l'établissement (ambiance, rythme, rapports entre les différents acteurs éducatifs)
 - Organisation et aménagement
 - Projets éducatifs et pédagogiques
 - Les attentes
 - Ressenti

Présentation de la grille thématique

GRILLE THEMATIQUE

THEME 1 : Spécificité de l'établissement

Spécificités et caractère propre

Différences et similitudes avec les autres établissements

Lien entre dimension éducative et religieuse

THEME 2 : Le choix d'établissement

Motivations

Opportunités personnelles et/ou professionnelles

Curiosité

Objectifs

THEME 3 : La vie de l'établissement

Etablissement Averroès

Environnement et climat de l'établissement

Organisation et aménagement

Projets éducatifs et pédagogiques

Les attentes

Ressenti

PARTIE 3) RESULTATS DE RECHERCHE ET DISCUSSION

Etablissement Averroès

L'histoire du lycée-collège Averroès fait de lui l'un des pionniers de l'enseignement privé confessionnel musulman en France. Il incarne la réussite d'un projet institutionnel novateur dans l'histoire de l'enseignement français.

Il est le fruit d'une cohésion et d'un investissement commun, le défi relevé par toute une communauté. Il constitue une exemplarité de solidarité et d'entraide, de par le soutien financier de la communauté qui a permis au projet de se maintenir durant 5 ans grâce aux dons des adhérents et des fidèles. Une grande part de bénévolat a également contribué à donner vie à l'établissement.

« Dans un temps court on a réalisé un projet colossal, un projet civilisationnel, un projet qui demande des moyens financiers, des moyens humains des moyens pédagogiques, donc ça montre l'aspect collectif, le travail d'un groupe, l'ambition. On a cru. Ça c'est les points positifs, et il y a des enseignants de qualité, des enseignants qui considèrent que ce sont leur projet, ils travaillent ils font de leur mieux pour que les élèves réussissent, et terminent leur scolarité dans de bonnes conditions. » (l.117, prof arabe, entretien n°14)

Un engagement des acteurs aussi bien musulmans que non musulmans qui se sont impliqués de près ou de loin et ont cru et participé à la concrétisation du projet Averroès.

« Le lycée Averroès est un lycée qui est fait par la communauté, pour la communauté mais pas que pour la communauté française elle est faite pour la France

point c'est tout. On est là on participe à la réussite de la France » (1.191, terminale ES, entretien n°19)

Un établissement qui aspire à l'ouverture, au-delà des convictions religieuses, car il témoigne d'un manque de diversité culturelle et religieuse. Il aspire à une ouverture, en privilégiant l'humain. Du côté des élèves, le bon comportement et les résultats scolaires sont exigés, du côté des enseignants la compétence est demandée outre la conviction religieuse. Dans cette volonté d'ouverture, il se veut être un échantillon de ce que les élèves retrouveront à l'extérieur, dans un contexte qui respecte les principes religieux. Son caractère musulman offre la possibilité de vivre et de s'épanouir dans sa religion, tout en respectant les choix de chacun, toutes les jeunes filles sont libres de porter ou non le voile, la prière n'est pas une pratique imposée, chacun pratique ou non de son libre arbitre car « nul contrainte en religion ».

Un cadre qui leur permet à la fois de se nourrir spirituellement tout en conjuguant le contexte républicain dans lequel ils vivent.

« Le lycée Averroès est ouvert à tout le monde, pas que les enseignants musulmans, tous les enseignants à condition qu'ils soient compétents, et ils le sont, on a des non musulmans et on cherche la compétence. C'est pas les gens pieux. On a des enseignants d'histoire, de langue, de math, qui sont pas musulmans et ça chacun sa religion, et ça c'est un point positif. Donc c'est pas un lycée qui se recroqueville qui est fermé mais qui euh... c'est pas le communautarisme négatif, mais on est ouvert. » (1.121, prof arabe, entretien n°14)

Considéré comme le « grand frère » d'une nouvelle « fratrie institutionnelle » en plein essor du privé musulman, il est le premier lycée contractualisé avec l'Etat, en plus d'avoir été classé premier lycée de France en 2013. Donnant ainsi le courage et l'élan à d'autres projets de se lancer dans cette « aventure institutionnelle » et ainsi ouvrir leur porte, pour certains dès la rentrée prochaine. On assiste à l'expansion d'un marché porteur répondant à une demande qui ne fait que croître.

« C'est le fait d'être c'est comme l'aîné en fait, le grand frère. Quand l'aîné a réussi en général les autres se battent pour lui ressembler. Quand l'aîné malheureusement ne réussit pas, c'est difficile pour les autres » (1.291, prof math, entretien n°18)

Né d'une réflexion qui commença dès les années 90, avec les premières exclusions de jeunes filles musulmanes de certains établissements. La question d'une institution représentative de la communauté musulmane va alors se poser (au même titre que les autres communautés à caractère religieux tels que les catholiques et les juifs possédant déjà leurs établissements privés confessionnels).

L'élément déclencheur quant à la réalisation du projet, s'est fait à la suite des conséquences de la loi de 2004 interdisant le port de signes religieux dits ostentatoires à l'école, dont les jeunes filles musulmanes ont été directement affectées, car exclues du système scolaire du fait qu'elles aient refusé d'enlever leur voile.

Il a donc fallu apporter une solution à ces jeunes filles déscolarisées, en leur donnant l'opportunité de poursuivre leurs études et ceci en les accueillant dans un lieu qui leur permettent de continuer jusqu'au baccalauréat.

Elles ont dans un premier temps étaient inscrites au cned, puis accompagner par des professeurs bénévoles leur proposant des cours de soutien et d'aide à la mosquée. C'est dans ce lieu que va se dessiner les prémises de l'enseignement privé confessionnel musulman au sein de la métropole. Il s'agit de la mise en place d'un dispositif qui à la fois respecte les préceptes religieux de chacun, tout en permettant à tout le monde dont ces jeunes filles exclues du cercle scolaire, d'étudier dans de bonnes conditions qui respecte leurs convictions.

Cette alternative constitue la première expérience de ce genre, dans l'ambition de garantir et d'offrir l'opportunité à ces jeunes filles d'étudier avec leur voile comme n'importe quel élève.

« Un établissement privé musulman pourquoi pas comme tous les autres on a le droit d'avoir notre propre établissement avec notre caractéristique, notre éthique, notre façon de faire, et voilà comme cette loi, c'était en projet, avec cette loi on va dire que ça s'est un petit peu accéléré, et on a mis en place à la rentrée 2004 2005 l'établissement pour permettre à ces jeunes déscolarisées enfin qui ne pourraient plus être scolarisées avec leur foulard, d'étudier comme toutes les autres filles » (I.38, prof anglais entretien n°7)

Créé en 2003, au premier étage d'une petite structure au cœur de la mosquée de Lille sud, l'établissement Averroès a depuis deux ans investi de nouveaux locaux non loin de la mosquée. Il dispose d'une architecture comprenant deux entrées, une pour le personnel, l'autre dédiée aux élèves. Un portail s'inscrit dans le prolongement du mur extérieur, identifié par l'inscription du nom de l'établissement. Une structure naissante en développement et sous contrat avec l'Etat depuis 5 ans.

Le lycée-collège Averroès voit son effectif augmenté, passant de 11 à près de 400 élèves, en l'espace de 10 ans. *« Maintenant près de 464 élèves. L'année prochaine on aura à peu près 600 élèves, et ainsi de suite, donc je pense qu'au sein du lycée l'effectif ne fait que croître » (I.14, surveillant)*

Un nombre d'élèves croissant, dont une demande se fait grandissante, chaque année plus forte que le nombre de places disponibles au sein de l'établissement. Un effectif de plus en plus lourd avec un public qui s'élargit davantage.

« Cette année par exemple j'ai remarqué que dans mes classes de seconde il y avait moins de filles voilées par exemple que de filles non voilées. C'est quand même surprenant enfin bon ! Ça a été créé pour les filles voilées, et on se retrouve aujourd'hui avec moins de filles voilées donc vous voyez les clichés ont la vie dure ! » (I.254, prof histoire géographie)

Un établissement qui prend de l'ampleur de par la création d'un collège rattaché au lycée depuis deux ans, avec l'instauration des classes de 6ème et 5ème. D'autres classes de collège sont en projet dans le but d'aller de la 6ème à la 3ème. Le collège continue donc à évoluer dans cette optique. Le lycée quant à lui étant complet, se voit conserver les mêmes classes.

Le lycée-collège Averroès a pour ambition première le souci permanent d'un enseignement et d'une éducation de qualité, privilégiant le sérieux dans le travail afin que les élèves accèdent à la réussite. Il s'oriente dans la volonté de donner le meilleur de l'éducation afin d'arriver à l'excellence.

Le lycée-collège Averroès délivre un enseignement général et technologique qui respecte le programme de l'éducation nationale (avec la classe de première STG sous contrat avec l'état depuis l'an passé, la classe de terminale depuis cette année).

Il offre également la possibilité aux élèves de choisir la langue arabe (en lv1, lv2 ou lv3) ainsi que la culture et civilisation musulmanes aussi intitulée éthique musulmane à raison de deux heures par semaine pour chacune des deux matières. Un professeur de langue arabe nous précisera que la majeure partie des élèves (de l'ordre d'environ 90 pour cent) présente de l'intérêt pour la langue arabe et s'y inscrivent (toutes filières confondues), dont certains se destinent à l'enseignement de la langue.

Le lycée-collège Averroès suit le calendrier scolaire, avec les mêmes vacances et jours fériés. Il possède les horaires traditionnels suivi par tous les établissements et connaît des journées d'ouverture le mercredi et samedi matin.

« Je pense que le jour où ces gens qui sont pas forcément musulmans s'infiltreront dans l'établissement et puis verraient que finalement c'est comme ailleurs si ce n'est oui c'est vrai la dame elle a la fleur sur la tête ou l'autre une barbe mais ça dédramatise et je pense que l'on vivrait mieux ensemble à mon avis. On se focaliserait moins sur l'apparence, sur toutes ces questions annexes » (1.184 prof français)

Cependant, le parcours de cet établissement soulève bon nombre de questions de ce qui fait sa réussite, attirant la curiosité notamment des médias, qui suivent depuis 2003 de près son aventure, ouvrant un nouveau chapitre dans l'histoire de l'enseignement.¹

Une attention toute particulière quant à l'avenir du lycée encore jeune, mais qui a su faire sa place dans le paysage français. Et des interrogations quant à ce qu'il adviendra dans l'avenir. Le défi Averroès n'est donc pas encore terminé... face à de l'incompréhension et des critiques il devra encore faire ses preuves, en s'inscrivant dans la durée...

« De plus en plus on est surveillé donc par les médias. Puisqu'on est les premiers, comment ça se fait que cet établissement ils sont les premiers, qu'est-ce qu'ils font? Comment ils travaillent ? Ça c'est encore un regard extérieur, et aussi plus de demandes de gens qui veulent venir voir le lycée » (1.159, prof prof sport)

« C'est que la plupart des critiques qui sont mises à l'encontre de la religion et donc à travers ça à l'encontre de l'établissement, c'est des critiques d'ignorance d'incompréhension »² (1.243, terminale ES)

« Je pense que le lycée sera vraiment reconnu que quand il y aura des non musulmans. Pour prouver que c'est pas un enseignement communautaire » (1.92, ancienne élève, étudiante sciences po)

¹http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/03/28/pluie-d-eloges-pour-le-lycee-musulman-Averroès-de-lille_3149550_3224.html

²<http://www.bvoltaire.fr/christinetasin/le-succes-du-lycee-musulman-Averroès-un-trompe-loeil,22070>

Spécificités et caractère propre

Le lycée Averroès, issu de la manifestation de l'œuvre de toute une communauté, par l'investissement des personnes qui de près ou de loin ont participé à donner vie au projet d'établissement. L'une des particularités d'Averroès est donc d'avoir lancé ce défi, dans la concrétisation d'un lycée qui accueille ces jeunes filles exclues du cercle scolaire, dans la volonté d'offrir un enseignement pour tous, ouvert à tous.

« Cette synergie entre la nouveauté du projet, parce que bon c'est vrai que la communauté musulmane, elle souffre d'une image négative etc, donc là le fait de pouvoir se réunir autour d'un projet éducatif, quelque chose qui apporte vraiment une valeur ajoutée, ben là je pense que c'est ce qui a fait en sorte que le projet réussisse, l'équipe ben les initiateurs ont été vraiment voilà, beaucoup de travail aussi, beaucoup beaucoup de travail et de volonté pour pouvoir arriver à un tel résultat qui est miraculeux finalement. » (1.65, prof math, entretien n°21)

L'identité et la spécificité d'Averroès s'inscrit dans son caractère propre principalement attaché aux valeurs musulmanes dont l'éthique est porteuse, c'est-à-dire ce qui différencie Averroès des autres établissements, c'est son islamité.

Sa conscience à référence religieuse se définit dans la volonté de faire et répandre le bien autour de soi, ce qui par conséquent amènerait à travailler plus, à s'investir davantage, à donner plus. En d'autres termes, il s'agit d'inciter à l'entraide, au partage, et ceci dans le souci d'apporter quelque chose à l'autre, de faire et répandre le bien autour de soi dans un élan de solidarité. Autrement dit, c'est faire dans la pratique un lien direct entre l'engagement et le religieux.

« *Cette touche religieuse qui le pousse à faire du bien pour être au service de l'autre. Je pense que c'est ça le plus du religieux hein, avec le rapport au travail.* » (1.265, prof de math, entretien n°18)

Cette éthique qui se veut prégnante au sein de l'établissement consiste : « *à transmettre aux élèves les valeurs et les principes de l'islam, à travers son histoire à travers sa pensée, à travers son dogme aussi, bien sûr le programme du lycée n'est pas le même que le programme du collège, donc il y a un fil conducteur qui part du collège jusqu'au lycée* » (1.5, prof éthique)

Son contexte religieux offre la possibilité de vivre sa croyance, non pas sous l'aspect d'une contrainte, mais en laissant le choix et la liberté à chacun de pratiquer s'il le souhaite. Le caractère propre de l'établissement ne s'impose donc pas de fait aux individus, « *On ne souffre pas du caractère propre de l'établissement bien au contraire. Ça offre plus.* » (1.128, prof de français)

Les élèves ont donc la possibilité de s'épanouir avec ou sans le foulard, sans être contraintes ou soumises à une pression sociale quelconque. Un lieu de recueillement est également disponible pour les prières. Un cadre qui donne la possibilité d'être dans un environnement où il est possible de trouver ce « *rappel à Dieu* ».

De ce fait, le « *contexte Averroès* » donne également la possibilité et la liberté de parler de Dieu et de la religion. Ce qui donne le sentiment de ne pas être dans la censure, et ainsi sortir d'une appréhension quant à la manière d'aborder les choses avec les élèves lorsqu'il s'agit de parler de religion, ou de sujets qui pourraient s'y référer, et donc la possibilité de faire des parallèles entre les différentes religions, des liens ou des rapports, au bénéfice d'une « *culture plurireligieuse* » qui permettrait aux élèves de se familiariser avec les religions.

Aussi le public étant sensible aux valeurs de l'établissement, il est alors plus aisé pour les professeurs de faire intervenir la religion musulmane dans la morale, afin d'y véhiculer des valeurs universelles telles que le respect et la tolérance. Il arrive également que la religion soit utilisée pour cadrer et canaliser les comportements des élèves.

« *Moi personnellement, chui pas dans la répression. Je privilégie et j'utilise au maximum cet atout qu'on a, faire appel à l'éthique musulmane, pour rappeler sans cesse à l'ordre.* » (1.463, prof arabe entretien n°10)

Au cours des entretiens, la notion de respect s'est faite valoir à plusieurs reprises. Il s'agit d'une éthique emprunte de valeurs universelles qui intègre le respect mutuel. L'importance du respect et de la tolérance se veut garante d'un mieux vivre ensemble. « *Bel enseignement de la tolérance que de vivre au quotidien ici au lycée Averroès* ». (1.60, prof français)

« *Pourquoi au début je parlais du caractère propre ? Lorsqu'on est au lycée la relation elle est gérée par le respect, [...] parfois on prie ensemble, on commence par assalam aleykoun, ça n'empêche que le prof il reste prof, et que l'élève reste élève.* » (1.204, prof arabe, entretien n°14)

Par conséquent, l'effet s'en fait ressentir par l'ensemble des acteurs, mettant en évidence un effet positif au niveau relationnel. Autrement dit, un climat dans lequel les relations entre les individus seraient plus saines.

« *Je me souviens la première cigarette, ha j'ai pas toussé mais j'avais envie de tousser, j'ai mal au ventre mais je ne montre, 'fin c'est vraiment des choses sont profondément stupides mais sur le coup on est face à un effet de groupe. Et l'effet de groupe ça peut être dans les deux sens. Voilà. Donc ici l'effet de groupe tend en général vers le positif. Je dis pas que c'est systématique non plus mais globalement. Voilà. Pour la spécificité du lycée.* » (1.126, terminale ES)

Aussi, les différents acteurs éducatifs musulmans comme non musulmans témoignent du partage de valeurs communes au sein de l'établissement.

« *Une philosophie qui est partagée euh, à la fois par ceux qui adhèrent à leur religion mais aussi ceux qui adhèrent uniquement par les valeurs universelles* » (1.78, prof français)

Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage sont imprégnées de l'éthique de l'établissement Averroès, dans la volonté de transmettre à la fois des valeurs musulmanes et un contenu d'enseignement fidèle au programme de l'éducation nationale.

Les professeurs font preuve d'un investissement et d'un accompagnement qui vise la réussite des élèves. Plusieurs témoignages évoquent également une grande proximité entre les professeurs et les élèves, issue de cet investissement réciproque.

« Les professeurs se sacrifient pour la réussite du lycée. C'est la particularité je dirai d'Averroès. C'est que les professeurs se donnent à fond. Pour la réussite des élèves. Parce que l'on sait qu'on est porteur d'un projet ambitieux on sait qu'on se doit d'être les meilleurs, on se doit d'être les meilleurs et puis le musulman normalement, un musulman vise toujours l'excellence. » (1.284, prof anglais, entretien n°7)

Ce souci de l'excellence de par la réussite, vouloir le meilleur pour les élèves. Le souci du dépassement, être dans le défi constant qui est transmis aux élèves de devenir encore meilleur, toujours meilleur. Tout ceci soutenu par une équipe enseignante investie au quotidien, qui fait preuve d'engagement et de disponibilité pour leurs élèves.

« Averroès il disait qu'il est dans la nature de l'homme d'avoir besoin de l'aide des autres pour pouvoir accéder à l'excellence. Hey ben ici les enseignants ils nous tendent la main parce que nous on a besoin d'aide pour aller vers l'excellence. » (1.167, terminal ES, entretien n°19)

Certains voient dans la religion le moteur de leur entrain, de leur investissement dans cette volonté d'entraide et de soutien permanent.

« Le but ne se trouve pas seulement de l'intention de faire des « êtres fonctionnels » qui répondent à un cursus de vie, il s'agit également de leur transmettre des valeurs au-delà de l'aspect fonctionnel de l'être humain dans la société. Afin de leur donner les outils nécessaires qui leurs permettent de se concevoir à la fois pleinement citoyen et profondément musulman. [...] c'est transmettre cette harmonie-là ». (1.118, prof éthique)

Différences et similitudes

Similitudes :

Il apparaît au cours de notre travail de recherche, des similitudes et des différences entre les différents établissements qui composent notre paysage institutionnel.

On constate que certaines personnes insistent sur le fait que ce soit un établissement comme les autres, avec des élèves comme les autres, concernés par les mêmes problèmes que l'on rencontre de manière générale chez tous les jeunes. Possédant comme toute personne ordinaire des qualités et des défauts.

« Les élèves ils sont, c'est pareil comme lorsqu'on les voit en public ou en privé catholique se sont les mêmes nous avons les mêmes élèves, avec les mêmes difficultés hein, les bavardages, les absences, les retards, parfois un peu d'insolence, on a de tout vraiment, c'est un lycée comme les autres » (l.81, prof anglais, entretien n°7)

On peut supposer une volonté de sortir d'une certaine stigmatisation vécue ou appréhendée.

« Après sinon contrairement à ce que peuvent penser certains se sont des élèves comme les autres, ce sont des jeunes comme les autres tout simplement. » (l.45, prof éco gestion)

« L'individu stigmatisé se définit comme n'étant en rien différent d'un quelconque être humain, alors même qu'il se conçoit (et que les autres le définissent) comme quelqu'un à part »¹.

Alors que dans d'autres établissements le port du voile est banni de ses enceintes, au sein d'Averroès, il s'est banalisé, considéré comme un vêtement ordinaire sans distinction aucune. « *Parce qu'avant d'avoir affaire à des musulmans on a d'abord affaire à des êtres humains, avec leurs défauts leur fragilité leur caractère leur éducation* » (l.42, prof éthique)

Les jeunes filles peuvent avoir le choix de le porter ou non, dans les deux cas, elles seront considérées comme des élèves à part entière. Le voile ne vient donc pas interférer dans le rapport enseignant-élève, et s'inscrit dans le paysage de l'établissement.

« *Et puis non c'est pas gênant, c'est pas le hijeb que je vois c'est telle personne. Voilà donc le rapport enseignant élèves comme partout ailleurs, même peut être mieux parce qu'ils sont soudés dans cette histoire de religion et de communauté* ». (l.160, prof anglais, entretien n°3)

Le lycée-collège Averroès respectant le même programme que celui de l'éducation nationale, met en place les mêmes examens et prépare ses élèves à l'obtention d'un diplôme reconnu par l'Etat. Il dispense les mêmes matières et offre la possibilité de choisir la langue arabe ainsi que la culture et civilisation musulmane ou éthique musulmane en option.

L'établissement respecte les mêmes horaires de travail, avec des temps de pause ou de récréation. En ce qui concerne les vacances scolaires et jours fériés le lycée-collège respecte le calendrier scolaire. De ce fait, il dispose d'une organisation générale scolaire que l'on peut retrouver au sein d'autres établissements.

¹ E.GOFFMAN, *Stigmates : Les usages sociaux des handicaps*, Les éditions de minuit, 1975, p.130

Le contenu des cours peuvent être donnés par n'importe quel autre professeur soumis au même travail. L'enseignement dispensé serait similaire à celui que l'on pourrait retrouver dans d'autres établissements publics ou privés sous contrat.

Le lycée-collège Averroès dispose d'un lieu de recueillement au même titre que d'autres établissements privés confessionnels tels que les établissements catholiques, dont l'équivalent, sont les aumôneries.

Aussi, l'on retrouve la manifestation d'une exigence de la part des parents vis-à-vis de l'enseignement privé en général du fait qu'ils payent la scolarisation de leur enfant, et sont donc en retour, dans l'attente de résultat. Certains peuvent avoir tendance à interférer et à remettre en cause les choix et décisions des professeurs.

« On est pas là pour remplacer le public ça ça doit être clair ! On est là pour accompagner, c'est un plus. Mais le public il a fait et il fait son devoir si vous voulez, il y a des difficultés qui viennent des élèves, de la qualité des élèves qui sont là des fois... je crois pas qu'il y ait le même acharnement pour la réussite que chez nous [...] On est pas contre les autres on est avec les autres. » (1.80, prof culture et civilisation musulmane)

Comme dans tous les établissements privés une sélection peut être faite du fait que le nombre de places soient limitées.

Il est reconnu une qualité d'enseignement dans le privé en général qui dépasserait celle d'autres établissements publics, et ceci dû au fait qu'il y ait un meilleur suivi des élèves, la présence d'un cadre plus stricte dans la prévention de tous débordements, ou de certains comportements qui pourraient nuire à l'équilibre de l'établissement (comme le fait de fumer, de voler, de mentir, d'insulter).

Différences :

On se retrouve confronter à la vision privé public, dont le lycée Averroès se distingue sur différents points que nous allons aborder.

Une place est laissée à la pratique et à l'expression religieuse. Une demande grandissante quant à un enseignement religieux se fait de plus en plus forte, et présente.

L'environnement Averroès donne la possibilité de prier en groupe, dans des lieux appropriés tels qu'une salle de prière au sein même de l'établissement, ainsi qu'un espace isolé à l'intérieur de la salle professeur, leur permettant de se recueillir. En traversant les couloirs, les professeurs et élèves s'adressent des "assalam aleykoum" sans problème, ainsi qu'entre les membres du personnel éducatif eux-mêmes.

Le contexte musulman de l'établissement participe à l'épanouissement des élèves qui se reconnaissent au sein du climat dans lequel ils peuvent vivre leur religiosité au quotidien.

« Ce qu'il y a de plus ici bon c'est qu'ils peuvent faire la prière quand ils ont le temps, ils mangent halal euh, c'est les parents qui préparent tout halal donc c'est bien et... celle qui veut porter le foulard celle qui veut pas voilà c'est tolérant c'est, c'est là ce qui est bien. » (1.62, parent)

Aussi, le personnel éducatif musulman qui souhaiterait pratiquer, dispose d'un espace leur offrant la possibilité et la facilité pour se recueillir, ce qui ne serait pas le cas dans le public.

« Un plus pour nous aussi les enseignants qui sommes pratiquants. Au lieu de sortir, quand j'étais dans le privé catholique, j'allais prier par exemple dans ma voiture. Là j'ai un endroit où je peux prier sans problème ! Donc pour moi c'est un plus c'est un confort ! » (1.110, prof math, entretien n°18)

« C'est vrai qu'actuellement, pratiquement la majorité sont de confession musulmane, peut-être je ne sais pas si un jour ça changera mais... quand les gens mettent leurs enfants ici c'est parce qu'il y a cette spécificité je pense » (1.45, prof économie gestion)

Actuellement, une grande majeure partie de la population d'Averroès serait de confession musulmane, bien que le public tende à s'élargir et se diversifier de plus en plus.

Les fêtes religieuses musulmanes n'étant pas reconnue en France, le personnel éducatif du lycée-collège Averroès ne travaille pas durant ces périodes. Les jours manqués seront alors rattrapés par des journées dites pédagogiques pouvant être reportées le samedi.

Le contexte confessionnel de l'établissement permet à toutes personnes de parler librement de religion avec les enseignants, avec les élèves. Le religieux peut être pris comme objet d'un cours au sein d'une matière afin de stimuler la participation des élèves, chose qui ne serait peut-être pas abordable compte tenu de la réticence du public dans l'enseignement et l'approche du fait religieux à l'école.

« Le jour où j'ai pas d'idée en classe pour entamer un débat je parle islam c'est parti ! Ils peuvent tenir 60 minutes. Même en anglais et puis ils demandent du vocabulaire et comment on dit ça comment on dit ça, ils veulent expliquer. Tous les ans à la même époque à laïd, pendant une semaine je me le fais expliquer en long en large et en travers. Ils sont très précis » (1.,183, prof anglais, entretien n°3)

Aussi, les professeurs doivent être vigilant et faire preuve de prévention quant à la manière de traiter et d'aborder les sujets d'examens par les élèves. Il s'agit pour eux de faire preuve de discernement quant à la question de prise de position qui pourrait nuire à l'obtention de la note, de ne pas prendre le risque d'une certaine subjectivité à caractère « identitaire » dans le contenu des copies d'examens.

On retrouve ce sentiment de retenu et de censure quant à l'expression d'une religion qui serait vécu dans le public ou même dans d'autres établissements privés confessionnels.

Les rapports humains au sein de l'établissement Averroès s'inscrivent dans un travail pédagogique soudé et une forte proximité avec les élèves. Il est dit que cette implication n'est pas forcément ressentie dans d'autres établissements.

« Ailleurs j'ai l'impression qu'ils se mettent plutôt un peu les bâtons dans les roues et c'est pas toujours facile. » (I.70, prof physique chimie)

Il serait question d'une logique dans l'équipe pédagogique, d'une cohésion, portée par une motivation et un entrain, aussi décrit comme une envie de voir réussir les élèves. Les professeurs seraient prêts à se rendre disponible près à « sacrifier » leurs vacances scolaires et ceci dans le souci de palier aux lacunes des élèves, notamment au cours de la préparation du baccalauréat.

« Les profs on dirait qu'ils étaient vraiment, 'fin ils faisaient leur travail du fond du cœur » (I.137, ancienne élève, étudiante en langue arabe)

« Je me souviens quand on préparait le bac français, on a le prof de français qui peut rester jusqu'à 10, 11 heures le soir nous faire réviser les cours de français donc tout simplement ça le distingue de tous les autres lycées, parce que j'ai jamais vu ça dans un autre lycée déjà. Dans certains lycées publics où j'étais euh, c'est limite les profs se trouvaient gentils de venir en présence en cours et arrêtaient le cours une demie heure à l'avance » (I.80, première ES)

Les professeurs s'investissent au-delà de leurs créneaux horaires, en proposant des heures supplémentaires qu'ils assurent parfois bénévolement.

« Il y a un cadre prononcé accentué, où les profs sont prêts à donner un peu plus de ce qu'ils donnent en fait de leurs horaires, faire des heures supplémentaires, parfois même bénévolement, pour pouvoir accompagner l'élève jusqu'à sa réussite dans le bac. Donc voilà il y a toute cette dimension d'encadrement, de présence pédagogique,

d'attention qui fait que le lycée Averroès se distingue un peu des autres, et qui a connu un résultat... l'année dernière en 2013 » (1.27, prof éthique)

Un accompagnement qui soit presque personnalisé (car en petits groupe) et qui permette d'identifier les failles de chaque élève : *« Il est dit que le niveau (en parlant du public) est en train de chuter malheureusement, mais je dirai que dans un enseignement public l'élève, il est non il doit se débrouiller il doit travailler seul il y a les professeurs qui doivent répondre à leur question pendant les heures de classe ou peut-être un petit peu avant, mais un accompagnement tout au long non, presque personnalisé il y a pas dans le public, alors que dans le privé ici dans notre établissement oui. » (1.56, prof anglais entretien n°7)*

Il s'agit d'une présence pédagogique des enseignants que l'on ne retrouverait pas forcément dans d'autres établissements, où les élèves seraient davantage livrés à eux-mêmes. Aussi, il serait question d'absentéisme dans le public, que l'on ne retrouve pas dans le privé, du fait que les enseignants ne font généralement pas grève dans le privé, ce qui impacte sur l'encadrement et le suivi des élèves. En effet, les élèves se sentant mieux encadrés, feraient preuve de davantage de motivation et de sérieux dans leur travail.

« La grande force je dirai qu'il y a par rapport aux autres établissements c'est qu'il y a un vrai suivi des élèves. C'est-à-dire qu'on suit vraiment, beaucoup d'investissement aussi, pour les élèves » (1.36, prof éco gestion)

Certains témoignent d'une perte de confiance envers le public : *« Ben parce que je crois plus à l'enseignement public, j'ai l'impression que c'est plus de la garderie qu'autre chose, c'est l'opinion que je m'en suis faite aussi bien en Angleterre que ce que j'ai pu vivre et entendre en France » (1.53, prof anglais entretien n°3)*

« Je fais plus de discipline qu'autre chose » (1.67, prof d'EPS)

Un climat dans lequel on retrouve moins de rigueur au niveau de l'encadrement des élèves, et davantage de laxisme ou de « laisser aller », contrairement au lycée-collège Averroès où le climat est ressenti comme « plus engageant », et les parents davantage impliqués dans la vie de l'établissement.

« Un lien plus impersonnel et distant entre les professeurs et les parents. Mais voilà c'est leur donner les bonnes conditions de travail et je sais que je serai avertie qu'il y a un souci. C'est surtout ça alors que dans le public peut-être moins. » (I.100, prof physique chimie)

Un sentiment d'insécurité pour les élèves dans le public se dégage de plusieurs témoignages. Une volonté de protéger l'enfant de certaines dérives qui seraient constatées et banalisées dans le public.

« Une volonté de protéger son enfant, [...] le public on voit de tout quand même. [...] l'enfant dehors il sort il voit la cigarette mais il la voit même à l'intérieur. Hein ! Il voit le trafic... il voit pas mal de pratiques qui font peur aux parents. Qui font peur aux parents, ben j'espère que le public sera davantage protégé parce qu'on a besoin du public. » (I.329, prof culture musulmane)

Les élèves étant soumis à un effet de groupe qui obéit à des normes acceptées par la majorité, rendant difficile de contrer certaines pratiques et comportements dictés et normés par une influence présente au sein de l'environnement culturel dans lequel sont baignés les élèves, qui peut s'avérer néfaste.

« C'est tout l'inverse c'est pas une fierté ils vont pas l'exposer et tout ça, c'est plus une certaine honte et ils vont pas l'exposer. Et donc en termes d'entourage, pour évoluer, c'est beaucoup plus... sain ! Sans dire que l'autre entourage en public est malsain, c'est pas ça mais que dans un lycée où on est considéré uniquement quand on commence à avoir ces habitudes-là, uniquement quand on commence à sortir avec telle ou telle fille, uniquement par ces choses-là, ben forcément quand on veut, on cherche une estime sociale on cherche une considération sociale ben on cherche à s'orienter

vers ces choses-là. Et les personnes qui sont sérieuses en cours, les personnes qui sont sérieuses dans leur rythme ou dans leur sport ou quel qu'il soit, sont pas toujours marginalisées mais souvent des fois forment un groupe à part vous savez dans certains autres lycées. Alors que là c'est l'inverse, les élèves qui font les bêtises qui forment un groupe à part et qui ne l'affichent pas clairement. Ils font seulement l'inverse, c'est assez drôle du coup. Moi quand chui arrivé ici je fumais encore des cigarettes et j'ai pas dit j'en étais pas fier, et quand je sentais que, quand quelqu'un me disait tu sens la cigarette, je sentais une honte. Alors qu'ailleurs ça aurait été plus ho et alors je fume pas toi. [...] c'est mieux forcément d'être dans un environnement comme celui-là » (1.107, terminale ES)

Il ne serait donc pas question de s'opposer à l'enseignement public, mais de palier à des dérives que l'on retrouverait dans d'autres établissements. Certaines difficultés qualifiées d'« énormes » que l'on retrouverait ailleurs, comme des comportements d'élèves vis à vis des enseignants, des manques de respect pouvant aller jusqu'à des agressions verbales et physiques, peuvent se retrouver également entre élèves.

« Ben déjà ici euh, tout le monde est sur le même piédestal, ya pas de... un élève qui va dire non elle m'aime pas elle est raciste elle est ceci elle est cela. Ça y en a pas. Tout le monde est sur le même piédestal, tous les élèves ya un problème on convoque les parents, ici ya pas de racisme ça c'est sûr et certain. » (1.40, parent)

« On a pas des comportements qui se passent dans des établissements publics, où il y a des choses affreuses dans d'autres établissements. On n'a pas d'accidents majeurs. [...] des bagarres avec des enseignants, des insultes, non. Al hamdoulillah il y a une très bonne ambiance, un travail relationnel » (1.204, prof arabe, entretien n°14)

Certains accordent une grande importance à la morale religieuse pouvant être utilisée comme moyen afin de remédier à certains comportements d'élèves sensibles à cette éthique, chose qui peut se faire sans problème au sein de l'environnement Averroès, et qu'il ne serait pas toléré ou accepté dans l'enseignement public.

« Quand ça part vraiment en vrille au collège avec les 6ème je vais faire une parenthèse éthique sans problème. C'est ça qui est bien, chose qu'on peut pas faire dans le public pourtant la morale religieuse et la morale on va dire universelle, c'est exactement la même chose ! Mais par exemple si je vais dans un établissement public, et je fais une parenthèse éthique et que je parle explicitement islam ça va me poser problème. Bien que ce que je vais dire ça correspond à la morale universelle ! Mais si je le fais ici ça posera pas de problème. [...] pas de censure rien du tout. En fait, c'est ça qui est énervant c'est que dans l'enseignement public faut tout le temps qu'on utilise des pincettes dans notre manière de parler, pour justement pas être stigmatisé » (1.164, prof arabe, entretien n°10

Les enseignants se sentent plus libre et moins soumis à une sorte « d'autocensure » qu'ils ressentiraient dans le public, ou d'une appréhension d'être stigmatisé vis-à-vis des signes qui appelleraient une morale religieuse. Aussi, certains faits sociaux tel que le fait de faire la bise, qui est un exemple d'acte normé et accepté par une écrasante majorité, mettrait au-devant de la scène celui ou celle qui n'accepterait pas de la faire, appréhension d'être confronté à des réflexions.

Un bon rapport dans l'équipe enseignante se dégage de l'environnement Averroès. Une « bonne courtoisie » pas forcément présente dans d'autres établissements où les échanges restent plus impersonnels et formels.

Du point de vue des enseignants, les élèves sont en général bien éduqués, il n'y a pas la manifestation de gros problèmes de discipline par rapport à ce qui peut être rencontré et constaté ailleurs. Les parents sont plus présents que dans d'autres établissements, ils s'investissent dans des projets et participent à la vie du lycée.

« En règle générale on a beaucoup de respect, il y a des parents limite ça devient des amis ils sont tellement, ils sont ils sont satisfaits de notre travail, et ils sont voilà, beaucoup de bénévolat de la part des parents. Dès qu'il y a des sorties où il y a besoin d'aide ils sont là, donc ça c'est des choses qu'on retrouverait pas ailleurs » (1.180, prof anglais, entretien n°23)

Un système de cantine est mis en place à l'initiative des parents d'élèves depuis cette année. Les mamans, s'investissent tous les midis (sauf les vendredis) à la préparation de repas chauds et de sandwiches pour les élèves et les enseignants. Avant cela, chacun apportait son propre repas, il n'y avait pas de système de restauration proposé par l'établissement.

« Les parents d'élèves, on sait ce qu'on mange en fait. Et même c'est pas comme les autres cantines parce que les plats ils sont pas les mêmes. Des fois on a des plats que nous on a l'habitude de manger à la maison. Des plats comme par exemple je sais pas si vous voyez de quoi je parle... par exemple des tajines » (I.179, ancienne élève étudiante langue arabe)

Il en ressort également que la population d'élèves de l'établissement Averroès serait davantage homogène que celui d'autres établissements vis-à-vis de l'origine ethnique et d'une majorité d'élèves de confession musulmane même si le public aurait tendance à s'élargir ces dernières années.

« Et puis voilà aussi cette espèce d'homogénéité culturelle. Parce que l'intégralité ou la quasi intégralité des élèves sont arabes donc, même pays d'origine, même culture, même religion, voilà il y a vraiment une grosse homogénéité qui n'existe pas dans le public quoi. » (I.104, prof philosophie)

Aussi en ce qui concerne la mixité, on retrouve en règle générale les filles qui restent regroupées entre elles et les garçons avec les garçons. Pas de « flirt » n'est constaté au sein de l'établissement, même s'il arrive que les garçons et les filles échangent et communiquent dans les couloirs et dans la cours de récréation. En classe, les filles et les garçons se mettent rarement côte à côte.

Plus spécifiquement, concernant les cours d'EPS, du côté des lycéens, les filles et garçons sont séparés (cela ne s'applique pas pour le côté collège). Deux enseignantes donnent des cours d'EPS pour les filles, un enseignant prend en charge le groupe des

garçons, la population des filles étant plus importante que celle des garçons au sein de l'établissement.

Cette « confrontation privé-public » ne suffira pas à établir les faits, mais nous limite à relever des distinctions du point de vue des acteurs qui donnent une représentation d'une réalité sociale.

Un territoire au sein duquel cohabitent enseignement public et privé, l'enseignement privé musulman est quant à lui encore peu connu en France.

« Toujours devoir se justifier aussi, attendez on est un lycée comme les autres, on prépare un diplôme d'état ! » (1.34, prof espagnol)

« Enseignement privé catholique ça choque pas, enseignement privé juif ça choque pas, mais j'ai l'impression que ça choque plus enseignement privé musulman. » (1.73, ancienne élève, étudiante sciences po)

Environnement Averroès

Cette partie abordera l'environnement de l'établissement Averroès du point de vue des acteurs, tel qu'ils le perçoivent, le vivent et le ressentent dans leur quotidien.

L'intégralité des professeurs qui ont participé aux entretiens ont manifesté un bilan positif quant à l'entente vis-à-vis de l'équipe pédagogique. Une équipe pédagogique dynamique et soudée, qui suit la même ligne directrice.

« L'équipe pédagogique, il y a une telle entente entre nous, on est dans la même ligne directrice [...] ce qui est génial c'est que dès qu'il y a un souci avec un élève ou quoi, on me le fait parvenir aussitôt. Et du coup il y a une telle cohésion entre nous que, finalement l'élève il se rend compte qu'on en discute et on arrive à remédier au problème » (1.60, prof physique chimie)

Une cohésion et une collaboration entre collègues, beaucoup d'entraide avec l'exemple des jeunes enseignants qui se réfèrent aux anciens plus expérimentés afin de leur faire profiter de leur expérience. Une équipe pédagogique investie et engagée dans sa tâche. « Un rapport à l'équipe sympathique », pas de clan ou de groupe distinct, les enseignants musulmans et non musulmans restent ensemble, chacun adoptant une attitude respectueuse vis-à-vis des croyances de l'autre.

« La force du lycée ! Beaucoup de respect franchement. Les élèves, on a quelques cas mais franchement c'est très gérable. Je sais pas ya... j'ai l'impression qu'on est tous sur la même longueur d'onde » (1.57, prof espagnol)

« Mon rapport avec l'équipe je trouve que c'est très sympathique. Y a pas de... on n'est pas en plein débat politique, y a pas de, enfin j'ai pas le sentiment qu'il y ait des clans. Ni qu'il y ait des communautés musulmanes en opposition avec ceux qui ne le sont pas. Parce qu'on est quand même plusieurs à ne pas être musulmans ici. Aussi bien chez les enseignants que chez les élèves d'ailleurs. Il y en a qui ne sont pas musulmans.

Voilà donc il y a du respect et de la tolérance, contrairement à ce que l'on pourrait croire dire ou penser » (1.108, prof anglais, entretien n°3)

Une complémentarité entre les différents corps, qui est ressentie de par une direction décrite comme étant réceptive et à l'écoute, aussi une bonne relation en général avec l'administration. Autrement dit, une coordination et une collaboration entre le corps enseignant et la direction.

Un dévouement de tous les enseignants qui s'inscrit dans le cadre d'un travail d'équipe propice à œuvrer pour la réussite des élèves.

Certains se sentent libre de leur discours, pas d'appréhension quant à la liberté d'enseignement.

« Et puis j'ai découvert des gens, ça par contre ça a été une découverte ! Je m'attendais pas à voir un public aussi drôle. Je pensais pas qu'ils avaient autant d'humour. C'est vrai je mets tout le monde dans le même sac. Mais... je m'attendais avec moi mon mode de fonctionnement à avoir plus de souci, à avoir plus de petites tensions. Sur ces questions-là, jamais ! Jamais ! Alors ils en prennent ils en laissent. Peut-être que parfois ils prennent sur eux-mêmes, peut-être qu'à la maison... il déconne le prof! Mais je me sens complètement libre de mon discours » (1.282, prof histoire géographie)

Un bon travail relationnel entre tous les acteurs éducatifs en présence, un investissement de concert avec les parents et les élèves. Certains évoquent le sentiment de beaucoup de bienveillance vis-à-vis des élèves, qu'ils manifestent dans le souci permanent de la réussite des élèves.

D'autres ont eu le sentiment d'être rendu responsable de l'échec des élèves, par rapport à une forte demande quant à leurs résultats. Il a fallu faire preuve de dialogue, s'affirmer dans son travail d'enseignant.

« Ici, on va vous rendre responsable en grande partie de cette réussite. De cet échec plutôt. Parce que je trouvais que en échange il y avait pas beaucoup de retour en cas de réussite. Donc là aussi ! Il a fallu du dialogue, il a fallu parfois des engueulades, il a fallu que je m'affirme, pour essayer de faire valoir l'idée que ben écoutez-moi je fais mon travail, vous êtes pas content je peux partir. [...] Il a fallu aussi que j'essaye de mettre fin à une situation difficile à vivre, je sortais quand même d'une période compliquée, et j'étais dans un paradoxe où ça se passait très bien avec les élèves, j'étais heureux avec les élèves c'était franchement une renaissance, et puis c'est vrai que l'administration me pesait un peu. Ce rapport... privé quoi ! Il faut faire du chiffre, chiffre du chiffre. Pourcentage pourcentage chiffre. » (1.79, prof histoire géographique)

Le rapport avec les non musulmans est généralement positif, « ils sont compréhensifs, respectueux, tolérants, ouverts, agréables ». Au travers, d'un effort mutuel qui s'inscrit dans un respect réciproque, une prise en considération de l'autre.

« Des fois même en salle des profs des fois je fais gaff de pas parler de religion quand il y a (prénom) qui est là parce que ça les intéresse peut être pas ou... [...] des fois je culpabilise un peu je dis ouai est-ce que je l'ai pas blessé en disant assalam aleykoum et je me rends compte qu'il y a soit (prénom) soit (prénom) et tout, après je leur dis bonjour ou salut, mais ça va eux ils s'en foutent, (prénom) si je lui dis assalam aleykoum elle va me répondre, elle va me répondre sans problème. » (1.320, prof arabe, entretien n°10)

« Une belle entente de l'équipe pédagogique. Ça c'est chouette. Heu on mange souvent ensemble le midi, l'idée étant... ou de se moquer des élèves surtout ! De se soutenir, euh... que vous dire de plus, il y a une belle harmonie ça c'est chouette, où tout le monde se connaît, c'est assez familial. » (1.160, prof de philosophie)

L'ensemble des témoignages recueilli évoque une bonne relation avec les élèves qui serait réciproquement ressentie.

« On est vraiment proche de nos professeurs très très proche. Parce que par exemple mon professeur de math c'est comme mon père, il me fait alors ça va ta maman elle va bien ? Et c'est franchement tous nos professeurs sont nos parents. Le professeur d'éthique musulmane par exemple des fois je lui parle sur facebook et je lui pose des questions normal. Et à chaque fois ils sont avec nous, on rigole ensemble, ils sont géniaux nos professeurs, assalam aleykoum ça va ? Et toi ? Ils, parfois ils nous racontent leur vie, on leur raconte nos vies, si on a des problèmes on pourra toujours toujours aller les voir » (1.62, première S)

Une grande importance est accordée au côté relationnel entre enseignants et élèves, et ceci en privilégiant le dialogue entre les différents acteurs.

« J'avais beaucoup de discussion la première année où chui arrivé, avec des filles qui me disaient mais vous savez c'est mon choix, d'ailleurs mes parents ma mère ne met pas le voile. Moi j'ai envie de le mettre par solidarité mais aussi parce que je le sens, parce que c'est comme ça que je le sens. Puis d'autres filles à côté qui rient leurs copines ayant pas de voile. Et puis à côté certaines qu'on sent qui sont beaucoup plus fermées, beaucoup plus austères, elles j'ai beaucoup moins de contact avec elles. Je me sens plus dans une sorte de politesse réservée, je vais pas forcément aller vers elles. Celles qui sont très couvertes. Celles qui ont un voile souvent on se chambre un peu, on rigole, je leur pose des questions, on est dans l'échange. Donc le rapport à la religion à la pratique il est celui-là. Une distance respectueuse avec les élèves, comme ils savent où je vais, où je me positionne, de temps en temps je les allume un petit peu pour rigoler, et puis je leur dis bien si je vous blesse vous me le dites surtout, je vous dirai pardon et puis ça s'arrête là. Mais ils le savent ils connaissent mon fonctionnement. » (1.274, prof histoire géographie)

Une dimension relationnelle se plaçant du côté humain touchant à l'affectif, dont émane une grande proximité avec les élèves. Un sentiment « d'attachement » perçu par l'élève envers le professeur et réciproquement, agissant « comme si c'était leurs enfants », tout en veillant à ce que cela n'ampute pas l'esprit pédagogique.

« Le relationnel ça se passe bien ici bon on n'a pas de problème majeur, voilà ya de très bonnes relations, pourquoi surtout parce que les élèves savent qu'ils peuvent compter sur nous parce qu'ils sentent la bienveillance je pense. Ils sentent vraiment qu'il y a la bienveillance je communique beaucoup avec eux, c'est-à-dire que quand je vais les gronder parce que le devoir n'a pas été fait correctement parce qu'ils manquent de sérieux ou autre, je vais leur dire à chaque fois pourquoi. [...] on communique beaucoup, donc ça ça rend les relations saines. L'élève même si sur le coup il va se vexer parce que c'est jamais agréable de se faire gronder [...] moi je vois souvent les élèves revenir en me disant oui je sais vous avez raison, puis on essaye de les aider de les orienter, on donne de notre temps, et ça voilà quoi ça rapproche beaucoup les professeurs et les élèves » (1.361, prof français)

Ce rapport à l'affectif peut être dû à une origine culturelle commune.

« Parfois il y aura certains élèves qui vont vous appeler au lieu de vous dire monsieur ils vont vous appeler 'ammi dans le sens tonton, vous voyez ! C'est ce relationnel là c'est peut être particulier, c'est vrai que c'est un caractère que j'ai avec les élèves, ça se passe pas forcément avec tous les professeurs de cette façon-là hein ! Mais moi en tout cas mon relationnel avec les élèves certains m'appellent 'ammi, tonton c'est quand même particulier ! » (1.99, prof math, entretien n°18)

« L'élève est attaché au prof donc il a pas envie de, de décevoir les profs vous comprenez. Donc ce côté-là, le rapport à l'affectif il y a un très bon côté bien sûr, par rapport à l'affectif il y a aussi le mauvais côté c'est que quand on se rend compte que malgré tout ce que peut dire l'élève, en fin de compte, voilà, ou qui a un comportement différent ou qu'il calcule pas bon ben, il y a cette lassitude, on se dit bon bey j'en ai marre je fais tout ce que je peux voilà, au bout d'un moment qu'est-ce qu'il se passe c'est un peu c'est, mais voilà ya un peu [...] parce que c'est souvent des profs croyants qui sont dans ce rapport très affectif, ils ont toujours après que la religion, pour euh remettre à zéro la table en fait et recontinuer c'est pour ça que je vous dis qu'en fait c'est la religion qui peut alimenter beaucoup leur énergie c'est, c'est un sujet qui je

pense que sans religion n'importe quel prof ne deviendrait pas aigris mais prendre ses distances. » (1.359, terminal ES)

Aussi il en ressort une forte complicité avec les élèves, très sensibles à la confiance qui leur est témoignée et accordée. Les professeurs croient aux capacités des élèves et les pousse à saisir leur chance de réussir, afin qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes.

« Mes élèves, enfin les jeunes filles de cet établissement, ne veulent pas qu'on parle pour elles quoi ! Mince qu'elles portent le voile si elles le veulent et puis voilà tout ! Voilà comment elles réagissent. [...] j'aime bien agacer les filles en cours parfois faire semblant avec les garçons de faire le macho etc, et elles réagissent avec une vigueur ! Je peux vous assurer que si c'est ça la musulmane écrasée euh, punaise alors qu'elles sont les hystériques parce que... voilà. Ha oui il y a des réactions extrêmement vives ! Elles s'énervent vraiment, ou bien alors elles le jouent évidemment, et c'est très drôle ! Parce que les garçons me poussent évidemment pour y aller, donc je continue. Et les filles deviennent dingues, je me souviens d'une fin de cours où trois filles se sont approchées, il restait plus qu'elles dans la salle, et avec une béquille comme pour me menacer de (rires)... monsieur vous ne redites plus jamais ce genre de chose ! Enfin voilà c'était amusant ! » (1.356, prof philosophie)

« J'ai la foi, je suis de culture catholique, je suis pas baptisé, donc c'est vrai que ça facilite les choses aussi tout de même. Les élèves le savent bien évidemment. Donc ça facilite un peu les choses pour le cours. C'est-à-dire qu'ils me font davantage confiance, quand je vais parler de l'athéisme par exemple, ils me font davantage confiance ils savent que je ne suis pas en train de les conditionner ou d'essayer de les convaincre, c'est pas du tout mon intention, c'est juste de voir large tout simplement. » (1.439, prof philosophie)

Un accompagnement qui passe non pas par un rapport qui suivrait un schéma dit « hiérarchique » quant à l'enseignant et l'apprenant, mais le fait de privilégier une approche pédagogique qui intègre le bien être de l'élève dans le fait d'apprendre.

« On essaye de casser toutes les barrières qui existent entre les enseignants dans un pôle, l'élève dans un pôle. Moi j'enseigne, je transmets un savoir, mais si l'élève n'aime pas la matière, n'aime pas son enseignant, la réception sera interrompue. Donc on essaye d'être proche de l'élève, on fait de notre mieux pour que le message arrive. » (1.212, prof arabe, entretien n°14)

Toutefois, l'établissement voyant son effectif croître, cette proximité aurait tendance à se réduire. Aussi, du côté de la massification de l'établissement, on rencontre davantage d'élèves « qui viennent pour venir », alors que les professeurs « restent les mêmes ». On assiste à une population d'élèves qui intègre l'établissement non pas par choix, mais par contrainte « qui ne viennent pas ici de gaieté de cœur ». Pour certains, la volonté de se retrouver avec d'autres car « trop d'islam ». Des parents ont l'intime conviction que le lycée « va les remettre dans le droit chemin », du fait que leurs enfants baignent dans un environnement à caractère religieux, hors la pratique religieuse n'est pas imposée au sein de l'établissement.

L'instauration d'un cadre est nécessaire pour assurer un suivi des élèves, « rester derrière eux », « les motiver », « les stimuler ».

« On essaye de faire de notre mieux pour que l'élève soit épanoui, à ce que l'élève il apprend avec amour, et ça c'est intéressant parce que, et qu'il est le plaisir d'apprendre. Le désir d'apprendre. Parce que quelqu'un qui apprend dans le désir et dans le plaisir, il va travailler plus qu'on le lui demande. » (1.284, prof culture musulmane)

Une vigilance est accordée quant à l'investissement des élèves dans leur travail. Les élèves se retrouvent dans un rapport très personnalisé. L'inconvénient étant une tendance à se reposer sur les professeurs, et donc le sentiment que tout doit venir des professeurs.

Le cadre s'attache au comportement des élèves, tenue décente à avoir, attention accordée au vocabulaire, afin d'empêcher tout débordement qui puisse nuire à l'enseignement. Une aspiration à être juste avec les élèves, ce qui peut passer par l'évocation de la morale religieuse afin d'en solliciter un bon comportement.

« En cours d'éthique en fait la particularité de ce cours c'est comme ça parle de leur foi de leur religion, quelque chose à laquelle ils sont sensibles ! Ce qui fait, il y a pas forcément besoin de parler de cadre ou de faire la discipline que eux-mêmes se mettent des limites, c'est-à-dire qu'il y a une sorte de respect en cours d'éthique voilà ça parle de religion ça parle du prophète, ça parle de Dieu. Ça n'empêche que bien entendu, il y a toujours des petites choses à reprendre, des élèves à reprendre etc, mais, dans l'environnement qui y règne c'est vraiment une atmosphère de respect, et la discipline j'ai pas de souci avec les élèves, très bonne entente, vraiment très très bonne entente, et j'ai vraiment aucun souci avec aucun élève. J'ai jamais pris de carnet de correspondance j'ai jamais collé personne [...] si j'avais enseigné l'histoire géo je pense pas que j'aurai eu cette facilité. » (1.155, prof éthique)

Le climat général entre professeur et élève reste respectueux, sans grand débordement qui nuirait à la relation entre les acteurs éducatifs.

« Aucune incivilité, des petites crises de nerf de temps en temps mais jamais jamais, à part un cas en quatre ans ou deux, jamais un mot trop... un mot plus haut que l'autre oui. Mais jamais une vraie insolence une vraie, une vraie volonté de nuire oui, jamais de l'incivilité ce qu'on a souvent dans le collège par exemple. » (1.93, prof histoire géographie)

Le rapport entre élèves, s'inscrit dans le souci de l'autre, à travers une entraide et un « rappel » réciproque. Un souci de bienveillance à l'égard de l'autre.

« Entre nous on se fait le rappel, parce que hamdoullah la plupart des élèves de ce lycée là ils ont une sourate en tête [...] c'est-à-dire les deux derniers versets quand il dit [...] Allah il nous dit qui s'entretiennent entre eux dans la vérité et la patience. Hey ben là c'est comme ça que c'est Averroès. Quelqu'un qui s'apprête à faire une bêtise, enfin moi je le fais et j'ai déjà vu faire ça au lycée, ben avant même que le gars il commence à faire une bêtise ou la fille, c'est pareil chez nos sœurs, avant même que ça se passe, son compagnon lui fait un rappel » (1.82, terminal ES, entretien n°19)

Dans l'enceinte de l'établissement aucun « flirt » entre les élèves n'est constaté. Les garçons ne se mélangent pas aux filles. Dans certaines situations la mixité est évitée (tel que les sorties au cinéma...).

Certains élèves jouent sur la sensibilité du lycée, il arrive de prétexter le temps de prière dans le cas de retard « ils pensent qu'ils peuvent prier quand ils veulent sous prétexte qu'on est dans un contexte musulman ».

« Il faut aussi avoir conscience que c'est des adolescents donc, on peut jouer de la prière, on peut instrumentaliser la religion, on peut... ça m'amuse un peu, je les regarde un peu amusé c'est surtout ça. Mais je suis dans un contexte musulman donc... mais j'ai aucun problème avec ça. Jusqu'à présent j'ai jamais eu de remarque particulière par rapport à ce que je raconte » (1,228, prof histoire géographie)

Le professeur se doit de garder une attitude neutre et objective en restant dans le cadre et le contexte du cours et de sa matière respective.

« J'applique le programme de l'éducation nationale sans difficulté, je vous cache pas que j'avais une petite inquiétude, sur les questions religieuses traversent la philosophie comme vous savez. Et partant des convictions de mes élèves je craignais d'être un peu rabrouillé ou d'être un peu ennuyé ce qui n'a pas été le cas du tout, du tout. Bien au contraire. Je prends un certain plaisir à les sortir de leur champ, on va connaître l'athéisme, on va connaître les raisons de l'athéisme, comment est-ce qu'on peut le défendre, les chrétiens et d'autres aussi, ils sont toujours surpris, choqués parfois mais dans le bon sens du terme, mais jamais jamais colérique, non ça se passe très bien. On s'en amuse même parfois. [...] autant que ma connaissance de la culture musulmane et de la religion musulmane est extrêmement limitée, c'est toujours très intéressant pour moi, je les interroge sans difficulté, ils me répondent sans gêne c'est toujours très agréable » (1.37, prof philosophie)

Le rapport entre les parents et les enseignants se situe de manière générale dans un travail de collaboration, établi dans une relation de confiance.

« Mettre en confiance les enfants, avoir confiance en eux justement et... non franchement c'est bien. Je regrette pas de l'avoir mise là. » (I.174, parent)

La majeure partie des parents vont dans le même sens et se placent du côté des enseignants « on a le soutien des parents », « ils veulent toujours le meilleur », « toujours là pour apporter un plus ».

Une collaboration est faite dans le but « d'être ensemble » pour le bien de l'élève qui se retrouve au centre des préoccupations. Parfois, certains parents soucieux de l'intérêt de leurs enfants, adoptent une attitude protectrice en se positionnant systématiquement à la défense de l'élève.

Aussi, des parents de plus en plus exigeants, qui suivent de près leurs enfants, se montrent très investis. D'autres font preuve de plus de laxisme.

On les retrouve également très présents et prennent part à la vie de l'établissement « quand on les sollicite ils viennent », « se mobilisent », « se rendent disponibles ». On les retrouve notamment, dans le fonctionnement de la cantine du midi « ce qui donne confiance quant à la nourriture ».

Cependant, il arrive que les enseignants ressentent la nécessité de poser des limites afin que chacun s'en tienne à son rôle respectif et n'interfère pas systématiquement, car certains parfois trop impliqués manqueraient à saisir la distinction entre le personnel et le professionnel.

L'établissement Averroès offre un cadre qui permet à chacun de s'épanouir dans un esprit de tolérance, outre la religion des uns et des autres. Aussi, la présence d'une dimension spirituelle permet de garder un lien avec la religion contribuant à

l'épanouissement de chacun dans un cadre qui offre la possibilité de vivre sa croyance personnelle, et dont la qualité de l'enseignement s'en fait sentir.

« Parce que beaucoup de profs ici en fait, ceux qui sont musulmans en fait, retirent une grande partie de leur énergie et de leur patience et leur motivation dans leur religion j'imagine. Parce que vraiment ils auraient peut-être des fois même, enfin j'en sais rien je les connais pas mais moi-même personnellement j'aurai peut-être déjà lâché le morceau vis-à-vis de certains, des fois en classe certaines choses. Et après du coup ça en classe le dynamisme qui se crée même avec les profs qui du coup ne sont pas religieux créé pour l'instant une super équipe. » (1.289, terminal ES)

L'environnement d'Averroès s'inscrit dans un esprit familial où « tout le monde est à l'aise », « on se sent chez soi ». Il est à noter qu'il est arrivé à plusieurs reprises qu'un « des membres de chaque famille est passé par Averroès ». En effet, un certain nombre de professeurs ont eux-mêmes scolarisé leurs propres enfants au sein d'Averroès, qui pour certains sont devenus enseignants de ce même établissement par la suite.

Aussi le terme de fraternel a été évoqué, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il est dû au fait que la communauté musulmane emploie ce terme entre fidèles.

« Le côté familial et bon enfant que je retiens et qui me semble être emblématique de la vie d'établissement » (1.178, prof philosophie)

Or, certains évoquent la nécessité de préparer les élèves pour « l'après », car imprégnés de ce climat familial dans le fait d'être entre musulman. Cette « homogénéité culturelle » peut créer un sentiment de frustration à la sortie du lycée, vis-à-vis de cette rupture avec cet environnement qui leur est devenu familier et intime.

« Des fois trop de proximité, c'est bien mais faut les préparer pour l'après aussi. Tu vois. Parce qu'ils se sentent un peu en famille, beaucoup en famille surtout quand les classes étaient encore plus petites, il y a des classes qui sont encore petites ici comme les terminales L ou quoi, ils se sentent vraiment très très, mais il faut les

préparer à l'extérieur. A affronter l'après quoi. L'après bac. Mais ici c'est, en famille c'est khalti, c'est tati, et des fois ils se trompent surtout s'ils te connaissent ailleurs. » (1.347, prof culture musulmane)

« Mais la première chose que l'on ressent ici c'est un peu cette chaleur humaine, on a l'impression d'être dans une grande famille en fait, une grande famille élargie, ce qui fait que, on n'a pas vraiment de gros problèmes de discipline avec les élèves [...] des adolescents mais on se sentira pas, c'est-à-dire des insultes, un élève répondre à un prof ça on en voit pas. Voilà il y a un respect. » (1.72, prof éthique)

« J'ai l'impression qu'il y a une alchimie quelque chose de particulier, une espèce de magie qui fait fonctionner tout ça de manière admirable ! [...] on est, un côté planqué que j'aime bien, dans le fond on est assez planqué, j'aime bien ça. [...] je pense à votre question et je pense un petit cocon. » (1.205, prof philosophie)

Le fait de rester entre soi permet aussi de se « décontracter et de se dire aller faut réussir ». Aussi, un sentiment d'être stigmatisé à l'extérieur, qui ne se pose pas au sein d'Averroès.

« ça met vraiment bien en avant l'islam. Les valeurs vraiment, et je peux d'autant plus le dire parce que je suis pas musulmane. [...] leurs enfants avant quand ils étaient dans un établissement public ou privé hein, ils osaient pas c'est toujours comme une espèce de gêne euh... s'excuser d'être là en fait. S'excuser de... et là on les voit vite. Moi les élèves je les vois s'épanouir ici, ils sont bien » (1.69, prof espagnol)

« Et on sent que pas mal d'entre eux, au collège ça devait être n'importe quoi. Ça doit être le gamin de cité basique qui met le bazar en classe, c'est un cliché, ils le font pas tous. Mais... une grosse partie le fait. Bon. Et là tout à coup ici, c'est comme si tout ça avait été gommé. » (1.476, prof histoire géographie)

« Développer un discours de revanche. Mais en même temps toujours tenir le discours de on est musulman c'est pas facile donc on va devoir se bagarrer et leur montrer et leur prouver etc, je sais pas si c'est très subtil, je sais pas si c'est la bonne démarche parce qu'à côté de ça moi mes gamins je les considère comme des élèves comme tous les autres, et j'ai envie qu'ils réussissent en tant qu'individu et qu'ils soient

heureux dans leur vie, et qu'ils fassent ce qu'ils veulent faire. » (1.480, prof histoire géographie)

Le climat extérieur ressenti comme pouvant être parfois pesant, et ceci dû au fait de la stigmatisation qu'on peut rencontrer ou ressentir certains à l'encontre de la communauté musulmane. Aussi, il serait question d'une pression qui s'exerce autour de l'établissement quant à ce qui est attendu de l'avenir d'Averroès.

« Il y a déjà suffisamment de poids venant de l'extérieur qui est assez pesant de l'extérieur par rapport au contexte de l'islam en France, c'est assez pesant de l'intérieur avec certaines critiques qui sont plutôt vives et euh... pas constructives du tout » (1.314, terminal ES)

Organisation et aménagements

En termes d'aménagement, le lycée-collège Averroès offre un cadre qui permet à chacun de pratiquer sa religion en toute liberté sans pour autant en imposer le contenu, avec notamment la possibilité de faire la prière en dehors des heures de cours. Une salle de prière située au cœur de l'établissement entre la partie collège et celle du lycée est mise à disposition pour ceux qui souhaitent se recueillir. Les horaires de prière ne prennent pas le pas sur les horaires de cours. Les élèves peuvent profiter des moments de pause ou de récréation pour les faire. L'enseignement reste donc la priorité, le cours ne s'arrête pas à l'heure de prière.

« En Islam il y a des créneaux horaires on peut prier entre telle heure et telle heure donc c'est tout à fait conciliable donc il est hors de question de se lever à la minute près et de sortir de prétexter voilà. Donc ça c'est pas possible. On offre le cadre, il y a aussi les cours d'éthique qui permettent de répondre à certaines questions que se pose voilà il est pas obligatoire » (1.117, prof français)

« C'est les heures on a 8 heures midi, ils font leurs prières comme ils veulent parce que, notre religion c'est une religion de facilité. » (1.153, prof physique chimie)

« Au regard des aménagements moi je regarde les élèves ont la vie, enfin vraiment toute latitude pour pouvoir pratiquer, ya une salle de prière derrière, qui est pas toujours très respectée d'ailleurs, beaucoup plus par moi que par certains élèves. J'y vais jamais donc bon mais bon. Mais les élèves ont toute liberté de pratiquer bon il y a des versets du coran un peu partout, il y a des corans, il y a... ils sont franchement ya vraiment pas à se plaindre, moi ça me dérange absolument pas ça a jamais télescopé mon travail. » (1.203, prof histoire géographie)

On ne constate pas non plus d'adhan ou l'appel à la prière dans l'enceinte du lycée-collège qui annoncerait l'heure dans tout l'établissement.

Le vendredi, deux heures sont consacrées à l'occasion de la prêche afin que chacun ait le temps de se restaurer et d'assister au sermon avant la reprise des cours à 14 heures. Ce qui permet à chacun de vivre sa religiosité, de sorte que ça n'est pas d'incidence sur les heures de travail.

Les cours d'éthique proposés, permettent à la fois d'avoir un apport religieux, ainsi que de répondre à des questions d'ordre religieux, qui ne rentrerait pas dans le cadre d'un autre cours plus généraliste comme par exemple les mathématiques.

Les filles peuvent également venir en cours avec leur voile si elles le souhaitent, pour celles qui ne le portent pas, il leur est laissé la liberté de choisir.

Il est aussi organisé des veillées spirituelles ainsi que des séminaires (pas proprement religieux mais pouvant aborder des faits généraux ou d'actualité comme la famille, l'éducation, il arrive aussi parfois qu'ils soient organisés dans un souci spirituel et religieux) avec la participation d'intervenants extérieurs qui ne seraient pas forcément musulmans tels que Raphael Liogier, monsieur Boniface... au sein de l'établissement.

Les parents d'élève par le biais de leur association, prennent part à la vie d'établissement, notamment en s'occupant du réfectoire qui fonctionne depuis cette année. Avant cela, chacun amenait son repas. Aussi ils mettent en place une conférence tous les mois au sein de l'établissement (permettant également aux personnes extérieures d'y assister). Il arrive également que les parents organisent des repas pendant les fêtes, notamment pour les deux fêtes de laïd.

Au cours des différents voyages et séjours linguistiques organisés, les professeurs tentent de faire en sorte à ce que les élèves soient accueillis dans des familles musulmanes pour un souci notamment alimentaire et une exigence venant la plupart du temps des familles.

Une journée d'intégration en début d'année permet d'accueillir les nouveaux élèves par la mise en place d'activités sportives, consacrée aux élèves et au personnel.

Le directeur encourage des initiatives proposées par les enseignants : « *Le directeur laisse la possibilité euh... enfin il m'a jamais dit non à l'un de mes projets, c'est vraiment euh voilà il encourage les initiatives, et donc voilà on organise donc l'enseignement il est établi et puis régulièrement on organise des activités, débats les parents d'élèves sont très actifs aussi, ils organisent pas mal de choses, pendant les fêtes que ce soit laïd, l'établissement organise aussi une fête, là on a fêté aussi les 10 ans du lycée* » (l.150, prof français)

Aussi, des « stages intensifs » sont proposés aux élèves durant les vacances à l'occasion des préparations du baccalauréat, leur donnant ainsi l'opportunité de remédier à leurs lacunes.

Projets pédagogiques et éducatifs

De nombreux projets pédagogiques et éducatifs sont en cours ou en devenir. Des sorties sont organisées en fonction de chaque matière, dans le cadre du programme scolaire.

« Chaque matière a ses sorties [...] en histoire géo ils ont leurs propres sorties, en éthique cette année il n'y a pas eu de sortie mais je sais que l'année prochaine il risque y avoir quelques sorties dans les moquées à V. d'A., des projets humanitaires, plein de choses comme ça. En langue ils font des sorties en Allemagne, en Angleterre euh voilà. En Espagne il y a eu une fois, dans mes souvenirs une fois une sortie, et après tout ce qui est culturel ou autre ben il y a eu des sorties au musée du Louvre, des sorties à Paris, dans beaucoup de domaines. Des voyages culturels ben il y a eu des voyages comme Dubaï, en Algérie, au Maroc euh voilà je pense que chaque année il y aura des sorties un peu partout. La Turquie une année aussi. Et au niveau, ça c'est le côté pédagogique des enseignants, notre côté à nous au niveau vie scolaire, on n'a pas de projet en soi. Le seul projet qu'on essaye de mener c'est que chaque année le cvl, le conseil de vie lycéenne [...] c'est eux qui vont faire plus d'animation au sein du local, et aussi on a joué sur des interventions auprès des lycéens, en autonomie c'est-à-dire organiser des conférences » (1.120, surveillant)

Pour le droit, il a été organisé une sortie aux tribunaux. En chimie, des rencontres avec des professionnels de la recherche ont été organisées, afin de faire partager leur expérience avec les élèves, et ainsi leur permettre de découvrir le monde scientifique et le monde de la recherche.

Des visites de musées ont été organisées dans le cadre des matières littéraires, ainsi qu'une sortie au théâtre, aux beaux-arts où les élèves ont été encadrés par les étudiants. Il s'agit de faire des « connexions » avec l'enseignement en le rendant plus attractif, aussi, cela permet de revaloriser certains domaines, car la plupart des élèves s'orientent dans les filières scientifiques.

Dans le cadre des langues, des voyages scolaires ont été organisés sous forme de séjours linguistiques permettant aux élèves de vivre la langue en la pratiquant dans le concret. Aussi un projet de concours d'écriture en anglais est envisagé pour la rentrée prochaine, ainsi que des échanges avec des établissements anglophones.

« Des projets qui se font dans chaque matière. Dans le but de valoriser les enfants et les stimuler. Permettre aussi des moments ludiques, développer son estime de soi, c'est valoriser l'enfant, développer son estime de soi, leur donner l'envie de travailler et d'œuvrer davantage, et leur donner un certain équilibre ici et là quoi. Et une ouverture sur d'autres horizons. » (1.227, prof culture musulmane)

En éthique musulmane, des visites de mosquées ont été organisées, des séjours spirituels sont en projet (d'aspect davantage humanitaire), dans le but d'apporter un côté pratique à cet enseignement, aussi en assistant à des débats et des conférences autour de différents thèmes permettant de les sensibiliser à des sujets qui tournent autour de la société. Il s'agit de montrer que l'islam ne se réduit pas uniquement à la foi, qui peut aussi nourrir la citoyenneté de chacun.

« On aimerait faire c'est de mettre en place des... des séjours en fait, des séjours spirituels, c'est-à-dire qu'on prendrait les élèves et puis dans un pays, alors pas pour faire du tourisme ou pour passer des vacances, mais pour sensibiliser, pour accentuer la formation, pour les dépayser à un moment donné pour, les inviter à se remettre en question. Parce que la transmission du savoir ne suffit pas pour réussir dans la vie ou pour s'épanouir, il faut aussi un côté pratique, il faut aussi que, l'élève expérimente des choses dans la vie, il faut qu'il puisse vivre les choses pour pouvoir s'en imprégner, donc il y a ça, donc accentuer le côté pratique » (1.110, prof éthique)

Une visite à l'institut du monde arabe a été mise en place avec la collaboration de professeurs de plusieurs disciplines telles que le français, l'art plastique et la langue arabe. Il s'agit de leur permettre d'avoir accès à une culture plus large, leur permettant de s'inspirer de ce qui a été fait « toi aussi tu peux être actif dans le monde de demain ».

« Pas mal de projets dans l'objectif de l'ouverture, c'est-à-dire l'ouverture et permettre à l'enfant de se développer et le voir se développer dans un milieu un petit différent par rapport aux sorties.[...] des sorties révisions. C'est-à-dire qu'avant le bac

ils révisent ensemble, ils révisent mais en même temps c'est la sortie. Il y a des profs principaux surtout, ça dépend de la matière il y avait des S, physique math et des profs qui sont là, qui font les cours le matin et l'après-midi c'est d'autres activités. Donc il y a des projets, travail mais il y a toujours le travail. » (1.210, prof culture musulmane)

Dans le cadre des examens, organiser des bacs blancs communs avec d'autres établissements, afin d'être au plus proche de la réalité.

« J'en ai encore parlé à personne, organiser des bacs blancs communs avec d'autres établissements, pour euh, de manière à ce que nous corrigions leurs élèves et qu'ils corrigent nos élèves de manière à faire en sorte que le bac blanc soit beaucoup plus proche encore de la réalité » (1.300, prof philosophie)

Aussi l'idée de mettre en place des ateliers pour les élèves, leur permettant d'exercer leur oral dans des mises en pratique, des simulations d'entretiens, des entraînements à l'oral. Afin de travailler sur leur confiance en soi, l'affirmation de la personnalité, mais aussi travailler sur la présentation, comment trouver sa place dans une assemblée, prendre la parole. Et ceci leur permettant de se confronter suffisamment tôt à ce qui les attend plus tard.

Aussi les encourager à intégrer les associations étudiantes pour qu'ils puissent faire le lien entre le lycée et l'université avec notamment l'association EMS (étudiants musulmans de France) afin de rencontrer d'autres étudiants qui puissent les guider et les préparer au monde universitaire.

Lien entre dimension éducative et religieuse

Le lien qui peut être fait entre la dimension éducative et religieuse est rattaché au comportement par le biais de l'éthique. De ce point de vue, il s'agit de transmettre des valeurs humaines de respect et de tolérance sur lesquelles s'appuie fermement l'éthique religieuse de l'établissement.

« C'est toute une éthique que nous portons, c'est tout un comportement un savoir-faire, un savoir vivre que nous essayons de transmettre à nos élèves même quand j'enseigne l'anglais, c'est avec mon comportement ma façon d'être mes remarques si je vois que, telle personne a fait une chose qui ne serait pas vraiment conforme je pourrai lui dire, par exemple tu as dit une grossièreté ça ne va pas, à la fois ça ne va pas d'un point de vue euh déon, enfin bref, ça ne va pas du tout, mais aussi à la fois d'un point de vue religieux. Non ça ne nous correspond pas nous en tant que musulmans ! Ou un mensonge ça ne correspond pas à nous en tant que musulmans ! » (1.265, prof anglais, entretien n°7)

Une attention particulière est accordée par les professeurs dans leur manière d'être et d'agir, car conscients de l'impact que cela puisse avoir sur les élèves. Soucieux de l'image qu'ils peuvent véhiculer, ils s'attachent à montrer l'exemple dans leur comportement, et s'inscrivent dans le souci de faciliter un mieux vivre ensemble.

« à travers notre comportement, déjà. Puisque bon on est déjà dans un cours donc on est pas là pour faire des cours de, de religion, donc à travers notre attitude notre comportement. On doit montrer l'exemple d'une certaine manière. Parce que bon pour moi l'islam c'est pas qu'une simple religion, c'est un, c'est une, c'est un mode de vie. Et donc déjà ça se passe par notre comportement, donc déjà qu'on montre l'exemple nous-même. Pour que les élèves soient rigoureux, il faut déjà qu'on soit rigoureux nous-mêmes.[...] Penser tout simplement à être en adéquation avec ce qu'on doit entre

guillemets... ce qu'on a envie de représenter... [...] c'est pas simplement faire sa prière » (1.192, prof éco gestion)

Il s'agit d'inciter chacun à mettre en pratique ces valeurs au quotidien, en incitant notamment à l'entraide et à la solidarité, car la religion ne se limitant pas simplement à des actes rituels comme la prière, elle invite à un vivre ensemble qui passe par le bon comportement des uns envers les autres à travers le respect de chacun (ne pas laisser passer les moqueries, une attention accordée au vocabulaire...). Des valeurs également partagées par d'autres religions, aussi abordées en cours d'éthique musulmane, dans le souci de développer chez les élèves une ouverture d'esprit, et les inviter à la tolérance.

« Mon but à moi, c'est de faire en sorte de revivifier à l'intérieur d'eux-mêmes ou les réconcilier avec leur univers de référence. Les réconcilier avec leur foi, leur parler du coran, leur parler de la tradition du prophète et puis euh... déjà casser tous les préjugés que eux-mêmes ont sur la religion, faire un travail de nettoyage de filtrage religion et tradition, dans, ha il y a beaucoup de choses confuses, les réconcilier avec leur foi, et en réconciliant avec leur foi on les réconcilie avec leur citoyenneté. Voilà c'est comme ça que je conçois ma pédagogie. Mais c'est aussi mon rôle. » (1.203, prof éthique)

Aussi, l'enfant peut s'exprimer librement quant à ses convictions. Les cours d'éthique musulmane lui permettent d'aborder certaines questions vis-à-vis notamment de cette confrontation « entre ces deux mondes », en interrogeant ce qui est fait et proposé dans les contenus scolaires et ce qui est retrouvé dans la religion musulmane. Ces cours permettent à la fois d'accéder à un apport religieux, tout en répondant aux diverses questions que les élèves seraient amenés à se poser. Les enseignants n'instaurent pas la religion dans leur matière respective, ils renvoient les élèves aux professeurs d'éthique quant aux questions religieuses qui ne seraient pas en rapport avec le cours ou la matière enseignée.

« Notre Prophète Mohamed (sws), comme disait sa femme Aïcha quand on lui a posé la question, il était comment ? Elle a dit c'était le coran qui marchait sur terre. C'est-à-dire que c'était la concrétisation, c'était la pratique, c'était son comportement

qui émane le respect la gentillesse la douceur tout ça, on essaye de leur, ben on essaye dans tout ça, on est tous concernés. Si n'importe qui voit un truc déplacé, va lui dire arrête qu'est-ce que t'es en train de faire ? Si on voit quelqu'un qui en train d'insulter un autre, ben... c'est tout à fait normal de réagir, de rappeler à l'ordre et ainsi de suite donc, la dimension de l'éthique elle est, déjà le sentiment qu'ils viennent dans un lycée musulman, les élèves d'eux-mêmes et même les profs qui ne sont pas musulmans, ils savent qu'il y a un caractère propre qu'il faut respecter. » (1.340, prof culture musulmane)

Motivations

Cette partie abordera la question des motivations et des raisons que nous avons tenté de répertorier, qui ont amené les acteurs à intégrer le lycée-collège Averroès, un établissement encore récent et peu connu. Ce travail a ainsi pu nous permettre d'identifier plusieurs formes de motivation, à savoir :

- La pratique religieuse
- La qualité d'enseignement
- L'éthique
- Un enseignement religieux
- Un cadre sécurisant et rassurant
- Une envie de participer au projet
- Une cause à défendre
- Une opportunité professionnelle
- La curiosité

Certaines motivations rejoignent ce qui a amené l'établissement à voir le jour, à savoir le port du voile à l'école.

« À cause de mon foulard tout simplement ! Si j'avais été acceptée comme je suis, avec mes compétences et en tant que professeure d'anglais en faisant abstraction de la tenue vestimentaire, je serai partie en public sans aucun problème enfin j'aurai essayé en public. Mais comme cette porte était fermée, voilà je ne m'y suis pas penchée. Je suis partie directement dans le privée. » (1.31, prof anglais, entretien n°7)

Autant au niveau des enseignantes que des élèves, cette liberté et opportunité de garder le voile au sein de l'établissement a été l'élément déclencheur, en plus d'avoir la possibilité de faire la prière. Donc un choix entre le fait d'enseigner (pour les enseignantes) ou d'être scolarisé (pour les élèves) et le fait de porter le voile qui ne se pose pas. Il n'y a pas cette « crainte d'être jugé » avec le voile.

En d'autres termes, le cadre de l'établissement donne la possibilité de concilier à la fois l'enseignement et les convictions religieuses.

« C'est ça le problème c'est qu'aujourd'hui je crois pas que ce soit le foulard en tant que tel qui pose problème c'est quelque chose d'autre parce que même avec un chapeau ça passe pas. Même avec un chapeau on nous accepte pas. Et c'est ça qui est dommage parce que nous on est prête à s'adapter si faut pas le porter comme ça il y a pas de souci, dans le coran l'injonction c'est de se couvrir les cheveux, c'est pas de mettre un foulard avec une épingle. C'est culturel quand on le porte comme ça. » (1.205, prof français)

« C'est un choix ! Personnel ! Et non pas une manipulation comme on a pu le dire mais ceci on pourra le répéter, un million de fois, de toute façon on entend que d'une oreille parce que ça répond pas aux, aux objectivités du journaliste. [...] même si on comprend pas pourquoi on porte le foulard, et ben même si la personne ne comprend pas, pourquoi ne pas concevoir que ça ne peut pas être possible ? » (1.291, prof physique chimie)

Le contexte religieux du lycée-collège Averroès permet de profiter de ses avantages et de cette souplesse quant à la pratique religieuse, par le fait de pouvoir concilier le religieux et l'enseignement, qui permet d'être en adéquation avec la religion. Il y a donc la recherche d'un confort qu'offre le cadre Averroès. Aussi, certains ont évoqué le fait d'avoir la possibilité d'apprendre la langue arabe comme appartenant à la culture musulmane, tout comme le français fait partie de leur patrimoine culturel.

Certains viennent chercher la qualité d'enseignement, qu'ils concilient avec ce confort religieux, leur permettant de conjuguer la pratique religieuse et l'enseignement, dans une « harmonie » qui permet de s'épanouir intellectuellement et spirituellement.

« J'hésitais entre le lycée Averroès et le lycée F, c'est un lycée public. Et finalement j'ai choisi le lycée, principalement pour l'écho que j'avais eu des profs. On m'avait dit que c'était des profs qui encadraient bien, enfin qui faisaient attention à toi.

J'aime bien qu'on fait attention à moi, 'fin qui font tout pour que l'élève réussisse. »
(1.39, ancienne élève, étudiante sciences po)

Des valeurs communes dans lesquelles beaucoup se reconnaissent, que ce soit dans le partage de valeurs religieuses, autant que dans le partage de valeurs universelles.

« Je suis satisfait, je m'épanouis dans ce lycée, pour la simple raison que ça faisait partie de mes ambitions. L'éducation, transmettre ces valeurs, enseigner l'islam c'est des choses qui me passionnent que j'aime beaucoup ! Ce qui fait que dans ce lycée là je peux que me réjouir ! Parce que j'ai vraiment trouvé le poste qui correspond à mes attentes, j'ai trouvé ma peinture en fait. » (1.146, prof éthique)

« Que ce soit dans le public ou le privé il y a rien qui me correspond réellement, c'est principalement on va dire avec la théorie du genre qui a fait surface, c'est tout et n'importe quoi, alors qu'ici il y a un cadre, voilà nos élèves on essaye de les suivre, on est là que ce soit au niveau de leur cheminement spirituel au niveau de l'éducation, au niveau de leurs études, donc c'est aussi ça qui m'a attiré en fait. » (1.53, prof anglais, entretien n°23)

Certains ont évoqué le fait de pouvoir transmettre la religion, en donnant un minimum d'apport religieux aux enfants. Ce qui donne bonne conscience à certains parents, donc il s'agit d'une demande morale qui s'inscrit dans le souci de développer ou maintenir certaines valeurs.

« Je vais quand même dépenser mon argent pour le mettre dans un établissement privé pour qu'il puisse apprendre la religion, parce que moi chui incapable de lui donner ces choses-là. J'ai croisé pas mal de parents qui te font part de ce sentiment-là. On dirait qu'ils sont à la ramasse au niveau de l'éducation religieuse »
(1.134, prof arabe entretien n°10)

D'autres ont été motivés par un cadre sécurisant qu'offre l'établissement dans la transmission d'une éthique, d'une morale religieuse qui sensibilise les élèves à ne pas faire des choses qui pourraient leur porter tort ou qui pourraient être nuisible à l'enseignement. Ce qui réduit considérablement les risques de comportements déviants ou perturbateurs. Il s'agit de faits qui dans d'autres établissements, se seraient banalisés et que l'on ne retrouvait pas dans ce contexte. Une crainte des parents face à un environnement plus « laxiste », avec un entourage moins rassurant. Autrement dit, une motivation à la recherche d'un environnement plus sain et rassurant au sein du lycée-collège Averroès.

« Lycée normal, public. Et bon quand j'ai vu les catastrophes là-bas, les cigarettes les garçons les mains dans la main les machins, ha j'ai dit non [prénom] je veux pas qu'elle voit ça ! » (1.88, parent)

Aussi, certains évoquent le fait d'avoir envie de participer au projet Averroès et à sa réussite, ainsi qu'à son évolution. En effet, beaucoup se sont investis dans la concrétisation de l'établissement, les musulmans et non musulmans ont cru et adhéré au projet, en faisant le choix de s'unir afin d'œuvrer à sa concrétisation.

Tous ont été sensibles à la déscolarisation de ces jeunes filles, une des raisons qui ont motivé les différents acteurs de cette mobilisation institutionnelle à agir en conséquence dans le souci de « donner la chance à tout le monde ».

« C'était un parcours du combattant. C'était beau, c'était émouvant et on avait envie de... d'œuvrer pour cette communauté et n'en faisant pas partie. Et on était pas mal dans ce cas-là ! [...] Mais on avait un cœur on se disait mais pourquoi un établissement catholique et pourquoi pas, montrer une image de l'islam » (1.9, prof espagnol)

« C'est pas simple de mettre son enfant, dans une école nouvelle, qui n'a pas une grande histoire qui n'a pas... il faut vraiment une conviction ! » (1.117, prof culture musulmane)

Il y a une motivation dans la « défense d'une cause » qui aspire à montrer une autre image de l'islam que celle présente dans les médias de masse, ou instrumentalisée par les politiques. L'enjeu étant de sortir des clichés en prouvant, au concret, dans les faits par la réussite d'un projet « qu'on est capable d'être utile à la société ». Il s'agit de faire sa place en apportant quelque chose de plus. Mais aussi se battre contre les préjugés, en montrant que l'islam ne correspond pas à l'image qui est véhiculée médiatiquement, et par ce biais sortir de la stigmatisation.

Bon nombre de musulmanes au sein de l'établissement témoignent que le voile est un choix, non pas une manipulation ou une contrainte quelconque, qu'il a été librement choisi et consenti.

« Nous ne sommes pas tout ce qu'on en dit dans les médias que des aspects négatifs, péjoratifs et ou ça, et malheureusement ou ça... ça donne une très mauvaise image, de très mauvais préjugés aux citoyens lambda, nous on voudrait donner la vraie image de l'islam. L'islam c'est une religion qui aspire au meilleur, à la tolérance, au respect, et la réussite au travail, à la fraternité. » (l.293, prof anglais, entretien n°7)

Certains ont accepté de rencontrer des journalistes au sein de l'établissement, dans l'intention de s'adresser à l'opinion publique et les amener à réfléchir sur ce qu'ils entendent de par leurs témoignages « qu'on n'est pas des monstres », « mais des citoyens à part entière [...] et musulmans ». Une opportunité pour la communauté musulmane de montrer une autre image que celle réitérée dans les médias.

« Une opportunité pour les élèves d'apprendre à mélanger leur religion avec le cadre scolaire français, toutes ces choses-là en fait d'apprendre à faire le juste milieu que de tomber dans des dans des dans des dérivations, dans des marginalisations, dans toutes ces choses-là. C'est une opportunité aussi pour la France, plus généralement de, de faire preuve toujours de cette capacité à, j'allais dire à innover mais c'est pas le cas parce que l'enseignement religieux musulman est plus avancé ailleurs. C'est une opportunité de régler ce problème, au niveau national je trouve que c'est une opportunité peut être un des composants qui permettra de régler le problème de la stigmatisation de l'islam en France. Par ce biais-là. Parce que ça donne une image nouvelle, parce qu'on rend compte qu'ils sont capables de faire quelque chose en fin de

compte. Et ça pas que ce qu'on pense qu'ils prient dans la rue, ils sont capables d'ouvrir un établissement et d'avoir de bons résultats en fait, c'est ça tout simplement. Ça peut permettre la réflexion. Après ça peut être l'argument inverse, ça y est ils sont en train de nous coloniser, attends ils ouvrent des lycées musulmans enfin, ça va dans les deux sens quoi. » (I.346, terminale ES)

L'accréditation de l'Etat a été pour le lycée Averroès l'ébauche d'une première victoire, dans la reconnaissance d'un enseignement privé confessionnel musulman en France.

Opportunités professionnelles

On peut également trouver des motivations qui s'inscrivent dans le fait d'avoir une opportunité professionnelle et ou personnelle qui y serait rattachée.

L'opportunité dans l'obtention d'un poste vacant d'une discipline, ou certains ont été directement contactés par l'établissement, d'autres ont postulé spontanément. On peut retrouver cette forme d'opportunité suite à un remplacement, une proposition de poste peut être faite. Certains motivés par la recherche d'une stabilité statutaire pour faire partie intégrante de l'équipe enseignante de l'établissement.

Aussi, d'autres se sont tournés vers le privé afin d'avoir la possibilité de choisir le poste, chose qui n'est pas possible en public.

« On écoute les attentes de la direction, puis on peut, ça c'était la première fois que ça m'arrivait, c'était étonnant, on peut aussi affirmer ses propres attentes. Parce que moi aussi j'ai posé des questions, où est-ce que je mets les pieds, vous êtes qui vous êtes lycée musulman, à quoi je dois m'attendre, et ça j'ai trouvé, je m'y suis retrouvé. [...] Je pouvais très bien faire machine arrière. Je peux très bien dire, ben non finalement ça me convient pas, mais et puis on doit se vendre aussi c'est la première fois que ça m'arrivait, et finalement j'ai trouvé ça... ça m'a détendu. C'est pas comme

l'attente de la mutation, au mois d'août, mon Dieu où est-ce que je vais me retrouver, j'ai dit mon Dieu ! Et euh... là j'ai fait un choix. » (1.59, prof histoire géographie)

« Bon j'ai essayé de survivre en fait. Et donc en désespoir de cause hein, je me suis arrêté un an, en désespoir de cause j'ai fini par me dire et pourquoi tu postulerais pas dans l'enseignement privé ! Parce que là a priori on postule pour des postes précis quoi généralement. » (1.25, prof histoire géographie)

De plus, on retrouve l'opportunité d'avoir accès à un certain confort social en ayant des horaires adaptés qui donnent la possibilité de pouvoir concilier la vie familiale avec la profession, aussi dans la possibilité de convenir du quota d'heures.

Certains enseignants ont évoqué comme motivation le fait d'investir leur discipline, notamment pour des matières que l'on ne retrouverait que dans peu d'établissements telles que l'éthique musulmane et la langue arabe.

« J'ai été contacté par l'établissement, pour pouvoir enseigner l'éthique islamique, donc voilà c'est ça qui m'a amené donc c'est pas moi qui est démarché l'établissement. On m'a contacté, j'ai fait une première année l'année dernière, quelques heures j'avais juste euh peut-être 6 heures dans la semaine, c'était pour voir pour commencer, et puis après on s'est mis d'accord alors maintenant je suis à temps plein ici » (1.35, prof éthique)

La curiosité

Il a été évoqué par certains une curiosité qui aurait motivé leur intention d'intégrer l'établissement Averroès dans le fait de découvrir ce qu'est le privé musulman. Il s'agit d'aller voir et de découvrir par soi-même, se faire une idée de l'intérieur, aussi une envie de vivre dans un environnement différent, et de s'enrichir de cette « aventure ». Un souci de se détacher de tout ce qui peut être dit à l'extérieur, de l'influence des médias et des politiques en allant voir « par soi-même à l'intérieur ».

D'autres, déjà attirés par l'enseignement religieux étaient mus pour une volonté d'aller voir ce qui était proposé et ce qui « s'y passe ».

Il s'agit d'une curiosité tant de la part des musulmans que des non musulmans, par le fait d'aller découvrir la religion musulmane (pour les non musulmans) et de voir ce qui est fait dans l'établissement (pour les musulmans) vis-à-vis de ce qui est enseigné en rapport à la religion.

« La curiosité vis-à-vis de la religion, est-ce qu'il y a quelque chose à apprendre ou pas de cette religion ? Celle-là ou une autre, est-ce que c'est bidon ? Toutes ces choses-là ! Est-ce que les stéréotypes sont vrais, est-ce que les préjugés sont vrais ? L'ignorance vis-à-vis de la religion m'a poussé, je me suis dit que dans ce lycée je pouvais l'apprendre déjà. » (1.163, terminale ES)

Les objectifs de chacun...

Nous avons tenté d'identifier les objectifs qui ressortent du contenu des témoignages, dans l'idée de se projeter, ou de voir ce qui est attendu par les acteurs une fois avoir intégré l'établissement. Autrement dit, nous tenterons de comprendre quelle vision du lycée-collège Averroès, ils peuvent avoir à long ou à court terme.

L'objectif premier nous l'avons vu, était de permettre aux jeunes filles voilées de pouvoir suivre leur scolarité, afin que les musulmans ne soient plus mis à l'écart de l'enseignement.

« Prendre conscience au gamin que l'instruction et l'enseignement ça fait partie intégrante de la religion. On peut pas séparer les deux. » (1.416, prof arabe, entretien n°10)

Dispenser l'enseignement en mettant tout en œuvre pour la réussite des élèves afin qu'ils deviennent de bons acteurs dans la société. Le souci de faire des élèves de bons citoyens et de bons musulmans.

« Voilà de sortir des bons produits dans la société quoi, utiles à la société qui pourraient grimper les échelons. » (1.49, prof d'anglais, entretien n°7)

« Après notre but c'était l'excellence, donc on cherche à donner le meilleure de l'éducation, le meilleur de l'enseignement à nos enfants » (1.42, prof culture musulmane)

Un enseignement de qualité dans le souci permanent d'être les meilleurs, en visant l'excellence et faire en sorte que l'établissement soit un modèle de réussite.

« Un modèle à la fois dans la société et un modèle pour les autres, qui voudraient reproduire cette expérience, et créer d'autres établissements musulmans et... voilà un modèle de réussite ! » (1.292, prof anglais, entretien n°7)

Aussi, il s'agit de mettre en pratique des enseignements, en donnant accès à un apport de connaissances qui pourra leur servir pas uniquement dans leur scolarité, mais dans leur quotidien, dans leur construction et leur parcours personnel « qu'ils partent avec une éthique », le souci de les faire évoluer, en leur enseignant un minimum de valeurs morales, dans le fait d'aspirer à une réussite sociale et personnelle.

« De leur donner un savoir vivre, le respect de l'environnement dans sa totalité, le respect des autres, vivre en harmonie avec sa société avec son environnement, c'est ce qu'on essaye de leur inculquer et de leur transmettre euh, on essaye de les accompagner dans ce cheminement vers l'âge adulte. » (1.354, prof culture musulmane)

« Je pense que la communauté musulmane alors ça c'est mon point de vue en tant qu'observatrice extérieure j'ai envie de dire, a vraiment une exigence vis-à-vis de l'instruction supérieure à quelqu'un qui ne serait pas musulman. C'est quelque chose qui compte beaucoup pour eux l'éducation. Voilà, euh il me semble que ça fait vraiment partie, après la famille, des priorités l'éducation et la réussite après. Dans la vie professionnelle après » (1.209, prof anglais, entretien n°3)

Leur donner les conditions qui leur permettent de concilier la vie citoyenne avec les convictions religieuses, dans la volonté de leur faire comprendre qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre la vie citoyenne et la vie religieuse, qu'on peut être à la fois français et musulman.

Il s'agit de leur transmettre un « socle de connaissances culturelles et religieuses » leur permettant de s'épanouir spirituellement tout en se sentant pleinement citoyen, et ceci en leur permettant de se confronter à la réalité socioculturelle dans laquelle ils s'inscrivent tout en restant fidèle à leur religion. *« L'objectif final, d'Averroès c'est leur permettre de progresser tant sur le plan de la religion que sur le plan professionnel. »* (1.424, prof arabe, entretien n°10)

« Faire en sorte que les euh, que les élèves puissent vivre leur religion sans perdre de vue le cadre socioculturel [...] c'est ce que j'ai envie que les gamins ils comprennent » (1.261, prof arabe entretien n°10)

« Les réconcilier avec leur foi, et en réconciliant avec leur foi on les réconcilie avec leur citoyenneté. Voilà c'est comme ça que je conçois ma pédagogie. Mais c'est aussi mon rôle. » (1.203, prof éthique)

« Donc il faut que nos enfants arrivent à ce résultat, et essayer de travailler à ce que nos enfants n'aient pas une double identité. Il faut que nos enfants aient une seule identité [...] Tu es un français de confession musulmane point. Et ce qu'on essaye de travailler avec nos enfants, comme ça ils vont aimer la France [...] ce sont les enfants de la république [...] Donc on essaye de faire de nos enfants des citoyens de confession musulmane » (1.80, prof arabe entretien n°14)

Aujourd'hui, Averroès aspire à s'ouvrir davantage vers l'extérieur, et ceci en travaillant avec d'autres établissements, mais aussi en accueillant un public plus large, dans la volonté d'accueillir une grande mixité culturelle et religieuse qui permette à la fois une familiarisation de la différence, et favorise cet esprit de tolérance. Le souhait de s'ouvrir à toutes les confessions afin d'être au reflet de la population française.

« Oui j'ai entendu souvent, ça m'a été confié. Il y en a qui aimerait une plus grande mixité culturelle dans l'établissement. Voilà. Je crois que c'est le souhait de tout le monde d'ailleurs, du chef d'établissement, des collègues. » (1.120, prof de philosophie)

Que l'établissement soit reconnu pour sa qualité d'enseignement, qui permet de contre balancer les clichés et les idées reçues. Il témoigne d'une volonté de reconnaissance qui ne sera acquise que lorsqu'il aura pleinement intégré le paysage institutionnel français au même titre que l'enseignement privé confessionnel catholique et juif.

« Que ce lycée se fasse plus connaître c'est vrai. Qu'on arrête toujours d'avoir ces idées reçues et tous ces clichés dans la tête. Ben moi je pensais qu'avoir été le premier lycée de France, bon on a eu beaucoup les médias c'est vrai l'an dernier même dû mettre un frein, on était beaucoup sollicité, mais encore une fois à chaque fois ça c'était toujours pour essayer de chercher la petite bête [...] aller voir nos élèves du bac il y a quelques années, ils ont fait des études parce que, c'est toujours ils essayent de trouver, ha ben vous savez que dans ce lycée il y a eu telle ou telle personne qui enseignait, vous savez c'est des personnages sulfureux. Où on m'a dit l'an dernier, un journaliste qui m'avait interviewé, est-ce que Tarik Ramadan corrige les copies ? Un journaliste, enfin moi chais pas moi j'ai... alors qu'au lieu de mettre en avant ce lycée, ils essayent toujours de, encore une fois le fantasme, Tarik Ramadan qui corrige les copies, les choses comme ça. » (1.175, prof espagnole)

CONCLUSION

Les débats autour de la laïcité ont souvent été source de polémiques au cours des différents échanges, et d'inquiétudes du côté des religieux.

« On a jamais autant parlé de religion dans un cadre laïque sensé représenter l'ensemble des composantes de la société. Et c'est l'islam qui figure en ligne de mire et qui joue la triste vedette dans l'ensemble des médias. »¹.

Le « réveil du religieux », va être caractérisé par l'islam dans le monde de l'enseignement, ce qui va contribuer à alimenter toutes sortes de controverses autour de cette notion de laïcité.

Cette étude portée sur l'enseignement privé confessionnel musulman, dans sa volonté de discernement a tenté d'en saisir quelques phénomènes. Toutefois, elle reste limitée de par la question du temps qui pourrait avoir une incidence quant à l'accès aux données. Aussi, nous gardons à l'esprit que l'élucidation du réel reste inépuisable du fait de l'infinité de phénomènes qu'il recouvre.

L'étude encore ignorée de ce secteur émergent, n'a à ce jour été que très peu abordé.

De ce fait, ce travail pourra servir à soulever d'autres points de réflexion quant à la question de l'enseignement privé confessionnel musulman en France, car nous avons encore bon nombre de choses à apprendre.

¹ JAVID, M. J., *Etude du fait d'être croyant dans une société laïque : l'école laïque française contemporaine et les populations de confession musulmane*, 2005, p. 176

L'enseignement privé confessionnel musulman ouvre donc un nouveau chapitre dans l'histoire de l'enseignement en France. Il s'inscrit dans la volonté d'une complémentarité aux autres enseignements dans un contexte sociétal pluri religieux et pluriculturel.

Au cours de ce travail, il apparaît de par le développement de ce secteur, qu'il participe à la formation d'une forme d'élitisme de la communauté musulmane, tout en tendant à s'ouvrir à la population en général. Aussi, une volonté de transmettre et de maintenir des valeurs musulmanes au travers d'une éthique qui s'attache au bon comportement de chacun, et s'inscrit dans le respect mutuel.

C'est donc au terme de ce travail, que nous pouvons conclure que l'enseignement privé confessionnel musulman est issu des conséquences de la loi de 2004, interdisant le port de signes religieux à l'école, qui ont affecté en premier lieu les jeunes filles musulmanes exclues du cercle scolaire. A la suite de quoi, des établissements dont le lycée Averroès ont vu le jour afin d'apporter une solution à ces jeunes filles déscolarisées. De plus, il apparaît que le processus de développement de ces écoles s'inscrit dans la volonté d'offrir aux élèves un enseignement de qualité orienté vers l'excellence.

La dimension et le contexte religieux de l'établissement offre une aisance et une souplesse dans la pratique religieuse de chacun, ce qui constitue une des raisons essentielles quant au choix d'établissement.

De ce fait, nous pouvons en déduire une adéquation entre les attentes des différents acteurs et ce que propose l'établissement de manière générale, même si parfois certaines exigences venant des parents peuvent dépasser le champ du possible.

Aussi, il apparaît une volonté de défendre et de combattre les préjugés ambiants, de par le défi d'une réussite d'enseignement qui puisse à la fois servir d'exemple et de « contre balancer » ce qui peut être dit à l'encontre de la communauté musulmane.

« Plus l'individu stigmatisé¹ s'écarte de la norme, plus il est admirable de constater avec quelle force il doit affirmer qu'il possède bien le moi subjectif standard s'il veut en convaincre les autres, et plus ceux-ci s'estiment en droit d'exiger de lui qu'il leur fournisse le modèle de ce qu'une personne ordinaire est censée ressentir à l'égard d'elle-même »².

Un des grands défis d'Averroès quant à l'avenir, réside dans la volonté « d'une intégration sans assimilation » dans l'aspiration d'être reconnu comme à la fois musulman et pleinement citoyen.

¹ Dans le sens où l'entend E. GOFFMAN, dans son ouvrage, *Stigmates : les usages sociaux des handicap*, 1975, p.7 « stigmaté [...] sur la situation de l'individu que quelque chose disqualifie et empêche d'être pleinement accepté par la société »

² E. GOFFMAN, *Stigmates : les usages sociaux des handicaps*, Les éditions de minuit, 1975, p.138

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE

- BAUBEROT, J. (2012). *La laïcité falsifiée*. Paris : La Découverte.
- BLANCHET, A., & GOTMAN, A. (2010). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris: Armand Colin.
- BRECHON, P. (2011). *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- DELTOMBE, T. (2007). *L'islam imaginaire : La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*. Paris: La Découverte.
- DUBET, F., & MARTUCCELLI, D. (1996). *A l'école : Sociologie de l'expérience scolaire*. Paris: Ed. du Seuil.
- ESTIVALEZES, M. (2005). *Les religions dans l'enseignement laïque*. Paris: Presses universitaires de France.
- GASPARD, F., & Farhad, K. (1995). *Le foulard et la République*. Paris: La Découverte.
- JAVID, M. J. (2005). *Etre croyant dans une société laïque : l'école laïque française contemporaine et les populations de confession musulmane*. Paris .
- LANGOUET, G. (2002). *Public ou privé ? élèves, parents, enseignants*. Paris: Fabert.
- MACLURE, J., & TAYLOR, C. (2010). *Laïcité et liberté de conscience*. Paris: La découverte.
- PAILLE, P., & MUCCHIELLI, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: A. Colin.
- POUCET, B. (2009). *La liberté sous contrat : une histoire de l'enseignement privé*. Paris: Fabert.

POUCET, B. (2012). *L'enseignement privé en France*. Paris: P.U.F.

TAPERNOUX, P. (2001). *Les enseignants du "privé" : tribu catholique ?* Paris: Anthropos.

WACQUANT, L. (2001). *Corps et âme : Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*. Marseille: Agone.

WILLAIME, J.-P. (2005). *Des maîtres et des dieux : écoles et religions en Europe*. Paris: Belin.

ANNEXES



GUIDE D'ENTRETIEN :

Date :

Domaine d'intervention :

Consigne : travailler sur ce que propose l'établissement et les motivations des acteurs.

THEME 1 : Spécificité de l'établissement

- Qu'est-ce qui vous paraît faire la spécificité de l'établissement ?
- Qu'est-ce qui vous paraît différencier des autres établissements ?
- Comment le lien entre la dimension éducative et religieuse est-il fait ?

THEME 2 : Le choix d'établissement

- Pouvez-vous me parler de ce qui vous a amené à intégrer l'établissement ?
- Avez-vous actuellement des attentes particulières ?
- Pouvez-vous me parler de votre ressenti au sein de l'établissement ?

THEME 3 : La vie de l'établissement

- Pouvez-vous me parler de la vie d'établissement ?
- Si je vous demande de me parler spontanément du lycée-collège Averroès, qu'est-ce qui vous viendrez à l'esprit ?
- Pouvez-vous me parler des différents projets pédagogiques et éducatifs que vous pourriez avoir ?
- Pouvez-vous me parler du rapport enseignant-élèves, comment cela se passe-t-il ? (élèves dont les besoins ont changé).
- Concernant le rapport enseignant-parents... (exigences ont-elles évolué ?)

Lycée-collège Averroès

Établissement d'Enseignement Privé Musulman



Lycée Averroès

10 ans

2003 - 2013



Lycée Averroès

Meilleur
Lycée de France

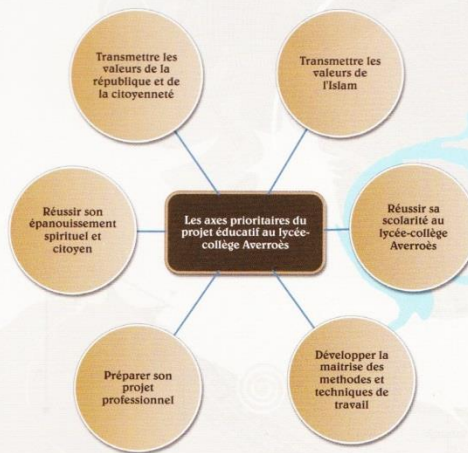
2013





UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ, INTÉGRANT LA CULTURE MUSULMANE

Le lycée-collège Averroès est un établissement d'enseignement privé musulman sous contrat pour le lycée. L'enseignement qui y est dispensé ainsi que les objectifs et les finalités sont ceux définis par l'Education Nationale.



Les enseignements d'exploration en seconde proposés :

- SES - MPS - PFEG - LV3 Arabe - Littérature et société

Les baccalauréats proposés :

- Scientifique, Économique et Social; Littéraire;
- Sciences et Technologies du Management et de la Gestion.

UN ÉTABLISSEMENT OUVERT À L'INTERNATIONAL

Le lycée-collège Averroès offre l'opportunité aux élèves de suivre un enseignement approfondi des langues (arabe, anglais, espagnol) à travers 4 dispositifs :

- **Classes bilingues anglais-arabe (4h anglais et 3h arabe)** pour tous les niveaux de collège;
- **Section européenne anglais** à partir de la 4ème ou à partir de la seconde;
- **Section de langues orientales : arabe** à partir de la 4ème;
- **Section arabo-andalouse** à partir de la 4ème;

Le contenu de ces dispositifs est:

Enseignement spécifique

- Apprentissage renforcé des langues
- Enseignement d'une matière dans la langue
- Etude approfondie des cultures de ces langues

Activités spécifiques et échanges

- Organisation d'activités culturelles et d'échanges pour une meilleure connaissance de ces cultures

Enseignement linguistique renforcé

- Renforcement d'au moins deux heures hebdomadaires

Discipline non linguistique

- A partir de la seconde, l'enseignement d'une matière (histoire-géo...) est dispensé dans la langue de la section.



Averroès, un nom chargé de symboles

Connu en occident sous le nom d'Averroès, Ibn Ruchd, de son nom d'origine, naquit en 1126 à Cordoue, en Espagne. Juge, médecin et juriste de renom, c'est en philosophe que le monde latin le découvre.

Il consacre toute sa vie à l'oeuvre d'Aristote qu'il transmet à l'Europe, comme en témoigne l'oeuvre de Thomas d'Aquin (1228-1274). Il doit notamment sa notoriété de médecin au traité qu'il rédigea (Colliget, en latin) et qui sera enseigné dans les facultés et écoles européennes de médecine jusqu'au XVIIIe siècle.

Les doctrines philosophiques et spirituelles d'Averroès soulevèrent des débats passionnés dans le monde occidental et trouvèrent presque autant de disciples que d'opposants. C'est dire l'influence considérable du philosophe musulman en occident.

Considéré comme la référence de toute personne se réclamant de cette double appartenance, Averroès inspirera, huit siècles plus tard, le lycée-collège qui portera son nom. Ce dernier ne pouvait pas trouver meilleur symbole pour illustrer la rencontre fructueuse entre l'Islam et l'Europe.



AVERROÈS

Lycée d'Enseignement Privé Musulman



« L'homme a par nature
besoin de l'aide des autres
pour acquérir ses vertus »

Averroès



Plaque commémorative à Cordoue

élèves Averroès

Le témoignage des anciens bacheliers Averroès vaut toute les présentations.



Mariam

1ère année Sciences Po Lille
« Mes 3 années à Averroès furent pour moi riches en initiatives et découvertes. Les professeurs sont hors du commun ! Toujours là pour nous et nous soutenant quels que soient nos choix. C'est donc avec un bagage éducatif et des bons souvenirs de mes années de lycée que j'aborde mes années d'études dans l'enseignement supérieur ».



Yaman

4ème année de médecine
« Le lycée Averroès m'a apporté pour mes études supérieures : Responsabilité, autonomie, rigueur dans le travail ... L'environnement qui est offert par Averroès permet au futur étudiant d'exploiter son potentiel et d'envisager la poursuite de ses études avec sérénité car armé jusqu'aux dents ».



Manal

5ème année de médecine
« Mon année de Terminale passée au lycée Averroès ne m'a laissé qu'un seul regret: celui de ne pas avoir pu y venir plus tôt... J'y ai trouvé une ambiance de travail où l'accompagnement des élèves est assuré à tout moment par des professeurs exceptionnellement dévoués à la réussite de tous ».



Infos pratiques

ÊTRE ACTEUR DE SON ORIENTATION



Au lycée-collège Averroès, avoir un projet professionnel est un élément déterminant dans la réussite scolaire. Tout au long de l'année, chaque élève est amené à réfléchir sur son projet personnel.



Présentation d'une école de management



Conférence pour les parents organisée par l'APELAV

L'orientation est au coeur des actions du lycée-collège Averroès à travers :

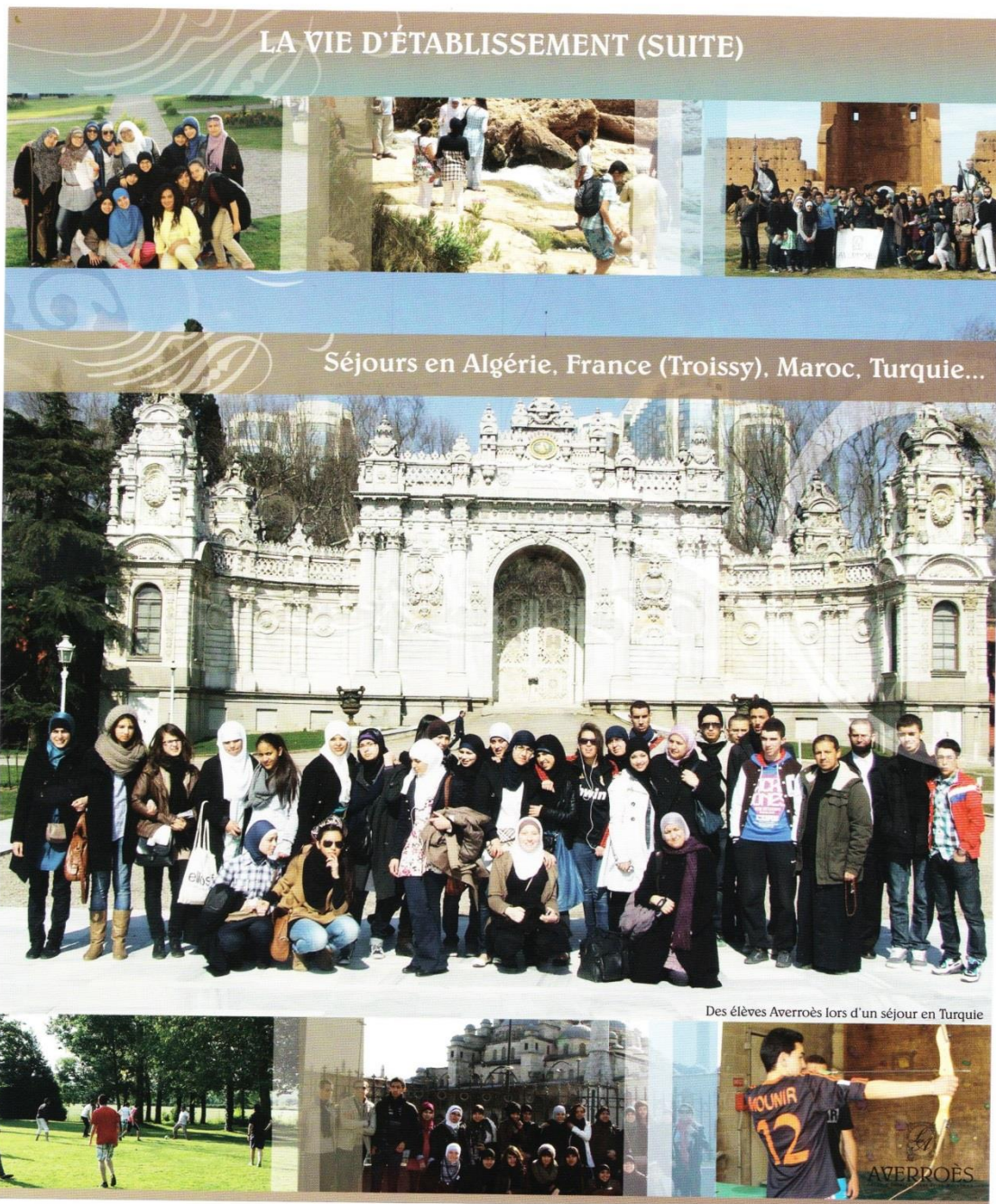
- Des séances d'orientation animées par des professionnels;
- Des réunions d'informations pour les élèves;
- En partenariat avec l'APELAV (l'association des parents d'élèves) des actions d'information et de formation sont organisées régulièrement;
- Des stages en entreprise;
- Des rencontres avec des étudiants, des enseignants du supérieur et des responsables de formations;
- Des visites de salons qui s'organisent autour de l'orientation (Salon de l'Étudiant, les Nuits de l'orientation...);
- La découverte d'établissements (participation aux Portes Ouvertes).



Intervention d'un chef d'entreprise

Le lycée-collège s'efforce d'apporter une information claire et objective sur les filières accessibles aux bacheliers





LA VIE D'ÉTABLISSEMENT



L'action du lycée-collège Averroès commence bien entendu avec les programmes d'enseignement et se poursuit autour d'un certain nombre d'activités qui visent à élargir l'ouverture de l'établissement à son environnement.

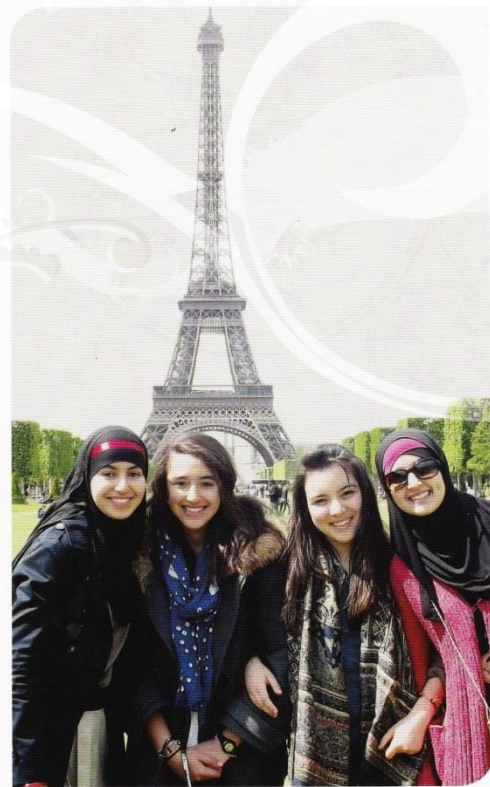
Une vie d'établissement très riche au service de l'épanouissement de chacun

Sont proposés aux élèves durant l'année scolaire :

- Des sorties pédagogiques : visite du patrimoine de la région, sorties scientifiques, visites culturelles...
- Des clubs : théâtre, cinéma, art, calligraphie, journal....;
- Des activités autour du caractère propre : rencontre avec des personnalités musulmanes, séminaires, veillées spirituelles...;
- Des activités sportives;
- Des séjours à thème.



Rencontre avec l'acteur Francis Perrin - Paris -



Visite de Paris

Sans oublier les associations de parents d'élèves (APELAV) et de lycéens (CVL) qui sont très actives.



UN CADRE ÉDUCATIF EMPREINT DE VALEURS MUSULMANES



Le projet éducatif du lycée-collège se distingue par son inspiration des valeurs musulmanes qui englobent :

- Le goût de l'effort;
- L'amour du savoir;
- Le sens de l'engagement et du partage;
- L'esprit d'ouverture et le respect des autres.

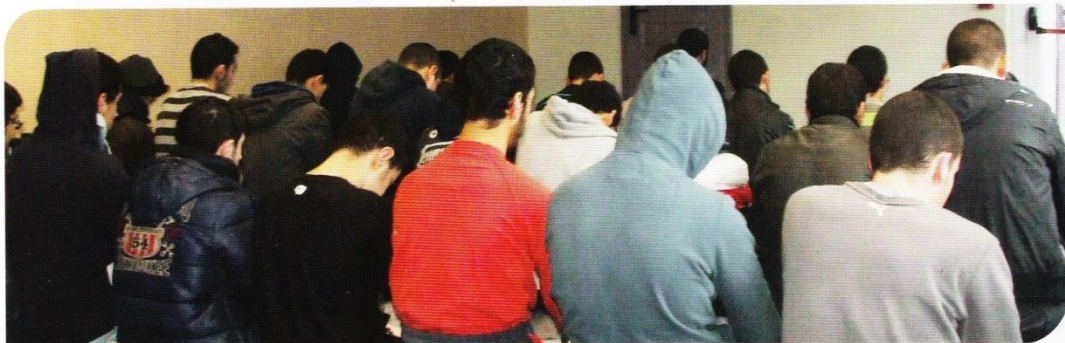


Salle de prières



Animation lors d'une fête musulmane

Au-delà de l'enseignement dispensé, le caractère propre de l'établissement se mesure à l'ambiance générale particulièrement empreinte des valeurs musulmanes, par là même, humanistes et universelles. Pour permettre aux élèves qui le souhaitent de se réunir autour de ces valeurs, un espace de recueillement et de prières est mis à leur disposition.



Prière en groupe

De plus, le cœur du lycée-collège bat au rythme des commémorations et des festivités qui marquent le calendrier musulman. Les fêtes musulmanes offrent l'opportunité de rencontres conviviales entre les membres de la communauté éducative.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR LA RÉUSSITE DE TOUS



Assurer un enseignement personnalisé aux élèves est une des priorités du projet éducatif du lycée-collège Averroès.

Ainsi quel que soit le niveau scolaire, l'élève est accompagné vers la réussite ou l'excellence. Cet accompagnement est de 2 types :

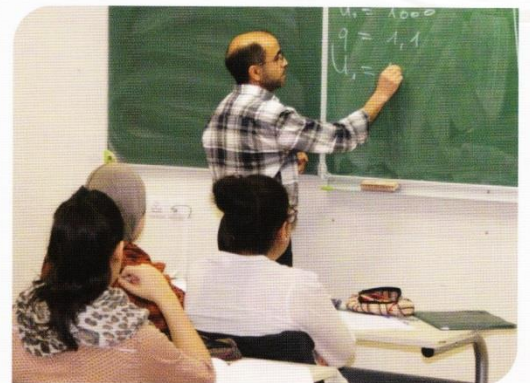
- Accompagnement vers la réussite, concerne les élèves moyens ou présentant des difficultés;
- Accompagnement vers l'excellence, concerne les élèves avec de bons ou de très bons résultats.



L'accompagnement s'effectue sur le temps scolaire ou pendant les vacances scolaires.

Les thèmes abordés sont :

- Séance de méthodologie et d'organisation;
- Séance d'aide individualisée ou de remise à niveau;
- Perfectionnement dans les matières fondamentales;
- Préparation des concours (science po, infirmière, etc...);
- Stages intensifs pendant les vacances;



Parallèlement à cet accompagnement scolaire des activités culturelles, sportives, citoyennes et religieuses sont organisées tout au long de l'année.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	6
Partie 1 : conceptualisation et épistémologie dans le domaine de l'enseignement	10
1) Un éclaircissement sémantique autour de l'enseignement à la lumière d'auteurs en sciences de l'éducation :	10
L'école une histoire sans fin... ..	15
Dans la volonté d'une instruction forgée dans les valeurs laïques... ..	18
Un enseignement privé à la faveur de valeurs religieuses... ..	20
Enseignement privé à la faveur d'un enseignement libre :	21
Des établissements privés confessionnels divers... ..	24
2) L'Islam au cœur d'une instruction laïque	26
Une laïcité en « mutation » ... de la liberté de conscience à la restriction des pratiques.....	26
Les religions dans l'enseignement laïque	32
L'islam une autre visibilité	35
3) L'enseignement privé confessionnel musulman : un secteur émergent ...	40
Partie 2 : Méthodologie de la recherche	44
1) Démarche méthodologique :	44
L'entrée en terrain de recherche ... de la concrétisation d'un projet.....	44
L'observation au cœur du terrain.....	44
Présentation du terrain de recherche	46
Entretien semi directif.....	48
Composition de l'échantillonnage	50

Difficultés rencontrées et stratégies adoptées	54
Difficultés	54
Position du chercheur.....	56
2) Modèle d'analyse.....	60
Choix d'analyse	60
Définition des catégories.....	61
Thèmes et sous-thèmes	61
Présentation de la grille thématique.....	63
Partie 3) RESULTATS DE RECHERCHE ET DISCUSSION.....	64
Etablissement Averroès	64
Spécificités et caractère propre	70
Différences et similitudes	74
Similitudes :	74
Différences :	77
Environnement Averroès	86
Organisation et aménagements	99
Projets pédagogiques et éducatifs	102
Lien entre dimension éducative et religieuse	105
Motivations	108
Opportunités professionnelles.....	113
La curiosité.....	114
Les objectifs de chacun.....	115
CONCLUSION.....	119
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE.....	122
Annexes.....	124